

Rapport du premier trimestre de 2018

31 mars 2018

ENBRIDGE INCOME FUND HOLDINGS INC.
RAPPORT DE GESTION

31 mars 2018

GLOSSAIRE

ECT	Enbridge Commercial Trust
EIPLP	Enbridge Income Partners LP
Enbridge	Enbridge Inc.
ENF ou la société	Enbridge Income Fund Holdings Inc.
IFRS	Normes internationales d'information financière
le fonds	Enbridge Income Fund
le groupe du fonds	le fonds, ECT, EIPLP ainsi que les filiales et les entités détenues d'EIPLP
parts du fonds	parts de fiducie ordinaires du fonds
RRAC	régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

RAPPORT DE GESTION POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 MARS 2018

Le présent rapport de gestion daté du 10 mai 2018 doit être lu à la lumière des états financiers intermédiaires non audités et des notes y afférentes d'Enbridge Income Fund Holdings Inc. au 31 mars 2018 et pour le trimestre clos à cette date, lesquels sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Il doit aussi être lu conjointement avec les états financiers audités et le rapport de gestion figurant dans le rapport annuel d'Enbridge Income Fund Holdings pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. À moins d'indication contraire, toutes les données financières sont exprimées en dollars canadiens. Il est possible d'obtenir un complément d'information sur Enbridge Income Fund Holdings Inc., y compris sa notice annuelle, sur le site SEDAR au www.sedar.com.

APERÇU

Les termes « nous », « notre », « nos », « ENF » et « la société » employés dans le présent rapport de gestion font référence à Enbridge Income Fund Holdings Inc. à moins que le contexte ne s'y oppose. La société est une entité cotée en Bourse dont les actions ordinaires sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole « ENF ». Nos activités se limitent à la détention de notre participation dans Enbridge Income Fund (le « fonds ») et notre objectif est de verser une grande proportion de notre trésorerie distribuable sous forme de dividendes à nos actionnaires.

Le fonds est une fiducie à capital variable sans personnalité morale établie aux termes d'un acte de fiducie en vertu des lois de la province de l'Alberta. Le fonds, du fait de sa participation indirecte dans Enbridge Income Partners LP (« EIPLP »), exerce des activités de transport, de stockage et de production d'énergie. EIPLP détient des participations dans des actifs de transport et de stockage d'hydrocarbures liquides, y compris le réseau principal au Canada, le réseau régional des sables bitumineux, une participation à hauteur de 50 % dans le réseau d'Alliance Pipeline, qui transporte du gaz naturel du Canada vers les États-Unis, ainsi que des participations dans des actifs de production d'énergie renouvelable et de substitution. Le lecteur est invité à consulter les états financiers consolidés et le rapport de gestion d'EIPLP sous le profil du fonds sur le site SEDAR au www.sedar.com.

Les porteurs de parts de la société sont le fonds et Enbridge Inc. (« Enbridge »), transporteur, distributeur et producteur d'énergie nord-américain inscrit à la cote de la TSX et de la Bourse de New York. Nous sommes gérés par Enbridge Management Services Inc. (le « gérant » ou « EMSI »), filiale en propriété exclusive d'Enbridge. EMSI agit également à titre de gérant du fonds, d'Enbridge Commercial Trust (« ECT »), placement en propriété exclusive du fonds, et d'EIPLP. EIPLP est une société en commandite regroupant ECT et Enbridge. Le fonds, ECT, EIPLP ainsi que les filiales et les entités détenues d'EIPLP sont appelés collectivement le groupe du fonds.

Au 31 mars 2018, Enbridge détenait 19,9 % des actions ordinaires de la société et les actionnaires publics détenaient les 80,1 % restants. Toujours au 31 mars 2018, nous détenions 70,7 % des parts de fiducie ordinaires du fonds (« parts du fonds ») émises et en circulation et Enbridge détenait les 29,3 % restants. Notre participation économique totale dans le groupe du fonds était de 21,8 % au 31 mars 2018.

APERÇU DE LA PERFORMANCE D'ENBRIDGE INCOME FUND HOLDINGS INC.

Notre bénéfice ainsi que nos flux de trésorerie sont tirés de notre placement dans le fonds et ils dépendent de notre participation, du niveau des distributions en trésorerie versées par le fonds et des impôts sur le résultat. Le lecteur est invité à consulter les états financiers et le rapport de gestion du fonds, qui ont été déposés sur le site SEDAR au www.sedar.com.

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par part et par action et le nombre d'actions)</i>		
Bénéfice (perte)		
Distribution sur les parts du fonds par part	0,6402	0,5376
Distributions en trésorerie déclarées aux porteurs de parts du fonds	158	118
Pourcentage de parts du fonds détenu par ENF	70,6 % - 70,7 %	56,9 % - 57,0 %
Produits de distributions, ENF	111	67
Variation de la juste valeur du placement, montant non réalisé	(341)	(205)
Produits d'intérêts et autres produits	1	1
Recouvrement d'impôts sur le résultat ¹	45	27
Perte, ENF ¹	(184)	(110)
Perte par action ordinaire ¹	(1,06)	(0,88)
Perte diluée par action ordinaire ¹	(1,06)	(0,88)
Bénéfice ajusté		
Bénéfice ajusté	111	67
Bénéfice ajusté par action ordinaire	0,64	0,54
Bénéfice ajusté dilué par action ordinaire	0,63	0,53
Données sur les flux de trésorerie		
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	137	68
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(67)	(18)
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(69)	(49)
Dividendes		
Dividendes déclarés	98	64
Dividendes par action ordinaire	0,5649	0,5133
Ratio de distribution ajusté	88,3 %	95,6 %
Nombre d'actions ordinaires en circulation²	174 662 947	124 611 088

¹ L'information correspondante pour le trimestre clos le 31 mars 2017 a été ajustée rétrospectivement pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 9. Voir Modifications de conventions comptables.

² Aux 31 mars 2018 et 2017, respectivement.

PERTE

Pour le premier trimestre de 2018, nous avons subi une perte de 184 M\$ comparativement à une perte de 110 M\$ pour le premier trimestre de 2017.

La comparabilité de nos résultats a subi l'incidence de certains facteurs hors exploitation, qui sont présentés en tant qu'éléments d'ajustement dans le tableau sur le rapprochement des mesures non conformes aux PCGR à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR*. Parmi les facteurs hors exploitation ayant influé sur la comparabilité de nos résultats d'une période à l'autre, mentionnons :

- les pertes non réalisées liées à la juste valeur d'un montant de 341 M\$ au premier trimestre de 2018 comparativement à 205 M\$ en 2017. Ces pertes découlent des variations de la juste valeur de notre placement dans le fond, qui sont établies d'après le cours de notre action ordinaire. Le 1^{er} janvier 2018, ENF a adopté IFRS 9 « Instruments financiers » selon une méthode rétrospective. Il en est résulté que la variation non réalisée de la juste valeur est désormais comptabilisée dans les résultats plutôt que dans les autres éléments du résultat global. Pour de plus amples renseignements, voir les rubriques *Mesures non conformes aux PCGR* et *Modifications de conventions comptables*.

Après prise en compte des facteurs ci-dessus, le solde de l'augmentation est attribuable principalement aux importants facteurs commerciaux suivants :

- la hausse des produits de distribution provenant des parts du fonds au premier trimestre de 2018 comparativement au premier trimestre de 2017 puisque le fonds a porté ses distributions mensuelles par part à 0,2134 \$ en janvier 2018 et que nous avons augmenté notre participation dans le fonds. En décembre 2017, nous avons affecté le produit de nos émissions d'actions ordinaires à l'achat de parts du fonds supplémentaires. En avril 2017, nous avons aussi acquis des parts supplémentaires du fonds lorsqu'Enbridge a échangé des parts du fonds contre des actions ordinaires de la société dans le cadre d'une opération non monétaire. De plus, chaque mois, nous avons également acheté des parts du fonds supplémentaires au moyen des liquidités générées au titre des dividendes réinvestis dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions (« RRAC »);
- le montant d'impôts comparable auxquels sont assujetties les distributions que nous recevons du fonds, dont le taux varie en fonction de l'assujettissement à l'impôt de ces distributions pour une période donnée. Dans la mesure où une partie de la distribution représente un dividende intersociétés libre d'impôts ou un remboursement sur le capital, la société ne sera pas redevable d'impôts en trésorerie sur cette partie de la distribution.

BÉNÉFICE AJUSTÉ

Pour le premier trimestre de 2018, le bénéfice ajusté s'est établi à 111 M\$ comparativement à 67 M\$ pour le premier trimestre de 2017. Les éléments ayant influé sur notre perte, dont il est question à la rubrique *Aperçu de la performance d'Enbridge Income Fund Holdings Inc. – Perte*, ont également influé sur notre bénéfice ajusté, qui comprend principalement une augmentation des produits de distribution du fonds.

FLUX DE TRÉSORERIE

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont atteint 137 M\$ au premier trimestre de 2018 comparativement à 68 M\$ au premier trimestre de 2017, tandis que les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont chiffrées à 67 M\$ comparativement à 18 M\$. Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, les sorties de trésorerie liées aux activités de financement ont atteint 69 M\$ contre 49 M\$ pour la période correspondante de 2017.

Les facteurs ayant influé sur nos flux de trésorerie d'une période à l'autre sont principalement les suivants :

- la hausse des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation en raison principalement de l'augmentation des distributions reçues du fonds en 2018;
- la hausse des sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement en raison principalement des avances nettes consenties à une filiale d'EIPLP aux termes d'un prêt à vue subordonné et l'acquisition de parts du fonds supplémentaires dans le cadre du RRAC en 2018;
- la hausse des sorties de trésorerie liées aux activités de financement attribuable à l'augmentation des dividendes versés.

Pour de plus amples renseignements, voir la rubrique *Situation de trésorerie et source de financement – Sources et emploi de la trésorerie*.

DIVIDENDES

Nous versons des dividendes mensuels à nos actionnaires. Au 31 mars 2018, le taux global trimestriel des dividendes déclarés s'établissait à 0,5649 \$ par action ordinaire (0,5133 \$ en 2017), ce qui représente des dividendes totalisant 98 M\$ (64 M\$ en 2017) et un ratio de distribution des dividendes ajusté de 88,3 % (95,6 % en 2017). Les facteurs ayant influé sur l'évolution de nos dividendes d'une période à l'autre sont principalement les suivants :

- en janvier 2018, nous avons porté notre dividende mensuel par action ordinaire à 0,1883 \$, soit une hausse de 10 % par rapport aux dividendes déclarés pour 2017, hausse qui va de pair avec la croissance prévue des dividendes du fait de la performance attendue du portefeuille d'actifs du groupe du fonds au titre du bénéfice et des flux de trésorerie;
- l'augmentation du nombre de nos actions ordinaires en circulation au cours du premier trimestre de 2018 à la suite de notre appel public à l'épargne en décembre 2017 et l'échange par Enbridge de parts du fonds contre des actions ordinaires de la société dans le cadre d'une opération non monétaire en avril 2017.

INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent rapport de gestion renferme des informations prospectives, ou énoncés prospectifs, qui visent à fournir des renseignements sur la société et sur le groupe du fonds, notamment dans le cadre de l'analyse par la direction des projets et activités à venir de la société et du groupe du fonds. Ces renseignements pourraient ne pas être pertinents à d'autres fins. Généralement, les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de verbes comme « entrevoir », « s'attendre à », « projeter », « estimer », « prévoir », « planifier », « viser », « cibler », « croire » et autres termes du genre qui laissent entendre la possibilité de résultats futurs ou certaines perspectives. Le présent document et ceux qui y sont intégrés par renvoi contiennent des informations ou des déclarations prospectives ayant trait notamment à ce qui suit : le bénéfice (la perte) ou le bénéfice (la perte) ajusté(e); le bénéfice (la perte) ou le bénéfice (la perte) ajusté(e) par action; les flux de trésorerie; les dividendes ou distributions; les distributions versées par le fonds à la société; la croissance des dividendes et les attentes à l'égard du versement des dividendes; les besoins en fonds de roulement; les sources de liquidités et la suffisance des ressources financières; la souplesse des distributions; les occasions de croissance interne; l'utilisation de la trésorerie non distribuée; et les occasions d'investissement.

Bien que ces énoncés prospectifs soient, de l'avis de la société, raisonnables compte tenu des renseignements disponibles à la date à laquelle ils sont présentés et des procédés utilisés pour les formuler, ils ne garantissent nullement le rendement à venir, et les lecteurs sont invités à faire preuve de prudence en ne se fiant pas outre mesure à de tels énoncés. De par leur nature, ces énoncés s'appuient sur diverses hypothèses, et ils tiennent compte de risques et d'incertitudes, connus et inconnus, ainsi que d'autres facteurs pouvant faire en sorte que les résultats réels, les niveaux d'activité et les réalisations diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés en question. Les hypothèses importantes visent notamment : l'offre et la demande de pétrole brut, de gaz naturel, de liquides de gaz naturel (« LGN ») et d'énergie renouvelable; le prix du pétrole brut, du gaz naturel, des LGN et de l'énergie renouvelable; les taux de change; l'inflation; la capacité d'exportation des installations pipelinaires au Canada; la situation de la concurrence; les taux d'intérêt; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre et des matériaux de construction; la fiabilité d'exploitation; les approbations par les clients et les organismes de réglementation; le maintien du soutien et de l'approbation des organismes de réglementation pour les projets du groupe du fonds; les dates de mise en service prévues; les conditions météorologiques; l'incidence de la politique de versement des dividendes sur les flux de trésorerie futurs de la société ou du groupe du fonds; l'utilisation de la trésorerie non distribuée pour payer les impôts futurs sur le résultat; l'accès aux marchés boursiers, les acquisitions potentielles, les cessions ou autres opérations stratégiques, les notations de crédit du groupe du fonds; le financement des projets d'immobilisations; le bénéfice (la perte) ou le bénéfice (la perte) ajusté(e); le bénéfice (la perte) par action; les flux de trésorerie et les dividendes ou distributions. Les hypothèses relatives à l'offre et à la demande de pétrole brut, de gaz naturel, de LGN et d'énergie renouvelable, et aux prix de ces marchandises, sont importantes pour tous les énoncés prospectifs dont elles constituent la base. Ces facteurs sont pertinents pour tous les énoncés prospectifs puisqu'ils peuvent avoir une incidence sur les niveaux actuels et futurs de la demande pour les services du groupe du fonds. Par ailleurs, les taux de change, l'inflation et les taux d'intérêt ont une incidence sur le contexte économique et le contexte des affaires dans lesquels la société et le groupe du fonds évoluent et ils peuvent se répercuter sur les niveaux de la demande pour les services du groupe du fonds et le coût des intrants et sont par conséquent indissociables de tous les énoncés prospectifs. En raison des interdépendances et de la corrélation entre ces facteurs macroéconomiques, il est impossible de déterminer avec certitude l'incidence que pourrait avoir l'une ou l'autre de ces hypothèses sur un énoncé prospectif, en particulier en ce qui concerne le bénéfice (la perte), le bénéfice (la perte) ajusté(e) et les montants applicables par action ou les dividendes ou distributions futurs. Voici les hypothèses les plus pertinentes associées aux énoncés prospectifs sur

les projets en construction, y compris les dates d'achèvement et les dépenses en immobilisations : la disponibilité et le prix de la main-d'œuvre et des matériaux de construction; l'incidence de l'inflation et des taux de change sur les coûts de la main-d'œuvre et des matériaux; l'incidence des taux d'intérêt sur les coûts d'emprunt; l'incidence des conditions météorologiques; l'approbation par les clients, les gouvernements et les organismes de réglementation des calendriers de construction et de mise en service et des programmes de recouvrement des coûts.

Les énoncés prospectifs de la société sont assujettis à des risques et incertitudes au sujet des dividendes futurs, du rendement de l'exploitation, des paramètres de la réglementation, de l'approbation des projets et du soutien apporté à ces derniers, du renouvellement des emprises, des conditions météorologiques, de la conjoncture économique et de la situation de la concurrence, de l'opinion publique, des modifications apportées aux lois fiscales et aux taux d'imposition, des modifications aux accords commerciaux, des taux de change, des taux d'intérêt, du prix des marchandises, des décisions politiques et de l'offre et la demande pour les marchandises, notamment aux risques et incertitudes dont il est question dans le présent rapport de gestion et dans d'autres documents déposés par la société auprès des autorités en valeurs mobilières au Canada. Il est impossible d'établir avec précision l'incidence de l'un ou l'autre de ces risques, incertitudes ou facteurs sur l'un quelconque des énoncés prospectifs puisqu'ils sont interdépendants et que le plan d'action futur de la société dépend de l'évaluation, par la direction, de l'ensemble des renseignements connus à un moment ou à un autre. Sauf dans la mesure prévue par les lois applicables, la société n'est pas tenue d'actualiser ou de réviser publiquement un énoncé prospectif présenté dans les pages du présent rapport de gestion ou autrement, que ce soit à la lumière de nouveaux éléments d'information, de nouveaux faits ou pour quelque autre motif que ce soit. Tout énoncé prospectif ultérieur, écrit ou verbal, attribuable à la société ou à quiconque agissant au nom de la société, doit être expressément considéré comme visé par la présente mise en garde.

MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

Le présent rapport de gestion renferme des références à notre bénéfice ajusté et à notre bénéfice ajusté par action ordinaire. Par bénéfice ajusté, nous entendons notre bénéfice ajusté pour exclure les facteurs hors exploitation. Ces facteurs, assimilés à des éléments d'ajustement, sont rapprochés et décrits à la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux PCGR – Perte et bénéfice ajusté*.

Le gérant est d'avis que la présentation d'informations sur notre bénéfice ajusté fournit des renseignements utiles aux actionnaires puisqu'elle contribue à rehausser la transparence et donne un meilleur aperçu de la performance d'ENF. Notre bénéfice ajusté permet au gérant d'établir des objectifs, y compris pour ce qui est du paiement de distributions, et d'évaluer la performance d'ENF. Notre bénéfice ajusté et bénéfice ajusté par action ordinaire sont des mesures qui n'ont pas de signification normalisée aux termes des principes comptables généralement reconnus des États-Unis (« PCGR des États-Unis ») et ne sont pas considérées comme des mesures conformes aux PCGR des États-Unis. Par conséquent, ces mesures ne sauraient être comparées aux mesures de même nature présentées par d'autres émetteurs.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les mesures conformes aux PCGR et les mesures non conformes aux PCGR.

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX PCGR – PERTE ET BÉNÉFICE AJUSTÉ

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		
Perte ¹	(184)	(110)
Éléments d'ajustement :		
Variation de la juste valeur du placement, montant non réalisé, déduction faite des impôts sur le résultat ²	295	177
Bénéfice ajusté	111	67

¹ L'information correspondante pour le trimestre clos le 31 mars 2017 a été ajustée rétrospectivement pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 9. Voir Modifications de conventions comptables.

² Représente les variations non réalisées de la juste valeur découlant de la variation de la juste valeur de notre placement dans le fonds, qui est établie d'après le cours de notre action ordinaire. Le 1^{er} janvier 2018, ENF a adopté IFRS 9 « Instruments financiers » selon une méthode rétrospective. Il en est résulté que la variation non réalisée de la juste valeur est désormais comptabilisée dans les résultats plutôt que dans les autres éléments du résultat global. Voir la rubrique Modifications de conventions comptables.

Le bénéfice ajusté s'est chiffré à 111 M\$ pour le premier trimestre de 2018, comparativement à 67 M\$ pour le premier trimestre de 2017. Les importants facteurs commerciaux ayant contribué à la hausse de notre bénéfice ajusté d'une période à l'autre sont les suivants :

- l'augmentation des produits de distributions reçus du fonds en raison de la majoration du taux de distribution sur les parts du fonds à compter de janvier 2018 et notre achat de parts du fonds supplémentaires en décembre 2017, de même que l'augmentation du nombre de parts du fonds que nous détenons du fait de l'opération non monétaire réalisée par Enbridge dans le cadre de laquelle Enbridge a échangé des parts du fonds contre des actions ordinaires de la société en avril 2017.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Nous versons une grande proportion de la trésorerie reçue du fonds. Selon toute attente, la trésorerie non distribuée servira à payer les impôts sur le résultat futurs ainsi qu'à constituer des réserves visant à maintenir le versement à long terme de dividendes prévisibles à nos actionnaires. La trésorerie non requise pour financer les dividendes ou pour répondre aux besoins en fonds de roulement est avancée à une filiale d'EIPLP aux termes d'un prêt à vue subordonné assorti d'un taux d'intérêt annuel de 4,3 %. Au 31 mars 2018, l'encours exigible d'EIPHI était de 113 M\$ (72 M\$ au 31 décembre 2017).

Nos besoins en fonds de roulement ne devraient pas être importants en 2018. Nous avons conclu une entente avec ECT aux termes de laquelle ECT nous rembourse tous les frais engagés dans le cadre de l'administration courante d'une société cotée en bourse.

Au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017, nous étions libres de dette à long terme.

Nous devrions pouvoir obtenir, au besoin, des capitaux additionnels pour financer nos investissements futurs dans le fonds en accédant aux marchés boursiers sous réserve d'être en mesure de le faire selon des modalités favorables.

SOURCES ET EMPLOI DE LA TRÉSORERIE

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		
Activités opérationnelles	137	68
Activités d'investissement	(67)	(18)
Activités de financement	(69)	(49)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1	1

Les sources et emplois importants de la trésorerie pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017 sont résumés ci-après.

Activités opérationnelles

Les entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles rendent compte des distributions en trésorerie reçues du fonds, déduction faite des impôts sur le résultat. Les facteurs ayant influé sur la hausse des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation d'une période à l'autre comprennent principalement :

- l'augmentation des distributions reçues du fonds au premier trimestre de 2018 en raison de la majoration du taux de distribution sur les parts du fonds en janvier 2018 et de l'accroissement de notre participation dans le fonds en 2018;
- le remboursement, par le fonds, aux termes d'une entente d'assistance de paiement, des frais d'émission d'actions que nous avons engagés en lien avec notre appel public à l'épargne en décembre 2017.

Activités d'investissement

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement rendent compte principalement de l'acquisition de parts du fonds supplémentaires ainsi que des avances à une filiale d'EIPLP et des remboursements de cette dernière aux termes d'un emprunt à vue subordonné. Ces activités sont traitées comme des transactions entre parties liées. Les facteurs ayant influé sur la hausse des sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement d'une période à l'autre comprennent principalement :

- l'augmentation des liquidités conservées au titre des dividendes réinvestis d'un montant de 26 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2018 (14 M\$ en 2017), dont le produit a été affecté à

l'achat de 1,0 million de parts du fonds (0,4 million en 2017). Cela représente un taux de participation moyen au RRAC de 27,0 % (22,9 % en 2017);

- les avances nettes de 41 M\$ consenties à une filiale d'EIPLP aux termes d'un prêt à vue subordonné au cours du premier trimestre de 2018 comparativement à 4 M\$ pour la période correspondante de 2017.

Activités de financement

Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement rendent compte principalement de nos émissions d'actions ordinaires et des dividendes mensuels que nous versons à nos actionnaires, déduction faite de la trésorerie conservée au titre des dividendes réinvestis dans le cadre du RRAC. Nos actionnaires peuvent choisir de participer au RRAC, qui permet aux participants de réinvestir leurs dividendes dans des actions ordinaires de la société en profitant d'un escompte de 2 % sur le cours du marché. Les facteurs ayant influé sur la hausse des sorties de trésorerie liées aux activités de financement d'une période à l'autre comprennent principalement :

- la hausse des dividendes versés en 2018 en raison du nombre accru d'actions ordinaires en circulation ainsi que l'augmentation des dividendes versés mensuellement à compter de janvier 2018. La hausse des dividendes versés a été annulée en partie par l'augmentation de la trésorerie conservée au titre des dividendes réinvestis dont il est question ci-dessus.

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

ADOPTION DE NOUVELLES NORMES

Instruments financiers

Le 1^{er} janvier 2018, la société a adopté IFRS 9 selon une méthode rétrospective. IFRS 9 « Instruments financiers » termine le projet de l'International Accounting Standards Board (« IASB ») en vue de remplacer l'International Accounting Standard (« IAS ») 39 « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation ». IFRS 9 introduit une approche unique pour déterminer si un actif financier est évalué au coût amorti ou à la juste valeur et remplace les multiples règles prévues par IAS 39. Cette approche unique se fonde sur la manière dont une entité gère ses instruments financiers dans le contexte de son modèle économique et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ses actifs financiers. À la suite de l'adoption d'IFRS 9, le placement de la société dans le fonds n'est plus comptabilisé comme un placement disponible à la vente à la juste valeur inclus dans les autres éléments du résultat global. Désormais, les gains et les pertes, déduction faite des impôts, qui découlent des variations de la juste valeur du placement sont comptabilisés dans les résultats.

IFRS 9 introduit également le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues, qui remplace le modèle fondé sur les pertes subies. Selon le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues, les pertes de crédit sont estimées en fonction de la moyenne probable pondérée des flux de trésorerie futurs en tenant compte de tous les cas de défaut de paiement possibles sur la durée des prêts et des créances. L'adoption du modèle fondé sur les pertes de crédit n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la société.

Le tableau qui suit présente l'incidence de l'adoption d'IFRS 9 sur les postes des états financiers pour les périodes correspondantes.

	Avant l'adoption d'IFRS 9	Incidence de l'adoption	Trimestre clos le 31 mars 2017
<i>(non audités; en millions de dollars canadiens)</i>			
Bénéfice (perte) avant impôts sur le résultat	68	(205)	(137)
Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat	(1)	28	27
Bénéfice (perte)	67	(177)	(110)
Autres éléments du résultat global			
Autres éléments du résultat global	(205)	205	—
Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat	28	(28)	—
Résultat global	(110)	—	(110)

	Avant l'adoption d'IFRS 9	Incidence de l'adoption	31 décembre 2017
<i>(non audités; en millions de dollars canadiens)</i>			
Résultats non distribués	94	360	454
Cumul des autres éléments du résultat global	360	(360)	—

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

	2018		2017			2016		
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)</i>								
Produits	112	86	79	80	68	67	67	68
Bénéfice (perte) ¹	(184)	(171)	68	(35)	(110)	142	266	353
Résultat par action ordinaire ¹	(1,06)	(1,11)	0,46	(0,25)	(0,88)	1,15	2,16	3,00
Résultat dilué par action ordinaire ¹	(1,06)	(1,11)	0,46	(0,25)	(0,88)	0,64	0,80	0,92
Dividendes déclarés	98	80	76	75	64	58	58	58
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,5649	0,5133	0,5133	0,5133	0,5133	0,4665	0,4665	0,4665

¹ L'information correspondante pour le trimestre clos le 31 mars 2017 a été ajustée rétrospectivement pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 9. Voir Modifications de conventions comptables.

Les éléments importants ayant influé sur nos résultats financiers sont les suivants :

- Pour chaque période, les postes « Bénéfice (perte) » et « Bénéfice (perte) par action ordinaire » comprennent des gains et des pertes hors trésorerie non réalisés liés à la juste valeur qui découlent de notre placement dans le fonds, lesquels sont assimilés à des facteurs hors exploitation.
- En janvier 2018, nous avons majoré notre dividende par action ordinaire de 10 % pour le porter à 0,1883 \$ par mois à compter du dividende payable en janvier. Cette augmentation est attribuable à la croissance prévue des distributions reçues du fonds.
- En décembre 2017, nous avons réalisé un appel public à l'épargne prévoyant l'émission de 20,7 millions d'actions ordinaires au prix de 27,80 \$ l'action, pour un produit brut de 575 M\$. Parallèlement à la clôture de l'appel public à l'épargne, Enbridge a souscrit, dans le cadre d'un placement privé, 5,1 millions d'actions ordinaires, pour un produit brut de 143 M\$, afin de conserver sa participation de 19,9 % dans la société. À la clôture de l'opération, la participation économique d'Enbridge dans le groupe du fonds et la société a été ramenée de 84,6 % à 82,5 %, tandis que notre participation économique dans le groupe du fonds est passée de 19,2 % à 21,8 %.

- À la suite de notre appel public à l'épargne en décembre 2017, nous avons souscrit 25,8 millions de parts du fonds du fait de notre émission d'actions ordinaires auprès du public et d'Enbridge, portant à 173,7 millions le nombre total de parts du fonds que nous détenions à ce moment-là. La participation accrue de la société dans les parts du fonds a fait augmenter le montant des distributions reçues du fonds et, par conséquent, a rehaussé nos produits et notre bénéfice.
- En avril 2017, Enbridge a échangé 21,7 millions de parts du fonds contre un montant équivalent d'actions ordinaires de la société. Afin de maintenir sa participation de 19,9 % dans la société, Enbridge a conservé 4,3 millions des actions ordinaires émises aux termes de cet échange et a vendu le reste auprès du public.
- En janvier 2017, nous avons majoré notre dividende par action ordinaire de 10 % pour le porter à 0,1711 \$ par mois à compter du dividende payable en janvier.
- En avril 2016, nous avons affecté le produit de notre émission d'actions ordinaires auprès du public et d'Enbridge à la souscription de 25,4 millions de parts du fonds, portant à 122,9 millions le nombre total de parts du fonds que nous détenions à ce moment-là. La participation accrue de la société dans les parts du fonds a fait augmenter le montant des distributions reçues du fonds et, par conséquent, a rehaussé nos produits et notre bénéfice.
- Les parts de catégorie C d'EIPLP, les parts privilégiées d'ECT et les parts du fonds détenues par Enbridge, directement ou indirectement, peuvent être échangées contre des actions ordinaires de la société, sous réserve de certaines restrictions, ce qui pourrait avoir un effet dilutif sur le résultat par action ordinaire de la société.

DONNÉES SUR LES TITRES EN CIRCULATION

En date du 27 avril 2018, il y avait 174 963 276 actions ordinaires et une action comportant droit de vote spécial émises et en circulation.

ENBRIDGE INCOME FUND HOLDINGS INC.
ÉTATS FINANCIERS
(NON AUDITÉS)

31 mars 2018

ENBRIDGE INCOME FUND HOLDINGS INC. ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017 ¹
<i>(non audités; en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)</i>		
Produits de distributions et autres produits	112	68
Variation de la juste valeur du placement, montant latent (note 5)	(341)	(205)
Perte avant impôts sur le résultat	(229)	(137)
Recouvrement d'impôts sur le résultat	45	27
Perte	(184)	(110)
Autres éléments du résultat global	—	—
Résultat global	(184)	(110)
Résultat de base et dilué par action ordinaire	(1,06)	(0,88)

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires.

1 Ajusté rétrospectivement pour rendre compte de l'adoption de l'International Financial Reporting Standards (« IFRS ») 9 (note 3).

ENBRIDGE INCOME FUND HOLDINGS INC. ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Actions ordinaires	Action comportant droit de vote spécial	Prime d'émission d'actions	Résultats non distribués ¹	Total
<i>(non audités; en millions de dollars canadiens)</i>					
31 décembre 2017	4 469	—	192	454	5 115
Résultat global	—	—	—	(184)	(184)
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	—	—	—	(98)	(98)
Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions	26	—	—	—	26
31 mars 2018	4 495	—	192	172	4 859

	Actions ordinaires	Action comportant droit de vote spécial	Prime d'émission d'actions	Résultats non distribués ¹	Total
<i>(non audités; en millions de dollars canadiens)</i>					
31 décembre 2016	2 984	—	192	997	4 173
Résultat global	—	—	—	(110)	(110)
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	—	—	—	(64)	(64)
Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions	14	—	—	—	14
31 mars 2017	2 998	—	192	823	4 013

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires.

¹ Ajusté rétrospectivement pour rendre compte de l'adoption d'IFRS 9 (note 3).

ENBRIDGE INCOME FUND HOLDINGS INC. TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017 ¹
<i>(non audités; en millions de dollars canadiens)</i>		
Activités opérationnelles		
Perte	(184)	(110)
Ajustements visant à rapprocher la perte aux entrées de trésorerie nettes liées aux activités opérationnelles :		
Variation de la juste valeur du placement, montant latent	341	205
Recouvrement d'impôts sur le résultat différés	(46)	(27)
Variations des actifs et des passifs des activités opérationnelles	26	—
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités opérationnelles	137	68
Activités d'investissement		
Achat de parts de fiducie d'Enbridge Income Fund	(26)	(14)
Avances sur le prêt à vue de la société affiliée	(50)	(14)
Remboursements sur le prêt à vue de la société affiliée	9	10
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	(67)	(18)
Activités de financement		
Dividendes payés sur les actions ordinaires	(69)	(49)
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(69)	(49)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1	1
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	—	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	1	1
Information supplémentaire		
Trésorerie affectée aux impôts sur le résultat	—	1

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires.

¹ Ajusté rétrospectivement pour rendre compte de l'adoption d'IFRS 9 (note 3).

ENBRIDGE INCOME FUND HOLDINGS INC. ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

	31 mars 2018	31 décembre 2017
<i>(non audités; en millions de dollars canadiens)</i>		
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	—
Créances clients et autres	—	1
Montants à recevoir d'une société affiliée	—	23
Prêt à vue exigible d'une société affiliée	113	72
Impôts sur le résultat à recouvrer	3	4
Distributions à recevoir	37	31
	154	131
Participation dans Enbridge Income Fund <i>(notes 5 et 8)</i>	4 763	5 078
Total des actifs	4 917	5 209
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants		
Dettes fournisseurs et autres	8	1
Dividendes à payer	33	30
	41	31
Impôts sur le résultat différés	17	63
	58	94
Capitaux propres		
Capital social	4 495	4 469
Prime d'émission d'actions	192	192
Résultats non distribués	172	454
	4 859	5 115
Total des passifs et capitaux propres	4 917	5 209

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires.

1 Ajusté rétrospectivement pour rendre compte de l'adoption d'IFRS 9 (note 3).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES (non audités)

1. APERÇU DES ACTIVITÉS

Enbridge Income Fund Holdings Inc. (« ENF » ou la « société ») est une société cotée en bourse constituée le 26 mars 2010 en vertu des lois de la province de l'Alberta. Les actions ordinaires de la société ont commencé à être négociées à la Bourse de Toronto le 21 décembre 2010. La société détient une participation dans Enbridge Income Fund (le « fonds »), fiducie à capital variable sans personnalité morale établie aux termes d'un acte de fiducie en vertu des lois de la province de l'Alberta.

Les activités de la société se limitent à sa participation dans le fonds. Le fonds, du fait de sa participation indirecte dans Enbridge Income Partners LP (« EIPLP »), exerce des activités de transport, de stockage et de production d'énergie. EIPLP détient des participations dans des actifs de transport et de stockage d'hydrocarbures liquides, y compris le réseau principal au Canada, le réseau régional des sables bitumineux, une participation à hauteur de 50 % dans Alliance Pipeline, qui transporte du gaz naturel du Canada vers les États-Unis, ainsi que des participations dans des actifs de production d'énergie renouvelable et de substitution.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers intermédiaires condensés non audités ci-joints de la société ont été préparés conformément à l'International Accounting Standard (« IAS ») 34, « Information financière intermédiaire » des IFRS. Ils ne comprennent pas toute l'information ni toutes les notes exigées conformément aux IFRS à l'égard d'états financiers annuels et il faut donc les lire en parallèle avec les états financiers annuels audités d'ENF et les notes y afférentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Les présents états financiers intermédiaires condensés respectent les mêmes grandes conventions comptables que celles incluses dans les états financiers annuels d'ENF pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, sauf en ce qui concerne l'adoption de nouvelles normes (*note 3*). Le conseil d'administration de la société (le « conseil ») a autorisé la publication des présents états financiers le 10 mai 2018.

3. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

ADOPTION DE NOUVELLES NORMES

Instruments financiers

Le 1^{er} janvier 2018, la société a adopté IFRS 9 selon une méthode rétrospective. IFRS 9 « Instruments financiers » termine le projet de l'International Accounting Standards Board en vue de remplacer IAS 39 « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation ». IFRS 9 introduit une approche unique pour déterminer si un actif financier est évalué au coût amorti ou à la juste valeur et remplace les multiples règles prévues par IAS 39. Cette approche unique se fonde sur la manière dont une entité gère ses instruments financiers dans le contexte de son modèle économique et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ses actifs financiers. À la suite de l'adoption d'IFRS 9, le placement de la société dans le fonds n'est plus comptabilisé comme un placement disponible à la vente à la juste valeur inclus dans les autres éléments du résultat global. Désormais, les gains et les pertes, déduction faite des impôts, qui découlent des variations de la juste valeur du placement sont comptabilisés dans les résultats.

IFRS 9 introduit également le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues, qui remplace le modèle fondé sur les pertes subies. Selon le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues, les pertes de crédit sont estimées en fonction de la moyenne probable pondérée des flux de trésorerie futurs en tenant compte de tous les cas de défaut de paiement possibles sur la durée des prêts et des créances. L'adoption du modèle fondé sur les pertes de crédit ne n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la société.

Le tableau qui suit présente l'incidence de l'adoption d'IFRS 9 sur les postes des états financiers pour les périodes correspondantes.

	Avant l'adoption d'IFRS 9	Incidence de l'adoption	Trimestre clos le 31 mars 2017
<i>(non audités; en millions de dollars canadiens)</i>			
Bénéfice (perte) avant impôts sur le résultat	68	(205)	(137)
Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat	(1)	28	27
Bénéfice (perte)	67	(177)	(110)
Autres éléments du résultat global			
Autres éléments du résultat global	(205)	205	—
Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat	28	(28)	—
Résultat global	(110)	—	(110)

	Avant l'adoption d'IFRS 9	Incidence de l'adoption	31 décembre 2017
<i>(non audités; en millions de dollars canadiens)</i>			
Résultats non distribués	94	360	454
Cumul des autres éléments du résultat global	360	(360)	—

4. RÉSULTAT PAR ACTION ORDINAIRE

PERTE DE BASE

La perte par action ordinaire est calculée en divisant la perte par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation.

PERTE DILUÉE

Enbridge Inc. (« Enbridge ») détient directement et indirectement des parts de fiducie ordinaires du fonds (« parts du fonds »), des parts privilégiées d'Enbridge Commercial Trust (« parts privilégiées d'ECT ») et des parts de catégorie C d'EIPLP, qui peuvent être échangées contre des actions ordinaires de la société. Si les titres étaient échangés contre des actions ordinaires de la société, celle-ci souscrirait le même nombre de parts du fonds supplémentaires, ce qui contribuerait à augmenter les produits de distributions de la société.

Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ayant servi à établir la perte de base et la perte diluée par action ordinaire pour le trimestre clos le 31 mars 2018 est de 174 millions (124 millions en 2017).

Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, des titres convertibles antidilutifs, soit 72,5 millions de parts du fonds, 87,7 millions de parts privilégiées d'ECT et 442,9 millions de parts de catégorie C (respectivement 94,2 millions, 87,7 millions et 442,9 millions en 2017) ont été exclus du calcul de la perte diluée par action ordinaire.

5. PARTICIPATION DANS ENBRIDGE INCOME FUND

Au 31 mars 2018, la société détenait 174,3 millions de parts (173,7 millions au 31 décembre 2017) ou 70,7 % (70,6 % au 31 décembre 2017) des parts émises et en circulation du fonds.

	Trimestre clos le 31 mars 2018	Exercice clos le 31 décembre 2017
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		
Solde au début de la période	5 078	4 235
Participation acquise ^{1,2,3}	26	1 485
Variation de la juste valeur pour la période	(341)	(642)
Solde à la fin de la période	4 763	5 078

¹ Au cours du trimestre clos le 31 mars 2018 et de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la société a utilisé les liquidités générées et investies dans le cadre de son régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions pour acheter respectivement 1 million et deux millions de parts du fonds.

² Le 18 avril 2017, la société a reçu 21,7 millions de parts du fonds en lien avec l'échange, par Enbridge, de 21,7 millions de parts du fonds contre des actions ordinaires de la société.

³ Le 7 décembre 2017, la société a utilisé le produit de son appel public à l'épargne pour acheter 25,8 millions de parts du fonds.

PRODUITS DE DISTRIBUTIONS

Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, le fonds a déclaré en faveur de la société des distributions mensuelles de 0,2134 \$ par part (0,1792 \$ en 2017), pour un montant total de 111 M\$ (67 M\$ en 2017).

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS SOMMAIRES¹

Les renseignements financiers sommaires du fonds à l'appui des résultats de la société, lesquels sont tirés des états financiers du fonds préparés selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis (« PCGR des États-Unis »), s'établissent comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		
Quote-part du bénéfice (de la perte) des satellites	(68)	92
Bénéfice (perte)	(85)	74
Autres éléments du résultat global	15	(4)
Total du résultat global	(70)	70

¹ Les renseignements financiers sommaires du fonds étant préparés selon les PCGR des États-Unis, il se pourrait que les résultats aient été différents s'ils avaient été traités selon les IFRS.

	31 mars 2018	31 décembre 2017
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		
Actifs courants	837	1 018
Actifs non courants	2 579	2 846
Passifs courants	513	225
Passifs non courants	1 926	2 420

¹ Les renseignements financiers sommaires du fonds étant préparés selon les PCGR des États-Unis, il se pourrait que les résultats aient été différents s'ils avaient été traités selon les IFRS.

6. CAPITAL SOCIAL ET PRIME D'ÉMISSION D'ACTION

DIVIDENDES

La société a déclaré pour chacun des mois du trimestre clos le 31 mars 2018 un dividende mensuel de 0,1883 \$ par action qui a été payé le mois suivant (0,1711 \$ en 2017).

En mars 2018, la société a annoncé un dividende mensuel de 0,1883 \$ par action ordinaire qui sera versé le 16 avril 2018 aux actionnaires inscrits le 2 avril 2018. En avril 2018, la société a annoncé un dividende mensuel de 0,1883 \$ par action ordinaire qui sera versé le 15 mai 2018 aux actionnaires inscrits le 30 avril 2018. Le 7 mai 2018, le conseil a déclaré un dividende mensuel de 0,1883 \$ par action ordinaire qui sera versé le 15 juin 2018 aux actionnaires inscrits le 30 mai 2018.

7. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Le taux d'imposition effectif pour le trimestre clos le 31 mars 2018 était de 19,7 % (19,7 % en 2017). Pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017, la charge d'impôts sur le résultat exigibles de la société a été minime.

8. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur des instruments financiers est établie selon les meilleures estimations de la société au sujet de la valeur marchande d'après des techniques d'évaluation et elle s'appuie sur les prix pouvant être observés sur le marché lorsque ceux-ci sont accessibles. La juste valeur des prêts et créances et des autres passifs financiers s'approche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La société répartit ses actifs et ses passifs financiers évalués à la juste valeur selon trois niveaux établis en fonction du caractère observable des données entrant dans l'évaluation.

NIVEAU 1

Le niveau 1 comprend les instruments financiers évalués à la juste valeur en fonction des cours non ajustés s'appliquant à des actifs et des passifs identiques sur des marchés actifs et accessibles à la date d'évaluation. Par marché actif pour un instrument financier, il faut entendre un marché où des opérations sont conclues à une fréquence et à des volumes suffisants pour procurer de manière constante de l'information sur les cours. La société ne détenait aucun instrument financier jugé de niveau 1 au 31 mars 2018 ou au 31 décembre 2017.

NIVEAU 2

Le niveau 2 comprend les évaluations d'instruments financiers établies au moyen de données directement ou indirectement observables, sauf les prix cotés inclus dans le niveau 1. L'évaluation de la juste valeur de la participation dans le fonds est classée dans le niveau 2, puisque la technique d'évaluation fait référence au prix coté des actions ordinaires de la société et prévoit un ajustement pour tenir compte des actifs et des passifs qui ne s'appliquent pas au fonds. Au 31 mars 2018, la participation de la société dans le fonds avait une juste valeur de 4,8 G\$ (5,1 G\$ au 31 décembre 2017).

NIVEAU 3

Le niveau 3 comprend les évaluations d'instruments financiers basées sur des données moins observables, qui ne sont pas disponibles ou pour lesquels les données observables ne permettent pas d'étayer en grande partie la juste valeur des instruments financiers. En général, les instruments financiers évalués au moyen des données de niveau 3 portent sur des opérations à plus longue échéance, qui sont conclues sur des marchés moins actifs ou à des endroits pour lesquels il est impossible d'obtenir de l'information sur le prix, ou à l'égard desquelles aucun prix coté par les courtiers n'a de force exécutoire pour justifier une classification de niveau 2. La société ne détenait aucun instrument financier jugé de niveau 3 au 31 mars 2018 ou au 31 décembre 2017.

La société a pour politique de comptabiliser les transferts au dernier jour de la période. Il n'y avait aucun transfert entre les niveaux aux 31 mars 2018 ou 2017.

ENBRIDGE INCOME FUND
RAPPORT DE GESTION

31 mars 2018

GLOSSAIRE

BAIIA	bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement
BAIIA ajusté	bénéfice ajusté avant intérêts, impôts et amortissement
ECT	Enbridge Commercial Trust
EIPLP	Enbridge Income Partners LP
Enbridge	Enbridge Inc.
ENF	Enbridge Income Fund Holdings Inc.
FTD	flux de trésorerie distribuables
le fonds	Enbridge Income Fund
le gérant ou EMSI	Enbridge Management Services Inc.
le groupe du fonds	le fonds, ECT, EIPLP et les filiales et les entités détenues d'EIPLP
parts du fonds	parts de fiducie ordinaires du fonds
PCGR des États-Unis	principes comptables généralement reconnus des États-Unis

RAPPORT DE GESTION POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 MARS 2018

Le présent rapport de gestion daté du 10 mai 2018 doit être lu à la lumière des états financiers intermédiaires non audités d'Enbridge Income Fund au 31 mars 2018 et pour le trimestre clos à cette date, et des notes y afférentes, lesquels sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis d'Amérique (« PCGR des États-Unis »). Il doit aussi être lu conjointement avec les états financiers audités du fonds ainsi qu'avec le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

À moins d'indication contraire, toutes les mesures financières présentées dans le présent rapport de gestion sont exprimées en dollars canadiens. Il est possible d'obtenir un complément d'information sur Enbridge Income Fund, dont sa notice annuelle, sur le site SEDAR au www.sedar.com. À cette même adresse, sous le profil d'Enbridge Income Fund, le lecteur trouvera aussi un complément d'information sur Enbridge Income Partners LP (« EIPLP »), notamment ses états financiers et son rapport de gestion.

APERÇU

Les termes « nous », « notre », « nos » et « le fonds » employés dans le présent rapport de gestion font référence à Enbridge Income Fund à moins que le contexte ne s'y oppose. Le fonds est une fiducie à capital variable sans personnalité morale établie aux termes d'un acte de fiducie en vertu des lois de la province de l'Alberta. Du fait de notre participation indirecte dans EIPLP, nous exerçons des activités de transport, de stockage et de production d'énergie. EIPLP détient des participations dans des actifs de transport et de stockage d'hydrocarbures liquides, y compris le réseau principal au Canada, le réseau régional des sables bitumineux, une participation à hauteur de 50 % dans le pipeline Alliance, qui transporte du gaz naturel depuis le Canada jusqu'aux États-Unis, ainsi que des participations dans des actifs de production d'énergie renouvelable et de remplacement. EIPLP est un partenariat entre Enbridge Commercial Trust (« ECT ») et Enbridge Inc. (« Enbridge »).

Les porteurs de parts du fonds sont Enbridge Income Fund Holdings Inc. (« ENF »), société ouverte inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (« TSX »), et Enbridge, transporteur, distributeur et producteur d'énergie nord-américain inscrit à la TSX et à la Bourse de New York. Le fonds est un des membres du groupe du fonds, groupe qui comprend aussi ECT, EIPLP ainsi que les filiales et les entités détenues d'EIPLP. Nous détenons une participation directe dans ECT ainsi qu'une participation indirecte dans EIPLP. Notre rendement financier repose sur les résultats d'EIPLP, qui détient les entités opérationnelles sous-jacentes et les participations du groupe du fonds. Enbridge, par le truchement de sa filiale en propriété exclusive Enbridge Management Services Inc. (le « gérant » ou « EMSI »), est chargée de la gestion des activités courantes du groupe du fonds. Le gérant fournit également des services de soutien administratif et général au groupe du fonds.

La participation économique totale d'Enbridge dans le groupe du fonds et ENF était de 82,5 % au 31 mars 2018 du fait de sa participation indirecte dans le fonds, par le truchement d'ENF, de sa participation directe dans le fonds, par le truchement de parts de fiducie ordinaires du fonds (« parts du fonds »), de sa participation dans les parts privilégiées d'ECT et, enfin, de sa participation directe et indirecte dans les parts d'EIPLP.

APERÇU DU RENDEMENT D'ENBRIDGE INCOME FUND

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par part)</i>		
Bénéfice (perte)	(85)	74
Données sur les flux de trésorerie		
Rentrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	124	122
Rentrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'investissement	203	(233)
Rentrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement	(324)	113
Distributions		
Distributions déclarées sur les parts du fonds	158	118
Distribution sur les parts du fonds par part	0,6402	0,5376

BÉNÉFICE (PERTE)

Pour le premier trimestre de 2018, nous avons subi une perte de 85 M\$ comparativement à un bénéfice de 74 M\$ en 2017. Notre bénéfice est composé principalement des produits tirés de notre participation indirecte dans EIPLP, diminué des primes et des distributions privilégiées versées à Enbridge par ECT. Notre quote-part du bénéfice des satellites a subi les effets d'un certain nombre d'éléments inhabituels, non récurrents ou hors exploitation ayant influé sur le bénéfice d'EIPLP au cours des premiers trimestres de 2018 et 2017, les plus notables visant une perte hors trésorerie non réalisée sur dérivés de 293 M\$ (gain de 165 M\$ en 2017), une perte de 98 M\$ liée à une réduction de valeur d'actifs (néant en 2017) et une dépréciation d'actifs liée à un placement en actions de 22 M\$ (néant en 2017).

Une fois tenu compte des facteurs inhabituels, non récurrents ou hors exploitation ci-dessus, le solde de l'augmentation de notre quote-part du bénéfice des satellites provenant de notre participation indirecte dans EIPLP est principalement attribuable aux importants facteurs commerciaux suivants :

- les résultats supérieurs du réseau principal au Canada dans le secteur Oléoducs d'EIPLP en 2018, du fait principalement d'un taux de couverture de change plus avantageux utilisé pour comptabiliser les produits du réseau principal au Canada libellés en dollars américains, la hausse des droits repères résiduels aux termes du tarif international conjoint (« TIC ») pour le réseau principal au Canada et l'accroissement du débit à la suite de la mise en œuvre de mesures d'optimisation de la capacité en 2017;
- les produits supplémentaires générés par les actifs mis en service en 2017 dans le réseau régional des sables bitumineux;
- les apports plus importants des secteurs Gazoducs et Énergie verte d'EIPLP en 2018.

Pour de plus amples renseignements, voir la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR – Aperçu du rendement d'Enbridge Income Partners LP – BAIIA ajusté d'EIPLP*.

FLUX DE TRÉSORERIE

Pour le premier trimestre de 2018, les rentrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont atteint 124 M\$ contre 122 M\$ en 2017, tandis que les rentrées de trésorerie liées aux activités d'investissement ont atteint 203 M\$, comparativement aux sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement de 233 M\$. Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, les sorties de trésorerie liées aux activités de financement ont atteint 324 M\$, comparativement à des rentrées de trésorerie liées aux activités de financement de 113 M\$ pour la période correspondante de 2017.

Les facteurs ayant influé sur nos flux de trésorerie d'une période à l'autre comprennent principalement :

- l'augmentation des rentrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation en raison principalement de la majoration des distributions reçues d'ECT au premier trimestre de 2018,

laquelle résulte du taux de distribution supérieur sur les parts ordinaires d'ECT à compter de janvier 2018 et de notre achat de parts ordinaires d'ECT supplémentaires en décembre 2017. Les distributions reçues d'ECT reposent sur les distributions que lui verse EIPLP et rendent compte des éléments ayant influé sur le bénéfice dont il est question ci-dessus. Cette augmentation a été annulée en partie par notre remboursement à ENF, aux termes d'une entente d'assistance de paiement, des frais d'émission d'actions qu'ENF a engagés dans le cadre de son appel public à l'épargne en décembre 2017;

- l'augmentation des rentrées de trésorerie liées aux activités d'investissement en raison des remboursements nets d'un billet à vue à recevoir d'ECT au premier trimestre de 2018, comparativement aux avances nettes que nous avons consenties à ECT en 2017;
- l'augmentation des sorties de trésorerie liées aux activités de financement en raison des remboursements sur la facilité de crédit et de la majoration des distributions versées sur les parts du fonds au premier trimestre de 2018.

Pour de plus amples renseignements, voir la rubrique *Situation de trésorerie et sources de financement – Sources et emplois de la trésorerie*.

DISTRIBUTIONS

Nous versons des distributions mensuelles à nos porteurs de part. Pour le premier trimestre de 2018, le taux trimestriel global des distributions mensuelles déclarées s'établissait à 0,6402 \$ (0,5376 \$ en 2017) par part, soit des distributions totalisant 158 M\$ (118 M\$ en 2017). Les facteurs ayant influé sur les distributions que nous versons à nos associés d'une période à l'autre sont principalement les suivants :

- la hausse des distributions résultant du taux de distribution supérieur sur les parts du fonds à compter de janvier 2018 et le plus grand nombre de parts du fonds en circulation à la suite de notre émission en décembre 2017.

FAITS NOUVEAUX

POLITIQUE MODIFIÉE DE LA FERC SUR LE TRAITEMENT DES IMPÔTS

Le 15 mars 2018, la Federal Energy Regulatory Commission (« FERC ») a modifié sa politique de longue date quant au traitement des montants d'impôts inclus dans les droits des pipelines et d'autres entités assujetties à la réglementation des tarifs et dont les droits sont fondés sur le coût du service dans le cadre d'une société en commandite principale. Bien que nous ne soyons pas touchés directement par les mesures adoptées par la FERC, aux termes du TIC, les réductions tarifaires pour Enbridge Energy Partners, L.P. (« EEP ») produiraient une hausse des produits compensatoire pour le réseau principal au Canada d'EIPLP qui pourrait influencer directement notre quote-part du bénéfice des satellites provenant de notre participation indirecte dans EIPLP. L'incidence dépendra du résultat des mesures qui pourraient atténuer les incidences de ce changement de politique pour EEP ainsi que des éclaircissements fournis par la FERC au moment de l'application de sa nouvelle politique.

MONÉTISATION DES ACTIFS

Le 9 mai 2018, EIPLP a conclu des ententes avec l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada en vue de monétiser une participation de 49 % dans des installations éoliennes et solaires faisant partie du secteur Énergie verte (les « actifs ») pour une contrepartie en trésorerie d'environ 1,05 G\$. EIPLP continuera de détenir une participation de 51 % dans ces actifs et Enbridge continuera d'assurer la gestion et l'exploitation des actifs et de fournir des services administratifs connexes. L'opération est assujettie aux ajustements postérieurs à la clôture et aux conditions courantes dans les opérations de cette nature. La clôture devrait avoir lieu au troisième trimestre de 2018, sous réserve de l'obtention de toutes les approbations et de tous les consentements requis auprès des organismes de réglementation.

À la clôture de l'opération, le groupe du fonds affectera le produit au rachat de parts du fonds et au remboursement de la dette, comme il sera déterminé à une date se rapprochant de la clôture. Il n'est pas prévu à l'heure actuelle d'affecter une partie du produit au rachat de parts d'ENF détenues par le public.

INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent rapport de gestion renferme des informations prospectives, ou énoncés prospectifs, qui visent à fournir des renseignements sur le groupe du fonds, notamment dans le cadre de l'analyse par la direction des projets et activités à venir du groupe du fonds. Ces renseignements pourraient ne pas être pertinents à d'autres fins. Généralement, les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de verbes comme « entrevoir », « s'attendre à », « projeter », « estimer », « prévoir », « planifier », « viser », « cibler », « croire » et autres termes du genre qui laissent entendre la possibilité de résultats futurs ou certaines perspectives. Le présent document et ceux qui y sont intégrés par renvoi contiennent une information ou des déclarations financières prospectives ayant trait notamment à ce qui suit : le bénéfice (la perte); le bénéfice (la perte) ajusté(e); le bénéfice ajusté avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA »); les flux de trésorerie distribuables (« FTD »); les flux de trésorerie; les dépenses en immobilisations; les besoins en capitaux en 2018; les occasions de croissance organique hors du cadre des projets garantis; les attentes quant à l'incidence du programme de couverture; les distributions futures versées au fonds par ECT; l'emploi du produit de la vente de parts du fonds; l'imposition des distributions; les distributions futures et les distributions ciblées.

Bien que ces énoncés prospectifs soient, de l'avis du fonds, raisonnables compte tenu des renseignements disponibles à la date à laquelle ils sont présentés et des procédés utilisés pour les formuler, ils ne garantissent nullement le rendement à venir, et les lecteurs sont invités à faire preuve de prudence en ne se fiant pas outre mesure à de tels énoncés. De par leur nature, ces énoncés s'appuient sur diverses hypothèses, et ils tiennent compte de risques et d'incertitudes, connus et inconnus, ainsi que d'autres facteurs pouvant faire en sorte que les résultats réels, les niveaux d'activité et les réalisations diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés en question. Les hypothèses importantes visent notamment : l'offre, la demande et le prix pour le pétrole brut, le gaz naturel, les liquides de gaz naturel (« LGN ») et l'énergie renouvelable; les taux de change; l'inflation; la capacité d'exportation des pipelines canadiens; les niveaux de concurrence; les besoins en capitaux et d'exploitation prévus; les taux d'intérêt; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre et des matériaux de construction; la fiabilité d'exploitation; les approbations des clients et des organismes de réglementation; le maintien du soutien et de l'approbation des organismes de réglementation pour les projets du groupe du fonds; les acquisitions éventuelles, les cessions ou autres opérations stratégiques; les dates de mise en service; les conditions météorologiques; les notations de crédit du groupe du fonds; le bénéfice (la perte); le bénéfice (la perte) ajusté(e) ou le bénéfice ajusté avant impôts, intérêts et amortissement (« BAIIA ajusté »); les flux de trésorerie et les FTD; et les distributions. Les hypothèses relatives à l'offre et à la demande prévues de pétrole brut, de gaz naturel, de LGN et d'énergie renouvelable, et aux prix de ces marchandises, sont importantes pour tous les énoncés prospectifs dont elles constituent la base. Ces facteurs sont pertinents pour tous les énoncés prospectifs puisqu'ils peuvent avoir une incidence sur le niveau actuel et futur de la demande pour les services du groupe du fonds. Par ailleurs, les taux de change, l'inflation et les taux d'intérêt ont une incidence sur le contexte économique et le contexte des affaires dans lesquels le groupe du fonds évolue, peuvent se répercuter sur le niveau de la demande pour les services du groupe du fonds et le coût des intrants et sont par conséquent indissociables de tous les énoncés prospectifs. En raison des interdépendances et de la corrélation entre ces facteurs macroéconomiques, il est impossible de déterminer avec certitude l'incidence que pourrait avoir l'une ou l'autre de ces hypothèses sur un énoncé prospectif, en particulier en ce qui concerne le bénéfice (la perte), le bénéfice (la perte) ajusté(e), le BAIIA ajusté, les FTD ou les distributions futures. Voici les hypothèses les plus pertinentes associées aux énoncés prospectifs se rapportant aux projets en chantier, y compris les dates estimatives d'achèvement et les dépenses en immobilisations prévues estimatives : la disponibilité et le prix de la main-d'œuvre et des matériaux de construction; l'incidence de l'inflation et des taux de change sur les coûts de la main-d'œuvre et des matériaux; l'incidence des taux d'intérêt sur les coûts d'emprunt; l'incidence des conditions météorologiques; l'approbation par les clients, les gouvernements et les organismes de réglementation des calendriers de construction et de mise en service et les régimes de recouvrement des coûts.

Les énoncés prospectifs du groupe du fonds sont assujettis à des risques et incertitudes au sujet du rendement de l'exploitation, des paramètres de la réglementation, de l'approbation des projets et du soutien apporté à ces derniers, du renouvellement des emprunts, des conditions météorologiques, de la conjoncture économique et de la situation de la concurrence, de l'opinion publique, des modifications apportées aux lois fiscales et au taux d'imposition, des modifications apportées aux accords commerciaux; des taux de change, des taux d'intérêt, des prix des marchandises et de l'offre et la demande pour les marchandises, notamment des risques et incertitudes dont il est question dans le présent rapport de gestion et dans d'autres documents déposés par le groupe du fonds auprès des autorités en valeurs mobilières au Canada. Il est impossible d'établir avec précision l'incidence de l'un ou l'autre de ces risques, incertitudes ou facteurs sur l'un quelconque des énoncés prospectifs puisqu'ils sont interdépendants et que le plan d'action futur du groupe du fonds dépend de l'évaluation, par la direction, de l'ensemble des renseignements connus à un moment ou à un autre. Sauf dans la mesure prévue par les lois applicables, le fonds n'est pas tenu d'actualiser ou de réviser publiquement un énoncé prospectif présenté dans les pages du présent rapport de gestion ou autrement, que ce soit à la lumière de nouveaux éléments d'information, de nouveaux faits ou pour quelque autre motif que ce soit. Tout énoncé prospectif ultérieur, écrit ou verbal, attribuable au groupe du fonds

ou à quiconque agissant au nom du groupe du fonds, doit être expressément considéré comme visé par la présente mise en garde.

MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

Le présent rapport de gestion renferme des références à notre bénéfice ajusté, au BAIIA ajusté d'EIPLP et aux FTD d'EIPLP. Par bénéfice ajusté, nous entendons notre bénéfice ajusté pour exclure les facteurs inhabituels, non récurrents ou hors exploitation, ainsi que les facteurs inhabituels, non récurrents ou hors exploitation influant sur notre quote-part du bénéfice des satellites provenant de notre participation indirecte dans EIPLP. Le BAIIA ajusté d'EIPLP correspond au BAIIA d'EIPLP ajusté pour exclure les facteurs inhabituels, non récurrents ou hors exploitation des données consolidées. Ces facteurs, assimilés à des éléments d'ajustement, sont rapprochés et décrits sous les rubriques *Mesures non conformes aux PCGR – Rapprochement des mesures non conformes aux PCGR – Bénéfice et bénéfice ajusté* et *Aperçu du rendement d'Enbridge Income Partners LP*.

Les FTD d'EIPLP représentent la trésorerie d'EIPLP disponible pour financer les distributions sur les parts de catégorie A d'EIPLP et sur les parts de catégorie C d'EIPLP, ainsi que les remboursements sur la dette et les réserves. Les FTD d'EIPLP incluent le BAIIA ajusté d'EIPLP, de nouveau ajusté pour tenir compte des éléments hors trésorerie, qui représentent les flux de trésorerie tirés des entreprises sous-jacentes d'EIPLP, moins les déductions pour les investissements de maintien, la charge d'intérêts, les impôts applicables ajustés de nouveau pour tenir compte de facteurs inhabituels, non récurrents ou hors exploitation qui ne sont pas de nature à indiquer les flux de trésorerie sous-jacents ou durables de l'entreprise. Les FTD d'EIPLP sont une mesure importante pour les porteurs de parts puisque le groupe du fonds a pour objectif de procurer des distributions prévisibles aux porteurs de parts.

Le gérant est d'avis que la présentation d'informations sur notre bénéfice ajusté, le BAIIA ajusté d'EIPLP et les FTD d'EIPLP fournit des renseignements utiles aux investisseurs et aux porteurs de parts puisqu'elle contribue à rehausser la transparence et donne un meilleur aperçu de la performance du groupe du fonds. Notre bénéfice ajusté, le BAIIA ajusté d'EIPLP et les FTD d'EIPLP permettent au gérant d'établir des objectifs, y compris pour ce qui est du paiement de distributions, et d'évaluer la performance du groupe du fonds. Notre bénéfice ajusté, le BAIIA ajusté d'EIPLP et les FTD d'EIPLP sont des mesures qui n'ont pas de signification normalisée aux termes des PCGR des États-Unis et ne sont pas considérées comme des mesures conformes aux PCGR des États-Unis. Par conséquent, ces mesures ne sauraient être comparées aux mesures de même nature présentées par d'autres émetteurs.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les mesures conformes aux PCGR et les mesures non conformes aux PCGR.

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX PCGR – BÉNÉFICE ET BÉNÉFICE AJUSTÉ

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		
Bénéfice (perte)	(85)	74
Éléments d'ajustement du fonds :		
Éléments d'ajustement à EIPLP ¹	187	(55)
Bénéfice ajusté	102	19

¹ Représente la part d'ECT des éléments inhabituels, non récurrents ou hors exploitation influant sur le bénéfice d'EIPLP.

Pour le premier trimestre de 2018, le bénéfice ajusté s'établit à 102 M\$, contre 19 M\$ en 2017. Les éléments ayant influé sur notre bénéfice, dont il est question à la rubrique *Aperçu du rendement d'Enbridge Income Fund – Bénéfice (perte)*, ont également influé sur notre bénéfice ajusté qui, cependant, a été ajusté pour tenir compte de la part des éléments inhabituels, non récurrents ou hors exploitation d'ECT dans les résultats d'EIPLP, les plus notables visant une perte hors trésorerie non

réalisée sur dérivés de 293 M\$ (gain de 165 M\$ en 2017), une perte de dépréciation sur actifs de 98 M\$ (néant en 2017) et une perte de valeur d'un placement en actions de 22 M\$ (néant en 2017). L'augmentation du bénéfice ajusté est attribuable aux meilleurs résultats d'exploitation dont il est question à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR – Aperçu du rendement d'Enbridge Income Partners LP – BAIIA ajusté d'EIPLP*.

APERÇU DU RENDEMENT D'ENBRIDGE INCOME PARTNERS LP

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par part)</i>		
Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement	484	778
Éléments d'ajustement :		
Variations (du gain) de la perte non réalisée liée à la juste valeur d'instruments dérivés	293	(165)
Perte de dépréciation sur actifs	98	—
Perte de valeur d'un placement en actions	22	—
Autres	10	10
BAIIA ajusté d'EIPLP¹	907	623
FTD d'EIPLP¹	742	475
Distributions		
Distributions en trésorerie déclarées à ECT ²	268	220
Distributions en trésorerie déclarées à Enbridge ³	316	250
DDRP et distributions sur les parts de catégorie D versées à Enbridge ⁴	115	72

¹ Le BAIIA ajusté d'EIPLP et les FTD d'EIPLP sont des mesures non conformes aux PCGR qui n'ont pas de signification normalisée prescrite par les PCGR des États-Unis. Pour de plus amples renseignements, voir la rubrique Mesures non conformes aux PCGR.

² Distributions sur les parts de catégorie A versées au comptant à ECT.

³ Distributions sur les parts de catégorie C et le droit de distribution incitatif (« DDI ») effectuées au comptant. Le DDI fait référence à la composante en espèces de la distribution des droits de participation spéciaux (« DPS »).

⁴ Distributions sur les parts de catégorie D et le droit de distribution lié au rendement provisoire (« DDRP ») effectuées en nature. Le DDRP assure les distributions sur les parts de catégorie D et fait référence à la composante distribution en nature des DPS. Les distributions sur les parts de catégorie D sont également versées en nature avec l'émission de parts supplémentaires de catégorie D.

BAIIA ajusté d'EIPLP

Les importants facteurs commerciaux ayant contribué à l'augmentation du BAIIA ajusté d'EIPLP d'une période à l'autre sont les suivants :

- la majoration du taux de couverture de change utilisé pour comptabiliser les produits du réseau principal au Canada libellés en dollars américains, qui est passé de 1,04 \$ en 2017 à 1,25 \$ en 2018. Les droits repères aux termes du TIC et leurs composantes sont établis en dollars américains et le risque de change d'EIPLP sur les produits du réseau principal au Canada est couvert en majeure partie;
- la hausse des produits du réseau principal au Canada du fait de l'augmentation des droits repères résiduels aux termes du TIC, soit 1,64 \$ US au premier trimestre de 2018 comparativement à 1,47 \$ US pour la période correspondante de 2017;
- l'augmentation du débit du réseau principal au Canada en 2018 propulsée par les mesures d'optimisation de la capacité mises en place en 2017;
- les produits supplémentaires générés par les actifs mis en service en 2017, dont la canalisation jumelle du pipeline Athabasca, le réseau pipelinier Norlite, le projet Hangingstone de Japan Canada Oil Sands Limited et le prolongement de Wood Buffalo;
- l'augmentation, en 2018, des produits d'exploitation provenant du service garanti saisonnier offert par le pipeline Alliance du secteur Gazoducs d'EIPLP;
- la hausse des apports du secteur Énergie verte d'EIPLP en raison d'un régime des vents plus fort et d'un gain réalisé à la suite du règlement d'un différend en 2018.

FTD D'EIPLP

Les importants facteurs commerciaux ayant influé sur les FTD d'EIPLP d'une période à l'autre sont les suivants :

- les apports plus importants du réseau principal au Canada dans le secteur Oléoducs d'EIPLP en raison de la hausse, d'un trimestre à l'autre, des droits repères résiduels du réseau principal au Canada aux termes du TIC, de la majoration du taux de couverture de change utilisé pour comptabiliser les produits libellés en dollars américains du réseau principal au Canada et de l'augmentation du débit des oléoducs à la suite de la mise en œuvre de mesures d'optimisation de la capacité en 2017;
- les apports supplémentaires des actifs du réseau régional des sables bitumineux mis en service en 2017;
- la hausse des distributions en trésorerie reçues d'Alliance Pipeline;
- l'augmentation des liquidités reçues, déduction faite des produits comptabilisés au titre des contrats faisant l'objet d'ententes de produits reportés; annulée en partie par
- la hausse de la charge d'intérêts imputable à la baisse des intérêts capitalisés et à l'augmentation de l'encours de la dette en 2018;
- l'augmentation de la charge d'impôts ajustée en raison principalement d'une augmentation du bénéfice ajusté avant impôts en 2018;
- la hausse des distributions en trésorerie sur les DDI versées par EIPLP, lesquelles augmentent à mesure qu'augmentent les distributions sur les parts du fonds.

Distributions d'EIPLP

Les facteurs ayant influé sur les distributions que verse EIPLP à ses associés d'une période à l'autre comprennent principalement :

- la majoration des distributions en trésorerie déclarées en faveur d'ECT en raison du taux de distribution supérieur sur les parts de catégorie A au premier trimestre de 2018, ainsi qu'un plus grand nombre de parts de catégorie A détenues par ECT à la suite de l'émission réalisée en décembre 2017;
- la majoration des distributions en trésorerie déclarées en faveur d'Enbridge en raison du taux de distribution supérieur sur les parts de catégorie C au premier trimestre de 2018 et l'augmentation des distributions sur les DDI;
- la majoration des distributions en nature déclarées en faveur d'Enbridge en raison du taux de distribution supérieur sur les parts de catégorie D au premier trimestre de 2018 et le plus grand nombre de parts de catégorie D en circulation au cours du premier trimestre de 2018.

Les distributions que reçoit ECT servent à financer les primes versées à Enbridge et les distributions payables à ses porteurs de parts, soit Enbridge et le fonds.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

En gardant à l'esprit notre stratégie pour une entreprise à faible risque, nous surveillons activement les risques financiers et gérons notre exposition à de tels risques. Notre stratégie de financement consiste à conserver des notations de crédit de première qualité et un accès ininterrompu aux marchés des capitaux. Pour se prémunir contre des perturbations plus marquées sur les marchés, le gérant cherche à conserver suffisamment de liquidités, sous forme de facilités de crédit engagées, afin de financer les besoins en capitaux et d'exploitation prévus pendant au moins un exercice sans devoir recourir aux marchés du financement à long terme.

CRÉDIT BANCAIRE ET LIQUIDITÉS

La dette à long terme est composée de billets à moyen terme et d'une facilité de crédit engagée. Au 31 mars 2018, nous détenons une facilité de crédit engagée d'un montant de 1 500 M\$, sur laquelle un montant de 555 M\$ (755 M\$ au 31 décembre 2017) avait été prélevé. Les lettres de crédit totalisaient 11 M\$ (11 M\$ au 31 décembre 2017) et un montant de 934 M\$ (734 M\$ au 31 décembre 2017) demeurait disponible. Le fonds doit respecter les clauses restrictives de sa convention de crédit, dont certaines

limitent l'encours de la dette à un pourcentage de la structure du capital du fonds et d'EIPLP. Au 31 mars 2018, le fonds respectait toutes ces clauses.

SOURCES ET EMPLOIS DE LA TRÉSORERIE

Nous utilisons principalement notre trésorerie pour les distributions aux porteurs de parts, les placements, les frais d'administration, ainsi que les remboursements du capital et des intérêts sur notre dette à long terme. Les sources de liquidités sont variées, dont les distributions reçues d'ECT, les nouvelles émissions de titres de créance et de titres de participation, les prélèvements sur nos facilités de crédit engagées et les prêts de sociétés affiliées. Le fonds maintient un prospectus préalable de billets à moyen terme auprès des autorités en valeurs mobilières au Canada qui lui permet d'accéder rapidement aux marchés financiers publics canadiens, sous réserve des conditions qui prévalent sur ces marchés.

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		
Activités d'exploitation	124	122
Activités d'investissement	203	(233)
Activités de financement	(324)	113
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	3	2

Les sources et emplois de la trésorerie importants pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017 sont résumés ci-après.

Activités d'exploitation

Les rentrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation reflètent principalement les distributions reçues de notre placement dans ECT. Les facteurs ayant influé sur l'augmentation des rentrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation d'une période à l'autre comprennent principalement :

- la majoration des distributions reçues d'ECT au premier trimestre de 2018 en raison du taux de distribution supérieur sur les parts ordinaires d'ECT ainsi que notre achat de parts ordinaires d'ECT en décembre 2017; annulée en partie par :
- notre remboursement à ENF, aux termes d'une entente d'assistance de paiement, des frais d'émission d'actions qu'ENF a engagés dans le cadre de son appel public à l'épargne en décembre 2017.

Activités d'investissement

Les rentrées de trésorerie liées aux activités d'investissement rendent compte principalement des investissements supplémentaires dans des parts ordinaires d'ECT, ainsi que des émissions de titres de créance et des remboursements de prêts à des sociétés affiliées. Les facteurs ayant influé sur l'augmentation des rentrées de trésorerie liées aux activités d'investissement d'une période à l'autre comprennent principalement :

- des remboursements nets d'un billet à vue à recevoir d'ECT d'un montant de 203 M\$ au premier trimestre de 2018 comparativement à des avances nettes d'un montant de 233 M\$ en 2017.

Activités de financement

Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement visent principalement l'émission de titres de créance et les remboursements de la dette auprès de tiers et les prêts de sociétés affiliées ainsi que le paiement des distributions sur les parts du fonds. De plus, chaque mois, ENF affecte le produit des émissions de ses actions ordinaires dans le cadre de son régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions à la souscription de parts supplémentaires du fonds. Les facteurs ayant influé sur la hausse des sorties de trésorerie liées aux activités de financement d'une période à l'autre comprennent principalement :

- l'augmentation des remboursements sur la facilité de crédit au cours des trois premiers mois de 2018;
- la majoration des distributions versées sur les parts du fonds en raison du taux de distribution supérieur à compter de janvier 2018 et le nombre accru de parts du fonds en circulation à la suite de l'émission en faveur d'ENF en décembre 2017; annulées en partie par :
- l'augmentation des liquidités conservées par ENF au titre des dividendes réinvestis d'un montant de 26 M\$ en 2017 (14 M\$ en 2017), dont le produit a été affecté à l'achat de 1,0 million de parts du fonds (0,4 million en 2017).

ANALYSE DES DISTRIBUTIONS EN TRÉSORERIE DÉCLARÉES

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		
Rentrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	124	122
Bénéfice (perte)	(85)	74
Distributions en trésorerie déclarées	158	118
Excédent (insuffisance) des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur les distributions en trésorerie déclarées	(34)	4
Insuffisance du bénéfice sur les distributions en trésorerie déclarées	(243)	(44)

Les flux de trésorerie que nous utilisons pour verser des distributions à nos porteurs de parts et rembourser notre dette à long terme proviennent principalement des distributions en trésorerie que nous recevons de notre placement dans ECT. Au premier trimestre de 2018, les rentrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont été inférieures aux distributions en trésorerie déclarées, ce qui est principalement attribuable à notre remboursement à ENF, aux termes d'une entente d'assistance de paiement, des frais d'émission d'actions qu'ENF a engagés en rapport avec son appel public à l'épargne en décembre 2017.

Pour les premiers trimestres de 2018 et 2017, le bénéfice a été inférieur de respectivement 243 M\$ et 44 M\$ aux distributions en trésorerie déclarées. Le bénéfice, qui rend compte d'éléments hors trésorerie tels que la quote-part du bénéfice des satellites, a subi l'incidence des facteurs dont il est question à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR – Aperçu du rendement d'Enbridge Income Partners LP*.

DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

	2018	2017				2016		
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>								
Quote-part du bénéfice (de la perte) des satellites	(68)	81	148	123	92	477	27	5
Bénéfice (perte)	(85)	(9)	132	105	74	446	5	(19)
Distributions en trésorerie reçues supérieures (inférieures) à la quote-part du bénéfice des satellites	246	63	(9)	17	49	(85)	102	123
Distributions déclarées sur les parts du fonds	158	124	118	117	118	117	117	117
Distribution sur les parts du fonds par part	0,6402	0,5376	0,5376	0,5376	0,5376	0,5376	0,5376	0,5376

Plusieurs facteurs influent sur la comparabilité de nos résultats du fait de notre participation indirecte dans EIPLP. Ces facteurs comprennent, notamment, les fluctuations des prix du marché, comme les taux

de change et les prix des marchandises, la cession de placements ou d'actifs et le calendrier de la mise en service de nouveaux projets.

EIPLP gère activement son exposition aux risques de marché, notamment les taux d'intérêt, les prix des marchandises et les taux de change. Dans la mesure où les instruments dérivés utilisés pour gérer ces risques ne sont pas admissibles aux fins de l'utilisation de la comptabilité de couverture, les gains et pertes non réalisés hors trésorerie sur dérivés auront une incidence sur le bénéfice.

Outre les gains et pertes hors trésorerie non réalisés sur dérivés dont il est question ci-dessus, les principaux éléments ayant influé sur nos résultats s'établissent comme suit :

- En janvier 2018, nous avons porté le taux de distribution mensuel sur les parts du fonds à 0,2134 \$ à compter de la distribution de janvier.
- En décembre 2017, ENF a réalisé un appel public à l'épargne prévoyant l'émission de 20,7 millions d'actions ordinaires au prix de 27,80 \$ l'action pour un produit brut de 575 M\$. Parallèlement à la clôture de l'appel public à l'épargne, Enbridge a souscrit, dans le cadre d'un placement privé, 5,1 millions d'actions ordinaires d'ENF, pour un produit brut de 143 M\$, afin de conserver sa participation de 19,9 % dans ENF. À la clôture de l'opération, la participation économique d'Enbridge dans le groupe du fonds et ENF a été ramenée de 84,6 % à 82,5 %, tandis que la participation économique d'ENF dans le groupe du fonds est passée de 19,2 % à 21,8 %.
- En décembre 2017, ENF a utilisé le produit brut de son émission d'actions ordinaires pour souscrire 25,8 millions de parts du fonds, pour un produit brut de 718 M\$, produit qui a ensuite été affecté à la souscription de 25,8 millions de parts ordinaires d'ECT. ECT a affecté le produit à la souscription de 25,8 millions de parts de catégorie A d'EIPLP, ce qui a fait passer notre participation indirecte dans EIPLP à 46,9 %.
- En avril 2017, Enbridge a échangé 21,7 millions de parts du fonds contre un montant équivalent de parts ordinaires d'ENF. Afin de maintenir sa participation de 19,9 % dans ENF, Enbridge a conservé 4,3 millions d'actions ordinaires émises lors de l'échange et a vendu le reste auprès du public.
- Les données financières du quatrième trimestre de 2016 rendent compte de la vente des actifs de la région du sud des Prairies conclue le 1^{er} décembre 2016, vente qui a donné lieu à un gain avant impôts de 850 M\$ pour EIPLP. Par suite de cette opération, le fonds a reçu d'ECT une distribution en trésorerie unique d'un montant de 264 M\$.
- Au deuxième trimestre de 2016, la quote-part du bénéfice des satellites d'EIPLP a fléchi en raison des incendies de forêt dans le nord-est de l'Alberta.
- En avril 2016, ENF a réalisé un appel public à l'épargne prévoyant l'émission de 20,4 millions d'actions ordinaires au prix de 28,25 \$ l'action, pour un produit brut de 575 M\$. Parallèlement à la clôture du placement de titres de capitaux propres, dans le cadre d'un placement privé, Enbridge a souscrit 5,0 millions d'actions ordinaires d'ENF, pour un produit total de 143 M\$. ENF a affecté le produit brut de la vente de ses actions ordinaires à la souscription de 25,4 millions de parts du fonds, pour un produit brut de 718 M\$, produit qui a ensuite été affecté à la souscription de 25,4 millions de parts ordinaires d'ECT.

GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

L'objectif du groupe du fonds d'assurer des distributions prévisibles des flux de trésorerie aux porteurs de parts repose sur le maintien d'un modèle d'entreprise fiable et à faible risque. Le groupe du fonds gère activement les risques financiers et non financiers. Le groupe du fonds effectue une évaluation annuelle du risque d'entreprise afin de cerner tous les risques potentiels. Les risques sont classés en fonction de leur gravité et de leur probabilité, tant avant qu'après la prise de mesures d'atténuation. De plus, le groupe du fonds a adopté une politique sur les flux de trésorerie à risque (« FTAR ») pour gérer l'exposition aux variations des taux d'intérêt, des taux de change et du prix des marchandises. Les FTAR sont une mesure statistiquement calculée qui quantifie l'incidence négative maximale sur les flux de trésorerie sur une période donnée en fonction d'un niveau de confiance statistique prédéfini. La limite des FTAR du groupe du fonds a été fixée à 2,5 % des FTD annuels prévisionnels du groupe du fonds.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Notre bénéfice, nos flux de trésorerie et les autres éléments du résultat global sont assujettis aux fluctuations des taux d'intérêt. Nous avons recours à des instruments dérivés admissibles pour gérer le risque de taux d'intérêt. Voir le rapport de gestion annuel de 2017 du fonds pour de plus amples renseignements sur la gestion des risques liés aux instruments financiers.

INCIDENCE DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS SUR LES ÉTATS DES RÉSULTATS ET DU RÉSULTAT GLOBAL

Le tableau qui suit présente l'incidence des couvertures de flux de trésorerie sur le résultat net et le résultat global du fonds.

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		
Montant du gain (de la perte) non réalisé comptabilisé dans les autres éléments du résultat global		
Contrats de taux d'intérêt	1	(9)
Montant de la perte reclassée du cumul des autres éléments du résultat global au résultat net <i>(partie efficace)</i>		
Contrats de taux d'intérêt ¹	1	1
Montant de la perte reclassée du cumul des autres éléments du résultat global au résultat net <i>(partie inefficace et montant exclu du test d'efficacité)</i>		
Contrats de taux d'intérêt ¹	—	1

¹ Montant comptabilisé au poste « Charge d'intérêts » aux états des résultats.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que nous ne soyons pas en mesure de respecter nos obligations financières, notamment au titre d'engagements, à leur échéance. Pour gérer ce risque, nous prévoyons nos besoins en liquidités à long terme et à court terme afin de déterminer si nous disposerons des fonds suffisants lorsque requis. Nos liquidités et nos capitaux proviennent principalement de notre placement indirect dans EIPLP, de prélèvements sur les facilités de crédit engagées, de l'émission de billets à moyen terme et de l'émission de parts du fonds. Le fonds maintient un prospectus préalable de billets à moyen terme auprès des autorités en valeurs mobilières au Canada qui lui permet d'accéder rapidement aux marchés financiers publics canadiens, sous réserve des conditions qui prévalent sur ces marchés. Au besoin, des opérations entre apparentés avec Enbridge ou d'autres entités connexes pourraient donner accès à des liquidités supplémentaires.

RISQUE DE CRÉDIT

La conclusion d'instruments financiers dérivés peut entraîner une exposition à des risques sur le plan du crédit en raison de la possibilité qu'une contrepartie au contrat ne respecte pas ses obligations contractuelles. Nous ne concluons des opérations de gestion des risques qu'avec des institutions solvables affichant une bonne cote de crédit. Le risque de crédit lié aux contreparties à des dérivés est géré au moyen de limites de crédit et d'exigences contractuelles, de conventions de compensation et du suivi constant du risque de crédit des contreparties à l'aide de services de notation de crédit externes et d'autres outils analytiques.

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

ADOPTION DE NOUVELLES NORMES

Simplification du classement des flux de trésorerie

Le 1^{er} janvier 2018, nous avons adopté l'Accounting Standards Update (« ASU ») 2016-15 selon une méthode rétrospective. La nouvelle norme réduit les différentes pratiques de classement de certaines rentrées et sorties de trésorerie à l'état des flux de trésorerie. La nouvelle directive vise huit questions de

présentation particulières. Nous avons évalué chacune des huit questions de présentation particulières et l'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence importante sur nos états financiers.

Comptabilisation et évaluation des actifs et des passifs financiers

Le 1^{er} janvier 2018, nous avons adopté l'ASU 2016-01 de manière prospective. La nouvelle norme porte sur certains aspects de la comptabilisation, de l'évaluation et de la présentation des actifs et des passifs financiers ainsi que des informations à fournir à leur égard. Les placements dans des titres de capitaux propres, exclusion faite des participations comptabilisées à la valeur de consolidation et de celles qui sont consolidées, ne sont plus classés dans les titres détenus à des fins de transaction ni dans les titres disponibles à la vente. Tous les placements dans des titres de capitaux propres qui ont une juste valeur pouvant être déterminée facilement sont classés dans les placements à la juste valeur par le truchement du résultat net. Les placements dans des titres de capitaux propres dont la juste valeur ne peut être déterminée facilement sont évalués à la juste valeur et comptabilisés au coût moins la perte de valeur, le cas échéant, auquel sont ajoutés ou duquel sont déduits les changements résultant des variations des prix observables lors de transactions normales visant un placement identique ou similaire du même émetteur. Les placements dans des titres de capitaux propres évalués à la juste valeur sont passés en revue à chaque période de présentation de l'information financière pour déceler des indices de perte de valeur. La juste valeur des instruments financiers établie à des fins de présentation est déterminée selon la valeur de sortie, c'est-à-dire le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. L'adoption de cette mise à jour comptable n'a pas eu d'incidence significative sur nos états financiers.

PARTICIPATIONS DU FONDS

Le tableau qui suit présente les participations directes et indirectes du fonds.

Au 27 avril 2018

(nombre de parts du fonds en circulation)

Détenues par Enbridge	72 492 383
Détenues par ENF	174 963 276
	<hr/>
	247 455 659

ENBRIDGE INCOME FUND
ÉTATS FINANCIERS
(NON AUDITÉS)

31 mars 2018

ENBRIDGE INCOME FUND ÉTATS DES RÉSULTATS

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
<i>(non audités; en millions de dollars canadiens)</i>		
Quote-part du bénéfice (de la perte) des satellites dans Enbridge Commercial Trust <i>(note 3)</i>	(68)	92
Autres produits - sociétés affiliées	7	6
Charge d'intérêts	(24)	(24)
Bénéfice (perte) attribuable aux porteurs de parts	(85)	74

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires.

ENBRIDGE INCOME FUND ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
<i>(non audités; en millions de dollars canadiens)</i>		
Bénéfice (perte)	(85)	74
Autres éléments du résultat global		
Variation du gain (de la perte) non réalisé sur les couvertures de flux de trésorerie	1	(7)
Autres éléments du résultat global d'un satellite <i>(note 3)</i>	13	3
Reclassement dans le résultat de la perte sur les couvertures de flux de trésorerie	1	—
Autres éléments du résultat global	15	(4)
Résultat global	(70)	70

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires.

ENBRIDGE INCOME FUND

ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Total
<i>(non audités; en millions de dollars canadiens)</i>			
31 décembre 2017	(5 880)	(97)	(5 977)
Adoption rétrospective d'une norme comptable d'Enbridge Income Partners LP <i>(note 3)</i>	(68)	—	(68)
Perte attribuable aux porteurs de parts	(85)	—	(85)
Autres éléments du résultat global	—	15	15
Distributions aux porteurs de parts	(158)	—	(158)
Ajustement de la valeur de rachat attribuable aux parts de fiducie <i>(note 5)</i>	485	—	485
Gain de dilution sur la participation dans des satellites, montant net <i>(note 3)</i>	28	—	28
31 mars 2018	(5 678)	(82)	(5 760)

	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Total
<i>(non audités; en millions de dollars canadiens)</i>			
31 décembre 2016	(6 575)	(182)	(6 757)
Bénéfice attribuable aux porteurs de parts	74	—	74
Autres éléments du résultat global	—	(4)	(4)
Distributions aux porteurs de parts	(118)	—	(118)
Ajustement de la valeur de rachat attribuable aux parts de fiducie <i>(note 5)</i>	360	—	360
Gain de dilution sur la participation dans des satellites, montant net	22	—	22
31 mars 2017	(6 237)	(186)	(6 423)

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires.

ENBRIDGE INCOME FUND ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
<i>(non audités; en millions de dollars canadiens)</i>		
Activités d'exploitation		
Bénéfice (perte)	(85)	74
Ajustements pour rapprocher les bénéfices aux rentrées nettes liées aux activités d'exploitation :		
Quote-part de la perte (du bénéfice) des satellites <i>(note 3)</i>	68	(92)
Distributions sur les participations dans des satellites <i>(note 3)</i>	178	141
Autres	2	—
Variations de l'actif et du passif d'exploitation	(39)	(1)
Rentrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	124	122
Activités d'investissement		
Prêts à des sociétés affiliées, montant net	203	(233)
Rentrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	203	(233)
Activités de financement		
Variation nette de la dette bancaire	—	7
Variation nette des prélèvements sur les facilités de crédit	(200)	210
Émission de parts de fiducie, montant net	26	14
Distributions déclarées sur les parts de fiducie	(158)	(118)
Variation des distributions à payer	8	—
Rentrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(324)	113
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, montant net	3	2
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	2	6
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	5	8

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires.

ENBRIDGE INCOME FUND

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

	31 mars 2018	31 décembre 2017
<i>(non audités; en millions de dollars canadiens)</i>		
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5	2
Billet à vue à recevoir d'Enbridge Commercial Trust (note 7)	746	949
Montants à recevoir de sociétés affiliées	64	54
Comptes débiteurs et autres créances	9	2
Tranche à court terme des actifs dérivés (note 6)	1	1
Tranche à court terme des actifs dérivés des sociétés affiliées (note 6)	12	10
	837	1 018
Billet à long terme à recevoir d'Enbridge Commercial Trust (note 7)	100	100
Placement à long terme (note 3)	2 429	2 702
Tranche à long terme des actifs dérivés des sociétés affiliées (note 6)	49	43
Montants reportés et autres actifs	1	1
Total des actifs	3 416	3 864
Passif et capitaux propres des porteurs de parts		
Passif à court terme		
Intérêts à payer	21	19
Tranche à court terme des passifs dérivés (note 6)	14	12
Tranche à court terme des passifs dérivés aux sociétés affiliées (note 6)	—	1
Comptes créditeurs et autres dettes	1	1
Autres montants à payer à des sociétés affiliées	—	23
Distributions à payer aux sociétés affiliées	54	46
Partie à court terme de la dette à long terme	423	123
	513	225
Dette à long terme	1 877	2 377
Tranche à long terme des passifs dérivés (note 6)	49	43
	2 439	2 645
Parts de fiducie (note 5)	6 737	7 196
	6 737	7 196
Déficit des porteurs de parts		
Déficit	(5 678)	(5 880)
Cumul des autres éléments du résultat global	(82)	(97)
	(5 760)	(5 977)
Total des passifs et capitaux propres des porteurs de parts	3 416	3 864

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

(non audités)

1. MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers intermédiaires non audités ci-joints d'Enbridge Income Fund (le « fonds ») ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis d'Amérique (« PCGR des États-Unis ») pour l'information financière intermédiaire. Ils ne comprennent pas toute l'information ni toutes les notes de bas de page exigées conformément aux PCGR des États-Unis à l'égard d'états financiers annuels et il faut donc les lire en parallèle avec les états financiers annuels audités du fonds et les notes y afférentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. De l'avis de la direction, les états financiers intermédiaires renferment tous les ajustements récurrents habituels nécessaires en vue de la présentation équitable de la situation financière du fonds ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour les périodes intermédiaires visées. Les présents états financiers intermédiaires respectent les mêmes grandes conventions comptables que celles incluses dans les états financiers audités annuels du fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, exception faite de l'adoption de nouvelles normes (*note 2*). Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en dollars canadiens.

2. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

ADOPTION DE NOUVELLES NORMES

Simplification du classement des flux de trésorerie

Le 1^{er} janvier 2018, le fonds a adopté l'Accounting Standards Update (« ASU ») 2016-15 selon une méthode rétrospective. La nouvelle norme réduit les divergences dans les pratiques de classement à l'état des flux de trésorerie de certaines rentrées et sorties de trésorerie. La nouvelle directive vise huit éléments de présentation particuliers. Le fonds a évalué chacun des huit éléments de présentation particuliers et l'adoption de cette ASU n'a pas eu d'incidence importante sur ses états financiers.

Comptabilisation et évaluation des actifs et des passifs financiers

Le 1^{er} janvier 2018, le fonds a adopté l'ASU 2016-01 de manière prospective. La nouvelle norme porte sur certains aspects de la comptabilisation, de l'évaluation et de la présentation des actifs et des passifs financiers ainsi que des informations à fournir à leur égard. Les placements dans des titres de capitaux propres, exclusion faite des participations comptabilisées à la valeur de consolidation et de celles qui sont consolidées, ne sont plus classés dans les titres détenus à des fins de transaction ni dans les titres disponibles à la vente. Tous les placements dans des titres de capitaux propres qui ont une juste valeur pouvant être déterminée facilement sont classés dans les placements à la juste valeur par le truchement du résultat net. Les placements dans des titres de capitaux propres dont la juste valeur ne peut être déterminée facilement sont évalués à la juste valeur et comptabilisés au coût moins la perte de valeur, le cas échéant, auquel sont ajoutés ou duquel sont déduits les changements résultant des variations des prix observables lors de transactions normales visant un placement identique ou similaire du même émetteur. Les placements dans des titres de capitaux propres évalués à la juste valeur sont passés en revue à chaque période de présentation de l'information financière pour déceler des indices de perte de valeur. La juste valeur des instruments financiers établie à des fins de présentation est déterminée selon la valeur de sortie, c'est-à-dire le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. L'adoption de cette mise à jour comptable n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers du fonds.

3. PLACEMENT À LONG TERME

PLACEMENT DANS ENBRIDGE COMMERCIAL TRUST

Au 31 mars 2018, le risque de perte pour le fonds se limitait à la valeur comptable de sa participation dans Enbridge Commercial Trust (« ECT »), soit 2 429 M\$ (2 702 M\$ au 31 décembre 2017). Au 31 mars 2018, la valeur comptable des actifs et des passifs d'ECT s'établissait respectivement à 4 967 M\$ et 2 538 M\$.

	31 mars 2018	31 décembre 2017
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		
Solde du placement au début de la période	2 702	2 244
Placement acquis	—	718
Quote-part du bénéfice (de la perte) des satellites	(68)	444
Autres éléments du résultat global des satellites	13	(2)
Adoption rétrospective d'une norme comptable ¹	(68)	—
Gain (perte) de dilution sur la participation dans des satellites, montant net	28	(138)
Distributions	(178)	(564)
Solde du placement à la fin de la période	2 429	2 702

¹ Le 1^{er} janvier 2018, Enbridge Income Partners LP (« EIPLP ») a adopté l'Accounting Standards Codification (« ASC ») 606 – Revenue from Contracts with Customers selon une méthode rétrospective.

Au 31 mars 2018, le fonds détenait 332 millions de parts d'ECT (332 millions au 31 décembre 2017), ce qui représente toutes les parts ordinaires émises et en circulation d'ECT.

Les renseignements financiers sommaires d'ECT comptabilisés selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation s'établissent comme suit.

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		
Quote-part du bénéfice des satellites dans EIPLP	24	174
Prime - société affiliée	(32)	(31)
Charges d'exploitation et d'administration	—	(1)
Autres produits - société affiliée	4	3
Charge d'intérêts - société affiliée ¹	(64)	(53)
Bénéfice attribuable au porteur de parts	(68)	92

¹ Pour l'exercice clos le 31 mars 2018, la charge d'intérêts comprend 56 M\$ (47 M\$ en 2017) au titre des distributions sur les parts privilégiées d'ECT versées à Enbridge Inc. (« Enbridge ») et 8 M\$ (6 M\$ en 2017) au titre de la charge d'intérêts sur les billets à payer au fonds.

	31 mars 2018	31 décembre 2017
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		
Billet à vue à recevoir d'EIPLP	223	427
Autres actifs à court terme	93	81
Billet à long terme à recevoir d'EIPLP	100	100
Placement à long terme	4 551	4 822
Montants à payer aux sociétés affiliées	36	34
Billet à vue à payer au fonds	746	949
Distributions à payer aux sociétés affiliées	78	67
Billets à long terme à payer au fonds	100	100
Parts privilégiées	1 578	1 578
Parts de fiducie	9 109	9 766
Déficit du porteur de parts	(6 680)	(7 064)

PLACEMENT INDIRECT DANS EIPLP

Au 31 mars 2018, le fonds, du fait de sa possession de 100 % d'ECT, détenait 408 millions (408 millions au 31 décembre 2017) des parts de catégorie A émises et en circulation d'EIPLP, ce qui représente une participation indirecte de 46,7 % (46,9 % au 31 décembre 2017) dans toutes les parts ordinaires émises et en circulation d'EIPLP.

Le tableau ci-après fait état du placement d'ECT dans EIPLP :

	31 mars 2018	31 décembre 2017
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		
Solde du placement au début de la période	4 821	4 360
Placement acquis	—	718
Quote-part du bénéfice (de la perte) des satellites	24	769
Autres éléments du résultat global des satellites	13	(2)
Adoption rétrospective d'une norme comptable ¹	(68)	—
Bénéfice (perte) de dilution sur la participation dans des satellites, montant net	28	(138)
Distributions ¹	(267)	(886)
Solde du placement à la fin de la période	4 551	4 821

¹ Le 1^{er} janvier 2018, EIPLP a adopté l'ASC 606 – Revenue from Contracts with Customers selon une méthode rétrospective.

Les renseignements financiers sommaires d'EIPLP comptabilisés selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation s'établissent comme suit.

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		
Produits	808	1 021
Bénéfice	175	441

4. DETTE

FACILITÉ DE CRÉDIT

	Échéance	31 mars 2018		
		Total des facilités	Prélèvements ¹	Montant disponible
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>				
Enbridge Income Fund	2020	1 500	566	934

¹ Comprennent les prélèvements sur la facilité de crédit et les lettres de crédit garanties par la facilité de crédit

Au 31 mars 2018, des prélèvements sur la facilité de crédit de 555 M\$ (755 M\$ au 31 décembre 2017) et des lettres de crédit de 11 M\$ (11 M\$ au 31 décembre 2017) étaient appuyés par la disponibilité d'une facilité de crédit à long terme engagée et ils ont par conséquent été classés comme dette à long terme.

CLAUSES RESTRICTIVES

Au 31 mars 2018, le fonds respectait toutes les clauses de sa facilité de crédit.

5. PARTS DE FIDUCIE

Trimestres clos les 31 mars	2018		2017	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
<i>(en millions de dollars canadiens; nombre de parts en millions)</i>				
Solde au début de la période	246	7 196	218	7 445
Ajustement de la valeur de rachat	—	(485)	—	(360)
Parts du fonds émises ¹	1	26	—	14
Solde à la fin de la période ²	247	6 737	218	7 099

¹ 1,0 million de parts émises au cours du trimestre clos le 31 mars 2018 (0,4 million en 2017).

² Au 31 mars 2018, Enbridge détenait 72 millions de parts de fiducie ordinaires (94,2 millions en 2017).

6. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUE DE MARCHÉ

Le bénéfice, les flux de trésorerie et les autres éléments du résultat global du fonds sont assujettis aux fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change. Le fonds sert d'intermédiaire pour transférer les risques de change à EIPLP. Des politiques, des processus et des systèmes officiels ont été conçus en vue d'atténuer de tels risques.

Les types de risque de marché auxquels le fonds est exposé et les instruments de gestion des risques utilisés pour les atténuer sont résumés ci-après.

Risque de taux d'intérêt

Le bénéfice, les flux de trésorerie et les autres éléments du résultat global du fonds sont exposés aux fluctuations des taux d'intérêt à court terme en raison de l'ajustement périodique des taux d'intérêt sur sa dette à taux variable, soit essentiellement ses facilités de crédit. Pour se prémunir contre l'effet des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt, le fonds a recours à des swaps taux variable-fixe. Le fonds a mis en place un programme qui lui permet d'atténuer la volatilité des taux d'intérêt à court terme sur sa charge d'intérêts au moyen de swaps taux variable-fixe au taux de swap moyen de 2,5 %.

Le bénéfice et les flux de trésorerie du fonds sont également exposés aux fluctuations des taux d'intérêt à plus long terme en raison des titres de créance à taux fixe que le fonds émettra. Pour se prémunir contre l'effet des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt, le fonds peut avoir recours à des swaps différés de

taux d'intérêt. Le fonds a mis en place un programme qui lui permet d'atténuer son exposition à la variabilité des taux d'intérêt à long terme sur certains titres de créance à terme qu'il prévoit émettre. En décembre 2017, le fonds a annulé toutes les émissions de titres de créance à taux fixes prévues pour 2018 et 2019. Le fonds a alors résilié tous les swaps de taux d'intérêt à long terme en vigueur. Le fonds peut opter d'avoir recours au programme dans l'avenir.

Le fonds a recours à des instruments dérivés admissibles pour gérer le risque de taux d'intérêt.

TOTAL DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable et la juste valeur des instruments dérivés du fonds ainsi que les postes des états de la situation financière où ils sont comptabilisés. Au 31 mars 2018 ou au 31 décembre 2017, le fonds n'avait aucune couverture de la juste valeur ni aucune couverture d'investissement net en cours.

Le fonds conclut généralement des contrats distincts de l'International Swaps and Derivatives Association, Inc. ou des contrats sur dérivés similaires avec certaines de ses contreparties sur dérivés financiers. Ces contrats prévoient le règlement net d'instruments dérivés en cours avec certaines contreparties en cas de faillite ou d'autres incidents de crédit graves, et réduiraient l'exposition du fonds au risque de crédit sur des positions en cours sur des actifs dérivés financiers avec les contreparties dans ces situations particulières. Le tableau ci-après présente également le règlement maximal qui pourrait être reçu advenant ces circonstances particulières. Tous les montants bruts sont présentés dans les états de la situation financière.

	Instruments dérivés servant de couvertures de flux de trésorerie	Instruments dérivés non admissibles	Total brut des instruments dérivés tel qu'il est présenté	Montants disponibles à des fins de compensation	Total net des instruments dérivés
31 mars 2018					
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>					
Tranche à court terme des actifs dérivés					
Contrats de change	—	1	1	—	1
	—	1	1	—	1
Tranche à court terme des actifs dérivés - sociétés affiliées					
Contrats de change	—	12	12	—	12
	—	12	12	—	12
Tranche à long terme des actifs dérivés - sociétés affiliées					
Contrats de change	—	49	49	—	49
	—	49	49	—	49
Tranche à court terme des passifs dérivés					
Contrats de taux d'intérêt	—	(1)	(1)	—	(1)
Contrats de change	—	(13)	(13)	—	(13)
	—	(14)	(14)	—	(14)
Tranche à court terme des passifs dérivés - sociétés affiliées					
Contrats de change	—	—	—	—	—
	—	—	—	—	—
Tranche à long terme des passifs dérivés					
Contrats de change	—	(49)	(49)	—	(49)
	—	(49)	(49)	—	(49)
Tranche à long terme des passifs dérivés - sociétés affiliées					
Contrats de taux d'intérêt	—	—	—	—	—
	—	—	—	—	—
Total des passifs dérivés, montant net					
Contrats de taux d'intérêt	—	(1)	(1)	—	(1)
Contrats de change	—	—	—	—	—
	—	(1)	(1)	—	(1)

	Instruments dérivés servant de couvertures de flux de trésorerie	Instruments dérivés non admissibles	Total brut des instruments dérivés tel qu'il est présenté	Montants disponibles à des fins de compensation	Total net des instruments dérivés
31 décembre 2017					
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>					
Tranche à court terme des actifs dérivés					
Contrats de change	—	1	1	—	1
	—	1	1	—	1
Tranche à court terme des actifs dérivés - sociétés affiliées					
Contrats de change	—	10	10	(1)	9
	—	10	10	(1)	9
Tranche à long terme des actifs dérivés - sociétés affiliées					
Contrats de change	—	43	43	—	43
	—	43	43	—	43
Tranche à court terme des passifs dérivés					
Contrats de taux d'intérêt	(2)	—	(2)	—	(2)
Contrats de change	—	(10)	(10)	—	(10)
	(2)	(10)	(12)	—	(12)
Tranche à court terme des passifs dérivés - sociétés affiliées					
Contrats de change	—	(1)	(1)	1	—
	—	(1)	(1)	1	—
Tranche à long terme des passifs dérivés					
Contrats de change	—	(43)	(43)	—	(43)
	—	(43)	(43)	—	(43)
Tranche à long terme des passifs dérivés - sociétés affiliées					
Contrats de taux d'intérêt	—	—	—	—	—
	—	—	—	—	—
Total des passifs dérivés, montant net					
Contrats de taux d'intérêt	(2)	—	(2)	—	(2)
Contrats de change	—	—	—	—	—
	(2)	—	(2)	—	(2)

Le tableau suivant présente les échéances et le montant nominal ou la quantité théorique visés par les instruments dérivés du fonds.

31 mars 2018	2018	2019	2020	2021	2022	Par la suite
Contrats de taux d'intérêt - emprunts à court terme <i>(en millions de dollars canadiens)</i>	235	1	—	—	—	—
Contrats de change - contrats à terme en dollars américains - achat <i>(en millions de dollars américains)</i>	69	57	63	69	72	150
Contrats de change - contrats à terme en dollars américains - vente <i>(en millions de dollars américains)</i>	69	57	63	69	72	150
31 décembre 2017						
Contrats de taux d'intérêt - emprunts à court terme <i>(en millions de dollars canadiens)</i>	319	1	—	—	—	—
Contrats de change - contrats à terme en dollars américains - achat <i>(en millions de dollars américains)</i>	92	57	63	69	72	150
Contrats de change - contrats à terme en dollars américains - vente <i>(en millions de dollars américains)</i>	92	57	63	69	72	150

Incidence des instruments dérivés sur les états des résultats et du résultat global

Le tableau qui suit présente l'incidence des couvertures de flux de trésorerie sur le résultat net et le résultat global du fonds.

Trimestres clos les 31 mars	2018	2017
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		
Montant du gain (de la perte) non réalisé constaté dans les autres éléments du résultat global		
Contrats de taux d'intérêt	1	(9)
Montant de la perte reclassée du cumul des autres éléments du résultat global au résultat net <i>(partie efficace)</i>		
Contrats de taux d'intérêt ¹	1	1
Montant de la perte reclassée du cumul des autres éléments du résultat global au résultat net <i>(partie inefficace et montant exclu du test d'efficacité)</i>		
Contrats de taux d'intérêt ¹	—	1

¹ Montant comptabilisé au poste « Charge d'intérêts » aux états des résultats.

Le fonds estime qu'un montant net de pertes existantes de néant constaté dans le cumul des autres éléments du résultat global sera viré au résultat net dans les 12 prochains mois. Les montants réels reclassés au résultat net dépendront des taux d'intérêt en vigueur au moment du règlement des contrats dérivés en cours.

Instruments dérivés non admissibles

Pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017, les gains et pertes nets non réalisés liés aux variations de la juste valeur des instruments dérivés non admissibles du fonds étaient respectivement une perte de 1 M\$ et néant.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que le fonds ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières, notamment au titre d'engagements, à leur échéance. Pour gérer ce risque, le fonds prévoit ses besoins en liquidités à long terme et à court terme afin de déterminer s'il disposera des fonds suffisants lorsque requis. Les liquidités et les capitaux du fonds proviennent principalement de son placement indirect dans EIPLP, de prélèvements sur les facilités de crédit engagées, de l'émission de billets à moyen terme et de l'émission de parts de fiducie ordinaires du fonds (« parts du fonds »). Le fonds maintient de plus un prospectus préalable de billets à moyen terme auprès des autorités en valeurs mobilières au Canada qui lui permet d'accéder rapidement aux marchés financiers publics canadiens, sous réserve des conditions qui prévalent sur ces marchés. Au besoin, des opérations entre apparentés avec Enbridge ou d'autres entités connexes pourraient donner accès à des liquidités supplémentaires.

RISQUE DE CRÉDIT

La conclusion d'instruments dérivés peut entraîner une exposition à des risques sur le plan du crédit en raison de la possibilité qu'une contrepartie au contrat ne respecte pas ses obligations contractuelles. Le fonds ne conclut des opérations de gestion des risques qu'avec des institutions solvables affichant une bonne cote de crédit. Le risque de crédit lié aux contreparties à des dérivés est géré au moyen de limites de crédit et d'exigences contractuelles, de conventions de compensation et du suivi constant du risque de crédit des contreparties à l'aide de services de notation de crédit externes et d'autres outils analytiques.

En ce qui a trait aux instruments dérivés, les concentrations du risque de crédit du fonds et son exposition à ce risque par groupe de contreparties sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

	31 mars 2018	31 décembre 2017
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		
Institutions financières en Europe	—	1
Montants à recevoir de sociétés affiliées	61	53
	61	54

ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR

Les actifs et passifs financiers du fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente comprennent les instruments dérivés. La juste valeur des instruments dérivés est établie selon les meilleures estimations du fonds au sujet de la valeur marchande, d'après des modèles ou des techniques d'évaluation généralement reconnus. Elle s'appuie sur les prix et les taux pouvant être observés sur le marché. Lorsque ces valeurs ne sont pas disponibles, le fonds a recours à l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie à même les courbes de taux pertinentes en fonction des données observables sur le marché.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le fonds répartit ses actifs et ses passifs financiers évalués à la juste valeur selon trois niveaux établis en fonction du caractère observable des données entrant dans l'évaluation.

Niveau 1

Le niveau 1 comprend les instruments financiers évalués à la juste valeur en fonction des cours non ajustés s'appliquant à des actifs et des passifs identiques sur des marchés actifs et accessibles à la date d'évaluation. Par marché actif pour un instrument financier, il faut entendre un marché où des opérations sont conclues à une fréquence et à des volumes suffisants pour procurer de manière constante de l'information sur les cours. Le fonds ne détenait aucun instrument financier jugé de niveau 1 au 31 mars 2018 ou au 31 décembre 2017.

Niveau 2

Le niveau 2 comprend les évaluations d'instruments financiers établies au moyen de données directement ou indirectement observables autres que les prix cotés compris dans le niveau 1. Les instruments financiers de cette catégorie sont évalués au moyen de modèles et d'autres techniques d'évaluation conformes aux normes de l'industrie issus de données observables sur le marché. De telles techniques d'évaluation comprennent des données telles que les prix à terme cotés, la valeur temporelle, la volatilité et les cotes de courtiers qui peuvent être observés ou corroborés sur le marché pour toute la durée de l'instrument financier. Les instruments financiers évalués à l'aide du niveau 2 comprennent les instruments dérivés non cotés en bourse comme les swaps de taux d'intérêt de gré à gré pour lesquels des données observables peuvent être obtenues.

Niveau 3

Le niveau 3 comprend les évaluations d'instruments financiers fondées sur les données qui sont moins observables, non disponibles ou pour lesquels les données observables n'appuient pas une partie importante de la juste valeur des instruments financiers. D'une manière générale, les instruments financiers de niveau 3 sont des opérations de plus longue date, elles surviennent dans des marchés moins actifs et à des endroits où des données sur les prix ne sont pas disponibles ou encore pour lesquelles il n'existe aucune cote de courtier à l'appui du classement dans le niveau 2. Le fonds ne détenait aucun instrument financier jugé de niveau 3 au 31 mars 2018 ou au 31 décembre 2017.

Le fonds utilise les données les plus observables disponibles pour estimer la juste valeur de ses instruments financiers. Si possible, le fonds estime la juste valeur de ses instruments financiers en s'appuyant sur des prix cotés sur le marché. En l'absence de prix cotés sur le marché, le fonds utilise les

estimations de courtiers indépendants. Le fonds utilise des techniques d'évaluation standards pour calculer la juste valeur estimative des dérivés cotés hors bourse qui sont classés aux niveaux 2 et 3. Ces méthodes font appel aux flux de trésorerie actualisés pour les contrats à terme et les swaps. Les principales données utilisées par le fonds pour ces techniques d'évaluation comprennent les prix observables sur le marché (taux d'intérêt ou taux de change) et la volatilité, selon le type d'instrument financier et la nature du risque sous-jacent. Enfin, le fonds tient compte de ses propres écarts de swaps sur défaillance de crédit et de ceux de ses contreparties pour estimer la juste valeur.

Le fonds a réparti ses instruments financiers évalués à la juste valeur dans les catégories suivantes :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total brut des instruments dérivés
31 mars 2018				
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>				
Actifs financiers				
Actifs dérivés à court terme	—	13	—	13
Actifs dérivés à long terme	—	49	—	49
Passifs financiers				
Passifs dérivés à court terme	—	(14)	—	(14)
Passifs dérivés à long terme	—	(49)	—	(49)
Total du passif, montant net	—	(1)	—	(1)

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total brut des instruments dérivés
31 décembre 2017				
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>				
Actifs financiers				
Actifs dérivés à court terme	—	11	—	11
Actifs dérivés à long terme	—	43	—	43
Passifs financiers				
Passifs dérivés à court terme	—	(13)	—	(13)
Passifs dérivés à long terme	—	(43)	—	(43)
Total du passif, montant net	—	(2)	—	(2)

Le fonds a pour politique de comptabiliser les transferts le dernier jour de la période de présentation de l'information financière. Il n'y avait eu aucun transfert entre ces niveaux au 31 mars 2018 ou au 31 décembre 2017.

JUSTE VALEUR DES AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS

Au 31 mars 2018, la valeur comptable de la dette à long terme du fonds était de 2 305 M\$ (2 500 M\$ au 31 décembre 2017) avant les frais d'émission de titres de créance et sa juste valeur était de 2 361 M\$ (2 571 M\$ au 31 décembre 2017).

La juste valeur des autres actifs et passifs financiers, autres que les instruments dérivés et la dette à long terme, correspond approximativement à leur coût en raison de la courte période jusqu'à leur échéance.

7. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

BILLET À VUE À RECEVOIR D'ENBRIDGE COMMERCIAL TRUST

	31 mars 2018	31 décembre 2017
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		
Billet à taux d'intérêt variable, remboursable sur demande par ECT	746	949

BILLET À LONG TERME À RECEVOIR D'ENBRIDGE COMMERCIAL TRUST

	31 mars 2018	31 décembre 2017
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		
Billet à 7,00 % à recevoir d'ECT échéant le 12 novembre 2020	100	100

8. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Le 9 mai 2018, EIPLP a conclu des ententes visant la vente d'une participation de 49 % dans des installations éoliennes et solaires faisant partie du secteur Énergie verte (les « actifs ») à une partie non liée pour une contrepartie en trésorerie d'environ 1,05 G\$. EIPLP maintiendra une participation de 51 % dans les actifs et Enbridge continuera d'assurer la gestion et l'exploitation des actifs et de fournir des services administratifs connexes. L'opération est assujettie aux ajustements postérieurs à la clôture et aux conditions courantes dans les opérations de cette nature. La clôture devrait avoir lieu au troisième trimestre de 2018, sous réserve de l'obtention de toutes les approbations et de tous les consentements auprès des organismes de réglementation.

ENBRIDGE INCOME PARTNERS LP RAPPORT DE GESTION

31 mars 2018

GLOSSAIRE

ASU	Accounting Standards Update
BAIIA	bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement
BAIIA ajusté	bénéfice ajusté avant intérêts, impôts et amortissement
DDI	droit de distribution incitatif
ECT	Enbridge Commercial Trust
EIPLP	Enbridge Income Partners LP
Enbridge	Enbridge Inc.
EPI	Pipelines Enbridge Inc.
FTD	flux de trésorerie distribuables
le fonds	Enbridge Income Fund
le gérant ou EMSI	Enbridge Management Services Inc.
le groupe du fonds	le fonds, ECT, EIPLP et les filiales et les entités détenues d'EIPLP
MNPUC	Minnesota Public Utilities Commission (commission des services publics du Minnesota)
programme L3R au Canada	programme de remplacement de la canalisation 3 au Canada
TIC	tarif international conjoint

RAPPORT DE GESTION

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 MARS 2018

Le présent rapport de gestion daté du 10 mai 2018 doit être lu à la lumière des états financiers consolidés intermédiaires non audités d'Enbridge Income Partners LP (« EIPLP ») au 31 mars 2018 et pour le trimestre clos à cette date, et des notes y afférentes, lesquels sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis d'Amérique (« PCGR des États-Unis »). Il doit aussi être lu conjointement avec les états financiers consolidés audités et les notes y afférentes ainsi qu'avec le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

À moins d'indication contraire, toutes les mesures financières présentées dans le présent rapport de gestion sont exprimées en dollars canadiens. Enbridge Income Partners LP complète les états financiers et le rapport de gestion d'Enbridge Income Fund (le « fonds ») et il est possible d'obtenir un complément d'information sur Enbridge Income Partners LP sous le profil du fonds, sur le site SEDAR au www.sedar.com.

Le 31 décembre 2017, Enbridge Income Partners LP a révisé sa présentation de l'information sectorielle selon une méthode rétrospective pour l'harmoniser avec les modifications actuelles apportées à la façon de rendre compte au principal décideur opérationnel en ce qui concerne l'évaluation du rendement d'Enbridge Income Partners LP et l'affectation des ressources aux secteurs. Enbridge Income Partners LP a changé la mesure du profit qu'elle utilisait jusque-là, soit le bénéfice avant intérêts et impôts, pour adopter le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA »).

APERÇU

Les termes « nous », « notre », « nos » et « EIPLP » employés dans le présent rapport de gestion renvoient à Enbridge Income Partners LP, à moins que le contexte n'exige une interprétation contraire. EIPLP a été constituée en 2002 et nous exerçons des activités de production, de transport et de stockage d'énergie par le truchement de notre participation dans notre entreprise d'oléoducs, y compris le réseau principal au Canada et le réseau régional des sables bitumineux, de notre participation à hauteur de 50 % dans Alliance Pipeline, qui transporte du gaz naturel depuis le Canada jusqu'aux États-Unis, et des actifs de production d'énergie renouvelable et de substitution.

EIPLP est un des membres du groupe du fonds, qui comprend aussi Enbridge Commercial Trust (« ECT ») et le fonds. Nous détenons toutes les entités d'exploitation sous-jacentes du groupe du fonds par le truchement de nos filiales et des entités que nous détenons. Enbridge Inc. (« Enbridge »), par le truchement de sa filiale en propriété exclusive, Enbridge Management Services Inc. (le « gérant » ou « EMSI »), est chargée de l'exploitation et de la gestion courante du groupe du fonds. Le gérant fournit également des services de soutien général et administratif au groupe du fonds. ECT et Enbridge ainsi que certaines de ses filiales sont les commanditaires d'EIPLP.

Nous exerçons nos activités dans trois secteurs d'exploitation : Oléoducs, Gazoducs et Énergie verte.

Oléoducs

Le secteur Oléoducs regroupe des pipelines de transporteurs publics et de transporteurs par contrat, des pipelines d'amenée et des réseaux de collecte qui transportent du pétrole brut et des liquides de gaz naturel (« LGN »), ainsi que des terminaux au Canada, dont le réseau principal au Canada, le réseau régional des sables bitumineux, le pipeline Southern Lights, qui inclut le tronçon canadien du pipeline Southern Lights et les parts de catégorie A de certaines filiales d'Enbridge qui assurent des flux de trésorerie définis (les « parts de catégorie A de Southern Lights ») provenant du tronçon américain du pipeline Southern Lights, du pipeline de prolongement Bakken ainsi que des installations de stockage et autres.

Gazoducs

Le secteur Gazoducs comprend la participation de 50 % dans le réseau d'Alliance Pipeline, qui transporte du gaz naturel riche en liquides depuis le nord-est de la Colombie-Britannique, le nord-ouest de l'Alberta et la région de Bakken du Dakota du Nord jusqu'à Channahon, en Illinois.

Énergie verte

Le secteur Énergie verte comprend des installations éoliennes, des installations solaires et des installations de récupération de chaleur résiduelle situées en Alberta, en Saskatchewan, en Ontario et au Québec.

Éliminations et divers

En plus des secteurs présentés ci-dessus, l'unité Éliminations et divers comprend les charges d'exploitation et d'administration ainsi que les coûts de conversion qui ne sont attribués à aucun secteur d'activité. L'unité Éliminations et divers comprend également les activités d'expansion de nouvelles entreprises, les placements non sectoriels à des fins générales ainsi que les éliminations des transactions entre secteurs requises pour la présentation de la performance financière et de la situation financière sur une base consolidée.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		
Oléoducs	335	650
Gazoducs	63	59
Énergie verte	61	68
Éliminations et divers	25	1
Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement	484	778
Amortissement	(178)	(159)
Charge d'intérêts	(116)	(98)
Charge d'impôts	(15)	(80)
Distributions sur les droits de participation spéciaux - DDRP ¹	(101)	(66)
Distributions sur les droits de participation spéciaux - DDI ²	(32)	(12)
Bénéfice attribuable au commandité et aux commanditaires	42	363

1 Les droits de distribution liés au rendement provisoires (« DDRP ») assurent les distributions sur les parts de catégorie D et font référence à la composante distribution en nature des droits de participation spéciaux (« DPS »). Les distributions sur les parts de catégorie D sont également versées en nature avec l'émission de parts supplémentaires de catégorie D (voir la rubrique Situation de trésorerie et sources de financement – Provenance et affectation des flux de trésorerie – Distributions).

2 Les droits de distribution incitatifs (« DDI ») font référence à la composante en espèces de la distribution des DPS (voir la rubrique Situation de trésorerie et sources de financement – Provenance et affectation des flux de trésorerie – Distributions).

BÉNÉFICE ATTRIBUABLE AU COMMANDITÉ ET AUX COMMANDITAIRES

Le bénéfice attribuable au commandité et aux commanditaires s'est établi à 42 M\$ pour le premier trimestre de 2018 comparativement à 363 M\$ en 2017.

La comparabilité de notre bénéfice a subi l'incidence d'un certain nombre de facteurs inhabituels, non récurrents ou hors exploitation qui sont énumérés dans les tableaux sur le rapprochement des mesures non conformes aux PCGR et analysés dans les résultats de chaque secteur d'exploitation. Parmi les importants facteurs inhabituels, non récurrents ou hors exploitation ayant influé sur la comparabilité de notre bénéfice attribuable au commandité et aux commanditaires d'un trimestre à l'autre, mentionnons :

- une perte hors trésorerie non réalisée liée aux instruments dérivés pour le réseau principal au Canada de 288 M\$ au premier trimestre de 2018 (211 M\$ après impôts) contre un gain de 155 M\$ (113 M\$ après impôts) en 2017, ce qui reflète le montant net des gains et des pertes liés

à la juste valeur découlant des variations de la valeur de marché des instruments financiers dérivés utilisés pour nous mettre à couvert des fluctuations des taux de change, des coûts d'électricité et du prix du pétrole d'allocation, autant d'éléments inhérents à l'entente de tarification concurrentielle (« ETC ») qui détermine les produits d'exploitation du réseau principal au Canada;

- une perte de 98 M\$ en 2018 liée à la canalisation 10, qui fait partie de notre réseau principal au Canada, résultant de son classement comme étant un actif détenu en vue de la vente et de son évaluation subséquente au moindre de sa valeur comptable et de sa juste valeur diminuée des coûts de vente;
- une perte de 22 M\$ (16 M\$ après impôts) en 2018 résultant de notre participation dans NRGreen Power Limited Partnership (« NRGreen ») liée à l'installation de récupération de chaleur résiduelle de Chickadee Creek, en Alberta.

En ce qui concerne les gains et pertes hors trésorerie non réalisés liés à la juste valeur d'instruments dérivés dont il a été question plus haut, nous disposons d'un programme exhaustif de couverture économique à long terme destiné à atténuer les risques de taux d'intérêt et de change et le risque lié aux prix des marchandises, qui sont source de volatilité pour les résultats à court terme du fait de la comptabilisation de gains et de pertes hors trésorerie non réalisés sur les instruments dérivés financiers utilisés pour couvrir ces risques. À long terme, nous estimons que notre programme de couverture soutiendra la croissance fiable des flux de trésorerie.

Après prise en compte des facteurs ci-dessus, le solde de l'augmentation est principalement imputable aux importants facteurs commerciaux suivants :

- le rendement plus élevé du réseau principal au Canada au sein de notre secteur Oléoducs en 2018, imputable surtout au taux de couverture de change plus élevé utilisé pour comptabiliser les produits du réseau principal au Canada libellés en dollars américains, à la hausse des droits repères résiduels du réseau principal au Canada aux termes du tarif international conjoint (« TIC ») et à l'augmentation du débit attribuable aux initiatives d'optimisation de la capacité mises en place en 2017;
- la hausse des produits générée par de nouveaux projets mis en service en 2017 au sein du réseau régional des sables bitumineux;
- les apports plus importants de nos secteurs Gazoducs et Énergie verte en 2018; apports en partie annulés par :
- la hausse de la charge d'intérêts imputable à la diminution des intérêts capitalisés et à l'augmentation de l'encours de la dette en 2018;
- la hausse de la charge d'impôts après ajustement de l'incidence fiscale des facteurs inhabituels, non récurrents ou hors exploitation évoqués plus haut, qui rend compte surtout de l'augmentation du bénéfice ajusté avant impôts en 2018.

Pour de plus amples renseignements, voir la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR – Rapprochement des mesures non conformes aux PCGR – Bénéfice ajusté attribuable au commandité et aux commanditaires* et les résultats d'exploitation de chaque secteur.

INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent rapport de gestion renferme des informations prospectives, ou énoncés prospectifs, qui visent à fournir des renseignements sur EIPLP et les filiales et sociétés affiliées d'EIPLP, notamment dans le cadre de l'analyse par la direction des projets et activités d'EIPLP. Ces renseignements pourraient ne pas être pertinents à d'autres fins. Généralement, les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de verbes comme « entrevoir », « s'attendre à », « projeter », « estimer », « prévoir », « planifier », « viser », « cibler », « croire » et autres termes du genre qui laissent entendre la possibilité de résultats futurs ou certaines perspectives. Le présent document et ceux qui y sont intégrés par renvoi contiennent de l'information ou des déclarations financières prospectives ayant trait notamment à ce qui suit : le bénéfice (la perte) ou le bénéfice (la perte) ajusté(e); le BAIIA ou le bénéfice ajusté avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ajusté »); l'incidence sur le BAIIA ajusté de la hausse ou de la baisse des droits repères résiduels du réseau principal au Canada aux termes du TIC; les flux de trésorerie distribuables (« FTD »); les flux de trésorerie; les distributions et la politique; les coûts des projets annoncés et des projets en construction; les dates de mise en service des projets annoncés et des projets en construction; les dépenses en immobilisations; le

recouvrement des coûts du volet canadien du programme de remplacement de la canalisation 3 (« programme L3R au Canada ») par le truchement de surcharges; les mesures que prendront les organismes de réglementation; les prix des marchandises; les prévisions en matière d'offre; l'incidence du programme de couverture; l'incidence du programme L3R au Canada sur les programmes d'intégrité existants; le dénouement des procédures relatives au programme L3R au Canada et au tronçon américain du programme de remplacement de la canalisation 3 (« programme L3R aux États-Unis »); le modèle d'exploitation et le projet d'expansion d'Alliance Pipeline; ainsi que les sources de liquidités et la suffisance des ressources financières.

Bien que ces énoncés prospectifs soient, de l'avis d'EIPLP, raisonnables compte tenu des renseignements disponibles à la date à laquelle ils sont présentés et des procédés utilisés pour les formuler, ils ne garantissent nullement le rendement à venir, et les lecteurs sont invités à faire preuve de prudence en ne se fiant pas outre mesure à de tels énoncés. De par leur nature, ces énoncés s'appuient sur diverses hypothèses, et ils tiennent compte de risques et d'incertitudes, connus et inconnus, ainsi que d'autres facteurs pouvant faire en sorte que les résultats réels, les niveaux d'activité et les réalisations diffèrent de façon importante de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés en question. Les hypothèses importantes visent notamment : l'offre et la demande de pétrole brut, de gaz naturel, de LGN et d'énergie renouvelable; les prix du pétrole brut, du gaz naturel, des LGN et de l'énergie renouvelable; les taux de change; l'inflation; la capacité d'exportation des pipelines au Canada; les niveaux de la concurrence; les taux d'intérêt; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre et des matériaux de construction; la fiabilité opérationnelle; les approbations par les clients et les organismes de réglementation; le maintien du soutien et de l'approbation des organismes de réglementation pour les projets d'EIPLP (y compris le programme L3R au Canada et aux États-Unis); les dates prévues de mise en service; les conditions météorologiques; les notations de crédit; le financement des projets d'investissement; le refinancement prévu de la dette à l'échéance; les acquisitions, les cessions ou les autres opérations stratégiques potentielles; le bénéfice (la perte) ou le bénéfice (la perte) ajusté(e); le BAIIA ou le BAIIA ajusté; les flux de trésorerie et les FTD; et les distributions. Les hypothèses relatives à l'offre et à la demande prévues de pétrole brut, de gaz naturel, de LGN et d'énergie renouvelable, et aux prix de ces marchandises, sont importantes pour tous les énoncés prospectifs dont elles constituent la base. Ces facteurs sont pertinents pour tous les énoncés prospectifs, puisqu'ils peuvent avoir une incidence sur les niveaux actuels et futurs de la demande pour les services d'EIPLP. Par ailleurs, les taux de change, l'inflation et les taux d'intérêt ont une incidence sur le contexte économique et le contexte des affaires dans lesquels EIPLP évolue, peuvent se répercuter sur les niveaux de la demande pour les services d'EIPLP et le coût des intrants et sont par conséquent indissociables de tous les énoncés prospectifs. En raison des interdépendances et de la corrélation entre ces facteurs macroéconomiques, il est impossible de déterminer avec certitude l'incidence que pourrait avoir l'une ou l'autre de ces hypothèses sur un énoncé prospectif, en particulier en ce qui concerne le bénéfice (la perte), le bénéfice (la perte) ajusté(e), le BAIIA, le BAIIA ajusté, les FTD, les flux de trésorerie et les distributions. Voici les hypothèses les plus pertinentes associées aux énoncés prospectifs se rapportant aux projets annoncés et aux projets en chantier, y compris les dates estimatives d'achèvement et les dépenses en immobilisations estimatives : la disponibilité et le prix de la main-d'œuvre et des matériaux de construction; l'incidence de l'inflation et des taux de change sur les coûts de la main-d'œuvre et des matériaux; l'incidence des taux d'intérêt sur les coûts d'emprunt; et l'incidence des conditions météorologiques et l'approbation par les clients, le gouvernement et les organismes de réglementation des calendriers de construction et de mise en service et les régimes de recouvrement des coûts.

Les énoncés prospectifs d'EIPLP sont assujettis à des risques et incertitudes au sujet de la politique sur les distributions, du rendement de l'exploitation, des paramètres de la réglementation, de l'approbation des projets et du soutien apporté à ces derniers, du renouvellement des emprises, des conditions météorologiques, de la conjoncture économique et de la situation de la concurrence, de l'opinion publique, des modifications aux lois fiscales et aux taux d'imposition, des modifications aux accords commerciaux, des taux de change, des taux d'intérêt, des prix des marchandises, des décisions politiques et de l'offre et la demande pour les marchandises, notamment aux risques et incertitudes dont il est question dans le présent rapport de gestion. Il est impossible d'établir avec précision l'incidence de l'un ou l'autre de ces risques, incertitudes ou facteurs sur un énoncé prospectif particulier puisqu'ils sont interdépendants et que le plan d'action futur d'EIPLP dépend de l'évaluation, par la direction, de l'ensemble des renseignements connus à un moment ou à un autre. Sauf dans la mesure prévue par les lois applicables, EIPLP n'est pas tenue d'actualiser ou de réviser publiquement un énoncé prospectif présenté dans les pages du présent rapport de gestion ou autrement, que ce soit à la lumière de nouveaux éléments d'information, de nouveaux faits ou pour quelque autre motif que ce soit. Tout énoncé prospectif ultérieur, écrit ou verbal, attribuable à EIPLP ou à quiconque agissant au nom d'EIPLP, doit être expressément considéré comme visé par la présente mise en garde.

MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

Le présent rapport de gestion renferme des références au BAIIA ajusté, au bénéfice ajusté et aux FTD. Le BAIIA ajusté s'entend du BAIIA ajusté pour exclure des facteurs inhabituels, non récurrents ou hors exploitation des données sectorielles ou consolidées. Le bénéfice ajusté représente le bénéfice ajusté pour exclure les facteurs inhabituels, non récurrents ou hors exploitation inclus dans le BAIIA ajusté, ainsi que les ajustements au titre de facteurs inhabituels, non récurrents ou hors exploitation liés à la charge d'intérêts et aux impôts sur les bénéfices sur des données consolidées. Ces facteurs, assimilés à des éléments d'ajustement, sont rapprochés et décrits dans la section sur les résultats financiers du secteur d'activité touché.

Les FTD représentent la trésorerie disponible pour financer les distributions sur les parts de catégorie A et les parts de catégorie C, ainsi que les remboursements sur la dette et les réserves. Les FTD incluent le BAIIA ajusté, de nouveau ajusté pour tenir compte des éléments hors trésorerie, qui représentent les flux de trésorerie tirés de nos entreprises sous-jacentes, moins les déductions pour les investissements de maintien, la charge d'intérêts, les impôts applicables ajustés de nouveau pour tenir compte de facteurs inhabituels, non récurrents ou hors exploitation qui ne sont pas de nature à indiquer les flux de trésorerie sous-jacents ou durables de l'entreprise. Les FTD sont une mesure importante pour les porteurs de parts puisque le groupe du fonds a pour objectif de procurer des distributions prévisibles aux porteurs de parts.

Le gérant est d'avis que la présentation d'informations sur le BAIIA ajusté, le bénéfice ajusté et les FTD fournit des renseignements utiles aux associés et aux porteurs de parts puisqu'elle contribue à rehausser la transparence et donne un meilleur aperçu de notre performance. Le gérant a recours au BAIIA ajusté, au bénéfice ajusté et aux FTD pour établir des objectifs et évaluer notre performance. Le BAIIA ajusté, le bénéfice ajusté et les FTD sont des mesures qui n'ont pas de signification normalisée aux termes des PCGR des États-Unis et ne sont pas considérées comme des mesures conformes aux PCGR des États-Unis. Par conséquent, ces mesures ne sauraient être comparées aux mesures de même nature présentées par d'autres émetteurs.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les mesures conformes aux PCGR et les mesures non conformes aux PCGR.

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX PCGR BAIIA et BAIIA ajusté

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		
Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement	484	778
Éléments d'ajustement ¹ :		
Variations (du gain) de la perte non réalisée liée à la juste valeur d'instruments dérivés ²	293	(165)
Perte de dépréciation sur actifs	98	—
Perte de valeur d'un actif de placement en actions	22	—
(Gain) perte non réalisée à la conversion d'un prêt intersociétés à recevoir libellé en dollars américains	(13)	6
Coûts liés à la résiliation de bail	23	—
Coûts de correction de fuites	—	7
Règlements de compagnies d'assurance pour déversement	—	(3)
Bénéfice ajusté avant intérêts, impôts et amortissement	907	623

¹ Le tableau ci-dessus présente les éléments d'ajustement en fonction de leur nature. Pour obtenir une description détaillée de ces éléments d'ajustement pour un secteur donné, se reporter à l'analyse de ce secteur.

² Les variations des gains et pertes non réalisés liés à la juste valeur d'instruments dérivés sont présentées déduction faite des montants réalisés au règlement de contrats dérivés pendant la période visée.

BAIIA ajusté et bénéfice ajusté

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		
Oléoducs	751	493
Gazoducs	63	57
Énergie verte	81	66
Éliminations et divers	12	7
Bénéfice ajusté avant intérêts, impôts et amortissement	907	623
Amortissement	(178)	(159)
Charge d'intérêts ¹	(116)	(100)
Charge d'impôts ¹	(104)	(37)
Distributions sur les droits de participation spéciaux - DDRP	(101)	(66)
Distributions sur les droits de participation spéciaux - DDI	(32)	(12)
Bénéfice ajusté attribuable au commandité et aux commanditaires	376	249

¹ Ces soldes sont présentés déduction faite des éléments d'ajustement.

Bénéfice ajusté attribuable au commandité et aux commanditaires

Le bénéfice ajusté attribuable au commandité et aux commanditaires s'est établi à 376 M\$ pour le premier trimestre de 2018 comparativement à 249 M\$ pour le trimestre correspondant de 2017. Parmi les importants facteurs commerciaux ayant contribué à l'augmentation d'un trimestre à l'autre de notre bénéfice ajusté attribuable au commandité et aux commanditaires, mentionnons :

- le taux de couverture de change plus élevé utilisé pour comptabiliser les produits du réseau principal au Canada libellés en dollars américains en 2018. Les droits repères aux termes du TIC et leurs éléments sont établis en dollars américains et la majeure partie de notre risque de change sur les produits d'exploitation du réseau principal au Canada est couverte;

- la hausse des produits d'exploitation du réseau principal au Canada attribuable à l'augmentation des droits repères résiduels aux termes du TIC de 1,64 \$ US pour le premier trimestre de 2018 comparativement à 1,47 \$ US pour la période correspondante de 2017;
- la hausse du débit en 2018 sur le réseau principal au Canada, propulsée par les initiatives d'optimisation de la capacité mises en place en 2017;
- l'augmentation des produits d'exploitation générée par les actifs mis en service en 2017, notamment la canalisation jumelle du pipeline Athabasca, le réseau pipelinier Norlite (« Norlite »), le projet Hangingstone de Japan Canada Oil Sands Limited (JACOS) et l'agrandissement du pipeline de Wood Buffalo.;
- la hausse des produits générés par le service saisonnier garanti en 2018 chez Alliance Pipeline au sein de notre secteur Gazoducs;
- les apports plus vigoureux de notre secteur Énergie verte attribuables aux ressources éoliennes plus vigoureuses et au gain découlant d'un règlement d'arbitrage en 2018.

Les facteurs positifs ci-dessus ont été en partie annulés par :

- la hausse de la charge d'intérêts imputable à la diminution des intérêts capitalisés et à l'augmentation de l'encours de la dette en 2018;
- la hausse de la charge fiscale ajustée, attribuable surtout à l'accroissement du bénéfice ajusté avant impôts en 2018.

Rentrées liées aux activités d'exploitation et affectées aux flux de trésorerie distribuables

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
<i>(non audités; en millions de dollars canadiens)</i>		
Rentrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	798	562
Montant ajusté pour les variations des actifs et des passifs d'exploitation	(77)	(65)
	721	497
Investissements de maintien ¹	(18)	(19)
Éléments d'ajustement importants :		
Distributions sur les droits de participation spéciaux - DDI	(32)	(12)
Autres rentrées de trésorerie non comptabilisées dans les produits ²	29	8
Coûts liés à la résiliation de bail	23	—
Coûts de correction de fuites	—	7
Règlements de compagnies d'assurance pour déversement	—	(3)
Autres éléments d'ajustement	19	(3)
Flux de trésorerie distribuables	742	475

¹ Les investissements de maintien représentent les dépenses en immobilisations requises pour le soutien et l'entretien du réseau de pipelines existant ou qui sont nécessaires pour maintenir les fonctions de service des biens existants (incluant le remplacement de composants usés, défectueux ou achevant leur durée de vie utile). Aux fins des flux de trésorerie distribuables, les investissements de maintien excluent les dépenses qui prolongent la durée de vie utile des biens, augmentent les fonctions de service par rapport aux niveaux actuels ou réduisent les coûts engagés pour rehausser les produits ou les fonctions de service des biens existants. Les investissements de maintien surviennent essentiellement dans notre secteur Oléoducs.

² Se rapportent aux liquidités reçues, déduction faite des produits comptabilisés pour certains contrats pris sous le régime des droits de rattrapage et pour des produits d'exploitation reportés similaires.

BAIIA ajusté et flux de trésorerie distribuables

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		
Bénéfice ajusté avant intérêts, impôts et amortissement	907	623
Distributions en trésorerie inférieures à la quote-part du bénéfice des satellites ¹	(5)	(11)
Investissements de maintien ²	(18)	(19)
Charge d'intérêts ¹	(110)	(94)
Impôts exigibles ¹	(44)	(24)
Distributions sur les droits de participation spéciaux - DDI	(32)	(12)
Autres rentrées de trésorerie non comptabilisées dans les produits ³	29	8
Autres éléments d'ajustement	15	4
Flux de trésorerie distribuables	742	475

¹ Ces soldes sont présentés déduction faite des éléments d'ajustement.

² Les investissements de maintien représentent les dépenses en immobilisations requises pour le soutien et l'entretien du réseau de pipelines existant ou qui sont nécessaires pour maintenir les fonctions de service des biens existants (incluant le remplacement de composants usés, désuets ou achevant leur durée de vie utile). Aux fins des FTD, les investissements de maintien excluent les dépenses qui prolongent la durée de vie utile des biens, augmentent les fonctions de service par rapport aux niveaux actuels ou réduisent les coûts engagés pour rehausser les produits ou les fonctions de service des biens existants. Les investissements de maintien surviennent essentiellement dans notre secteur Oléoducs.

³ Se rapportent aux liquidités reçues, déduction faite des produits comptabilisés pour certains contrats pris sous le régime des droits de rattrapage et pour des produits d'exploitation reportés similaires.

Flux de trésorerie distribuables

Les FTD représentent la trésorerie disponible pour financer les distributions sur les parts de catégorie A et les parts de catégorie C, ainsi que les remboursements sur la dette et les réserves. Ces réserves sont déterminées par le gérant et servent à payer les coûts de structure, comme les intérêts et les impôts sur les bénéficiaires, et pour l'exécution du programme des investissements de maintien.

Au premier trimestre de 2018, nos FDT se sont élevés à 742 M\$ contre 475 M\$ pour la période correspondante de 2017. Parmi les importants facteurs commerciaux ayant une incidence sur nos FTD d'un trimestre à l'autre, mentionnons :

- l'apport plus important de notre réseau principal au Canada imputable à la hausse d'un trimestre à l'autre des droits repères résiduels moyens du réseau principal au Canada aux termes du TIC, au taux de couverture de change plus élevé utilisé pour comptabiliser les produits du réseau principal au Canada libellés en dollars américains, et à l'augmentation du débit du réseau principal au Canada attribuable aux initiatives d'optimisation de la capacité mises en place en 2017;
- l'apport supplémentaire des actifs du réseau régional des sables bitumineux mis en service en 2017;
- l'augmentation des distributions en trésorerie reçues d'Alliance Pipeline;
- l'augmentation des rentrées de trésorerie, déduction faite des produits comptabilisés pour certains contrats visés par des ententes de produits reportés; augmentation en partie annulée par :
- la hausse de la charge d'intérêts attribuable à la diminution des intérêts capitalisés et à l'augmentation de l'encours de la dette en 2018;
- la hausse des impôts ajustés exigibles imputable surtout à l'augmentation du bénéfice ajusté avant impôts en 2018;
- l'augmentation des distributions en trésorerie versées au titre des DDI, qui augmentent à mesure qu'augmentent les distributions sur les parts de fiducie ordinaires du fonds (les « parts du Fonds »).

FAITS NOUVEAUX

NOUVEAU MODÈLE OPÉRATIONNEL D'ALLIANCE PIPELINE

Le 27 mars 2018, Alliance Pipeline a annoncé que l'exploitation et l'administration d'Alliance Pipeline seront converties en un modèle de type propriétaire exploitant. Ses fonctions seront scindées entre Pembina Pipeline Corporation (« Pembina ») et nous. Nous détenons une participation de 50 % dans Alliance Pipeline, alors que Pembina détient l'autre tranche de 50 %. Nous avons travaillé avec Pembina pour mettre au point une structure organisationnelle pour Alliance Pipeline afin qu'elle fournisse une plus grande valeur à toutes les parties prenantes sans sacrifier à la sécurité et à l'efficacité. La mise en œuvre du nouveau modèle opérationnel devrait se faire au cours de l'été 2018.

POLITIQUE MODIFIÉE DE LA FERC SUR LE TRAITEMENT DES IMPÔTS

Le 15 mars 2018, la Federal Energy Regulatory Commission (« FERC ») a modifié sa politique de longue date quant au traitement des montants d'impôts inclus dans les droits des pipelines et d'autres entités assujetties à la réglementation des tarifs et dont les droits sont fondés sur le coût du service dans le cadre d'une société en commandite principale. Bien qu'EIPLP ne soit pas touchée directement par les mesures adoptées par la FERC, aux termes du TIC, les réductions tarifaires pour Enbridge Energy Partners, L.P. (« EEP ») produiraient une hausse des produits compensatoire pour le réseau principal au Canada. L'incidence dépendra du résultat des mesures qui pourraient atténuer les incidences de ce changement de politique pour EEP ainsi que des éclaircissements fournis par la FERC au moment de l'application de sa nouvelle politique.

MONÉTISATION DES ACTIFS

Le 9 mai 2018, nous avons conclu des ententes avec l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada en vue de monétiser une participation de 49 % dans des installations éoliennes et solaires faisant partie du secteur Énergie verte (les « actifs ») pour une contrepartie en trésorerie d'environ 1,05 G\$. Nous continuerons de détenir une participation de 51 % dans ces actifs et Enbridge continuera d'assurer la gestion et l'exploitation des actifs et de fournir des services administratifs connexes. L'opération est assujettie aux ajustements postérieurs à la clôture et aux conditions courantes dans les opérations de cette nature. La clôture devrait avoir lieu au troisième trimestre de 2018, sous réserve de l'obtention de toutes les approbations et de tous les consentements requis auprès des organismes de réglementation.

À la clôture de l'opération, le groupe du fonds affectera le produit au rachat de parts du fonds et au remboursement de la dette, comme il sera déterminé à une date se rapprochant de la clôture. Il n'est pas prévu à l'heure actuelle d'affecter une partie du produit au rachat de parts d'Enbridge Income Fund Holdings Inc. détenues par le public.

ANNONCES D'AUTRES PROJETS EN COURS D'AMÉNAGEMENT

GAZODUCS

Le projet suivant n'a pas encore rempli nos critères pour être classé comme étant garanti sur le plan commercial :

- **Projet d'agrandissement d'Alliance Pipeline** – Le 28 mars 2018, Alliance Pipeline a annoncé le dépôt d'un appel d'offres exécutoire pour des contrats de transport garanti additionnels à long terme sur les réseaux d'Alliance Pipeline Canada et d'Alliance Pipeline US, en vue d'atteindre 400 millions de pieds cubes par jour (« Mpi³/j ») de services agrandis sur le réseau d'Alliance Pipeline Canada et 430 Mpi³/j sur le réseau d'Alliance Pipeline US. La période d'appel d'offres se termine le 30 mai 2018. La mise en service projetée pour l'augmentation potentielle de la capacité est prévue pour le quatrième trimestre de 2021.

PROJETS DE CROISSANCE – QUESTIONS DE NATURE RÉGLEMENTAIRE

Programme de remplacement de la canalisation 3 au Canada

Le programme de remplacement de la canalisation 3 au Canada prévoit le remplacement de l'actuelle canalisation 3 du pipeline de pétrole brut qui va de Hardisty, en Alberta, à Gretna, au Manitoba. Le programme L3R au Canada est en cours de construction.

Le programme LR3 aux États-Unis est réalisé par EEP et constituera un complément aux programmes d'intégrité actuels. Le programme consiste à remplacer, sur environ 576 kilomètres (358 milles), les derniers tronçons de la canalisation 3 actuelle entre Neche, au Dakota du Nord, et Superior, au Wisconsin. EEP a reçu l'autorisation de remplacer la canalisation 3 au Dakota du Nord et au Wisconsin. EEP fait les démarches nécessaires pour obtenir les permis de construction pour le programme L3R aux États-Unis dans l'État du Minnesota. Le projet exige un certificat de nécessité et l'approbation du tracé du pipeline (« approbation du tracé ») de la Minnesota Public Utilities Commission (la « MNPUC »). Le 1^{er} février 2016, la MNPUC a rendu une ordonnance écrite exigeant du département du Commerce du Minnesota (« DOC ») qu'il réalise une étude d'impact environnemental (« EIE ») avant le début du processus d'obtention du certificat de nécessité et d'approbation du tracé. Le DOC a rendu publique son EIE définitive le 17 août 2017. Le 7 décembre 2017, la MNPUC a déterminé que l'EIE définitive n'était pas adéquate dans quatre domaines spécifiques et elle a ordonné au DOC de les revoir. Le DOC a donc publié une EIE complémentaire le 12 février 2018, et le 15 mars 2018 la MNPUC a déterminé qu'elle est adéquate. Les activités se poursuivent parallèlement aux dossiers visant l'obtention du certificat de nécessité et l'approbation du tracé. Les audiences publiques et les séances d'audition des témoins sont terminées.

Le 23 avril 2018, une juge administrative a remis à la MNPUC un rapport intitulé *Findings of Fact, Conclusions of Law and Recommendation* (le rapport de la juge administrative) relativement à la demande de certificat et d'approbation du tracé d'EEP. La juge a recommandé à la MNPUC d'accepter la demande de certificat d'EEP à condition qu'elle sélectionne aussi un tracé qui nécessiterait le remplacement en tranchée de la canalisation 3 existante, qui n'est pas le tracé privilégié par EEP. Le rapport de la juge administrative n'est pas contraignant pour la MNPUC et l'on s'attend à ce que celle-ci rende une décision sur les dossiers du certificat et de l'approbation du tracé au deuxième trimestre de 2018. EEP estime que son tracé privilégié demeure la meilleure solution pour le Minnesota et elle entend poursuivre ses efforts pour obtenir l'approbation de la MNPUC à cet égard. Le 9 mai 2018, EEP a déposé auprès de la MNPUC une demande d'exceptions au rapport de la juge administrative, dans laquelle sont exposés ses révisions proposées à l'ensemble du dossier de preuves de la juge, ainsi que ses points de désaccord avec les conclusions de celle-ci et sa recommandation du tracé.

RÉSULTATS FINANCIERS

OLÉODUCS

Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		
Réseau principal au Canada	481	315
Réseau régional des sables bitumineux	222	131
Pipeline Southern Lights	28	32
Pipeline de prolongement Bakken	5	8
Installations de stockage et autres	15	7
Bénéfice ajusté avant intérêts, impôts et amortissement	751	493
Réseau principal au Canada - variations du gain (de la perte) non réalisé lié à la juste valeur d'instruments dérivés	(288)	155
Réseau principal au Canada - perte de dépréciation sur actifs	(98)	—
Réseau principal au Canada - coûts liés à la résiliation de bail	(23)	—
Réseau principal au Canada - coûts de correction de fuites	—	(7)
Réseau régional des sables bitumineux - règlements de compagnies d'assurance pour déversement	—	3
Pipeline Southern Lights - variations du gain non réalisé lié à la juste valeur d'instruments dérivés	(7)	6
Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement	335	650

Suivent des détails supplémentaires sur les éléments qui ont influé sur le BAIIA du secteur Oléoducs :

- le BAIIA du réseau principal au Canada pour chacun des trimestres rend compte d'un gain et d'une perte hors trésorerie non réalisés, ce qui reflète le montant net des gains et des pertes liés à la juste valeur découlant des variations de la valeur de marché des instruments financiers dérivés utilisés pour gérer les risques liés au change et au prix des marchandises inhérents à l'ETC;
- le BAIIA du réseau principal au Canada pour 2018 rend compte d'une perte liée à la canalisation 10, qui fait partie de notre réseau principal au Canada, résultant de son classement comme étant un actif détenu en vue de la vente et de son évaluation subséquente au moindre de sa valeur comptable et de sa juste valeur diminuée du coût de la vente;
- le BAIIA du réseau principal au Canada pour 2018 rend compte des coûts de résiliation de bail pour des bureaux;
- le BAIIA du réseau principal au Canada pour 2017 comprend les charges liées au déversement de pétrole brut provenant de la canalisation 2A survenu en février 2017;
- le BAIIA du réseau régional des sables bitumineux pour 2017 tient compte des règlements des compagnies d'assurance associés au déversement de pétrole brut provenant de la canalisation 37 survenu en juin 2013;
- le BAIIA du pipeline Southern Lights pour chaque trimestre tient compte des gains nets liés à la juste valeur des instruments financiers dérivés ayant servi à gérer le risque de taux de change sur les flux de trésorerie libellés en dollars américains résultant des parts de catégorie A de Southern Lights.

Réseau principal au Canada

Le BAIIA ajusté du réseau principal au Canada s'est établi à 481 M\$ pour le premier trimestre de 2018, comparativement à 315 M\$ en 2017. Parmi les importants facteurs commerciaux d'augmentation d'un trimestre à l'autre du BAIIA ajusté du réseau principal au Canada, mentionnons :

- la hausse du débit moyen au premier trimestre de 2018 attribuable aux initiatives d'optimisation de la capacité mises en place en 2017;
- la hausse des droits repères résiduels moyens aux termes du TIC de 1,64 \$ US au premier trimestre de 2018 contre 1,47 \$ US en 2017;
- l'augmentation du taux de couverture de change utilisé pour comptabiliser les produits du réseau principal au Canada libellés en dollars américains de 1,25 \$ en 2018 comparativement à 1,04 \$ en 2017.

Suivent des renseignements complémentaires sur le réseau principal au Canada pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017 :

31 mars	2018	2017
<i>(en dollars américains par baril)</i>		
Droits repères aux termes du TIC ¹	4,07 \$	4,05 \$
Droits locaux sur le réseau de Lakehead ²	2,43 \$	2,58 \$
Droits repères résiduels aux termes du TIC sur le réseau principal au Canada ³	1,64 \$	1,47 \$

¹ Les droits repères aux termes du TIC sont présentés par baril de pétrole brut lourd transporté depuis Hardisty, en Alberta, jusqu'à Chicago, en Illinois. Des droits distincts ajustés en fonction de la distance s'appliquent aux livraisons partant de points de réception autres que Hardisty, et les hydrocarbures liquides légers sont assujettis à des droits moins élevés que ceux appliqués pour le pétrole brut lourd. Le 1^{er} juillet 2017, les droits repères ont augmenté pour passer à 4,07 \$ US.

² Les droits locaux sur le réseau de Lakehead sont établis par baril de pétrole brut lourd transporté de Neche, au Dakota du Nord, à Chicago, en Illinois. Le 1^{er} avril 2017, les droits repères ont baissé pour s'établir à 2,43 \$ US. Le 1^{er} avril 2018, ils ont baissé pour passer à 2,18 \$ US.

³ Les droits repères résiduels aux termes du TIC sur le réseau principal au Canada sont établis par baril de pétrole brut lourd transporté de Hardisty, en Alberta, à Gretna, au Manitoba. Ces droits, quelle que soit la livraison, correspondent à la différence entre les droits repères aux termes du TIC et les droits locaux correspondants pour le réseau de Lakehead. Le 1^{er} avril 2017, ils ont augmenté pour s'établir à 1,62 \$ US, soit au même niveau que le montant révisé des droits locaux sur le réseau de Lakehead. Le 1^{er} juillet 2017, les droits repères ont augmenté pour s'établir à 1,64 \$ US. Le 1^{er} avril 2018, ils sont passés à 1,89 \$ US, soit au même niveau que le montant révisé des droits locaux sur le réseau de Lakehead.

Volume de débit¹

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
<i>(en milliers de barils par jour)</i>		
Volume de débit moyen ¹	2 625	2 593

¹ Le volume de débit représente les livraisons sur le réseau principal hors Gretna, au Manitoba, soit les livraisons aux États-Unis et dans l'est du Canada à partir de l'Ouest canadien.

Réseau régional des sables bitumineux

Le BAIIA ajusté du réseau régional des sables bitumineux s'est établi à 222 M\$ pour le premier trimestre de 2018 comparativement à 131 M\$ en 2017. Parmi les importants facteurs commerciaux qui ont eu une incidence sur le BAIIA ajusté du réseau régional des sables bitumineux d'un trimestre à l'autre, mentionnons :

- le BAIIA supplémentaire généré au premier trimestre de 2018 par les nouveaux projets mis en service en 2017, notamment la canalisation jumelle du pipeline Athabasca, le projet Norlite, le projet Hangingstone de JACOS et le projet d'agrandissement de Wood Buffalo.

GAZODUCS

Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		
Gazoducs	63	57
Bénéfice ajusté avant intérêts, impôts et amortissement	63	57
Variations du gain non réalisé lié à la juste valeur d'instruments dérivés	—	2
Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement	63	59

D'autres facteurs ont eu une incidence sur le BAIIA du secteur Gazoducs, par exemple :

- le BAIIA du secteur Gazoducs pour 2017 rend compte d'un gain hors trésorerie non réalisé, ce qui reflète le montant net des gains et des pertes liés à la juste valeur découlant des variations de la valeur de marché des instruments financiers dérivés utilisés pour gérer les risques de change liés aux distributions d'Alliance Pipeline libellées en dollars américains.

Le BAIIA ajusté du secteur Gazoducs s'est établi à 63 M\$ pour le premier trimestre de 2018 comparativement à 57 M\$ en 2017. Parmi les importants facteurs commerciaux qui ont eu une incidence sur le BAIIA ajusté du secteur Gazoducs d'un trimestre à l'autre, mentionnons :

- la hausse du bénéfice d'Alliance Pipeline grâce surtout à l'augmentation des produits découlant de la forte demande de service saisonnier garanti et de service interruptible au premier trimestre de 2018.

Volume de débit

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
<i>(en millions de pieds cubes par jour)</i>		
Volume de débit moyen		
Alliance Pipeline Canada	1 637	1 629
Alliance Pipeline US	1 749	1 724

ÉNERGIE VERTE

Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		
Énergie verte	81	66
Bénéfice ajusté avant intérêts, impôts et amortissement	81	66
Variations du gain non réalisé lié à la juste valeur d'instruments dérivés	2	2
Perte de valeur d'un placement en actions	(22)	—
Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement	61	68

D'autres facteurs ont eu une incidence sur le BAIIA du secteur Énergie verte, notamment :

- le BAIIA du secteur Énergie verte pour chaque trimestre rend compte d'un gain hors trésorerie non réalisé, ce qui reflète le montant net des gains et des pertes liés à la juste valeur découlant des variations de la valeur de marché des instruments financiers dérivés utilisés pour gérer les risques liés au prix des marchandises;

- le BAIIA du secteur Énergie verte pour 2018 rend compte d'une perte de valeur d'actifs en 2018 résultant de notre participation dans NRGreen liée à l'installation de récupération de chaleur résiduelle de Chickadee Creek, en Alberta.

Le BAIIA ajusté du secteur Énergie verte s'est établi à 81 M\$ pour le premier trimestre de 2018 comparativement à 66 M\$ en 2017. Parmi les importants facteurs commerciaux qui ont eu une incidence sur le BAIIA ajusté du secteur Énergie verte d'un trimestre à l'autre, mentionnons :

- les ressources éoliennes plus vigoureuses dans l'ensemble des installations éoliennes au premier trimestre de 2018;
- le gain net de 11 M\$ résultant d'un règlement d'arbitrage lié à nos installations éoliennes au Québec.

Production

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
<i>(en milliers de mégawattheures produits)</i>		
Installations éoliennes	782	706
Installations solaires	28	26
Installations de récupération de chaleur résiduelle	30	28

ÉLIMINATIONS ET DIVERS

Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		
Revenus de dividendes provenant de sociétés affiliées	10	10
Autres	2	(3)
Bénéfice ajusté avant intérêts, impôts et amortissement	12	7
Gain (perte) non réalisé à la conversion d'un prêt intersociétés à recevoir libellé en dollars américains	13	(6)
Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement	25	1

L'unité Éliminations et divers comprend des revenus de dividendes reçus sur notre investissement dans des actions privilégiées de série A d'Enbridge Employee Services Canada Inc. et des gains et des pertes de change réalisés lors des remboursements, par une filiale, d'un prêt intersociétés à recevoir libellé en dollars américains.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Nous utilisons principalement notre trésorerie pour effectuer des distributions aux associés, pour payer nos dépenses administratives et d'exploitation, pour faire des investissements de maintien et de croissance ainsi que pour verser les intérêts et rembourser le capital afférents à notre dette à long terme. Nous tirons des flux de trésorerie de nos activités d'exploitation, de l'émission de billets de trésorerie et de prélèvements sur notre facilité de crédit au moyen de l'émission périodique de titres de créance en bourse et de l'émission de parts aux associés. De plus, pour maintenir des liquidités et pour atténuer le risque lié aux perturbations des marchés des capitaux, nous conservons une facilité de crédit bancaire engagée. En plus de nous assurer de disposer des liquidités nécessaires, nous gérons activement nos sources de financement bancaire de manière à bénéficier des meilleurs taux et des modalités les plus avantageuses. Les titres de créance, les billets de trésorerie et la facilité de crédit susmentionnés sont détenus par l'entremise de notre filiale en propriété exclusive, Pipelines Enbridge Inc. (« EPI »). Au

besoin, les opérations intersociétés avec Enbridge, le fonds ou d'autres entités liées pourraient donner accès à des liquidités supplémentaires.

CRÉDIT BANCAIRE ET LIQUIDITÉS

La dette à long terme est principalement composée de la facilité de crédit engagée et de billets à moyen terme. Au 31 mars 2018, EPI, filiale d'EIPLP, conservait une facilité de crédit engagée de 3 000 M\$ (3 005 M\$ au 31 décembre 2017), dont 1 270 M\$ (1 567 M\$ au 31 décembre 2017) étaient inutilisés. Outre sa facilité de crédit engagée, EPI avait accès aux facilités de crédit à vue d'Enbridge au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017 totalisant 500 M\$, sur lesquelles des lettres de crédit de 19 M\$ (19 M\$ au 31 décembre 2017) avaient été émises par EPI.

EPI doit respecter les clauses restrictives de sa facilité de crédit et de la convention de fiducie. Conformément aux modalités de la convention de fiducie d'EPI, EPI doit, pour pouvoir continuer à émettre des titres de créance à long terme, maintenir un ratio des obligations à long terme consolidées sur les capitaux permanents consolidés totaux de moins de 75 %. Les capitaux permanents consolidés totaux comprennent les capitaux propres, la dette à long terme et les impôts sur les bénéfices reportés. Au 31 mars 2018, EPI respectait toutes les clauses restrictives.

Nos liquidités disponibles nettes étaient de 1 314 M\$ au 31 mars 2018 et comprenaient 44 M\$ de trésorerie et d'équivalents de trésorerie non soumis à restrictions. Nos liquidités disponibles nettes, cumulées aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, au financement intersociétés et au produit des opérations sur les marchés des capitaux, devraient suffire pour financer les dépenses en immobilisations, les obligations à leur échéance et les remboursements sur la dette ainsi que pour verser des distributions.

PROVENANCE ET AFFECTATION DES FLUX DE TRÉSORERIE

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		
Activités d'exploitation	798	562
Activités d'investissement	(330)	(450)
Activités de financement	(442)	(123)
Incidence de la conversion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie libellés en devises	1	—
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	27	(11)

Les principales provenances et affectations des flux de trésorerie pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017 sont résumées ci-après.

Activités d'exploitation

Les facteurs influant sur l'augmentation des rentrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent comprennent principalement :

- les facteurs d'exploitation décrits à la rubrique *Résultats consolidés – Bénéfice attribuable au commandité et aux commanditaires*, qui comprennent principalement un apport accru du secteur Oléoducs;
- les fluctuations de nos actifs et passifs d'exploitation dans le cours normal des activités en raison de divers facteurs, notamment le moment des paiements d'impôts, les variations générales des niveaux d'activité au sein de nos entreprises ainsi que le moment des rentrées et sorties de trésorerie.

Activités d'investissement

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement visent principalement les dépenses en immobilisations affectées à l'exécution de notre programme d'investissement de croissance. Le calendrier

des dépenses en immobilisations est fonction de l'approbation, de la construction et des dates de mise en service des projets. Les facteurs influant sur la baisse des sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent comprennent principalement :

- une diminution des dépenses en immobilisations de 334 M\$ au premier trimestre de 2018, comparativement à 401 M\$ en 2017, en raison de l'achèvement de plusieurs projets d'investissement de croissance en 2017, contrebalancée en partie par une augmentation des dépenses dans le cadre du programme L3R au Canada au premier trimestre de 2018.

Activités de financement

Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement visent principalement l'émission de titres de créance et les remboursements de la dette externe et d'emprunts auprès de sociétés affiliées ainsi que les distributions en trésorerie aux associés. Les facteurs influant sur l'augmentation des sorties de trésorerie liées aux activités de financement par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent comprennent principalement :

- des remboursements nets de 162 M\$ sur des emprunts auprès d'une société affiliée au cours du premier trimestre de 2018, en comparaison d'avances nettes de 237 M\$ en 2017;
- une augmentation des distributions aux associés découlant de la hausse du taux des distributions sur les parts de catégorie A et de catégorie C à compter de janvier 2018 ainsi que l'accroissement des parts de catégorie A en circulation depuis l'émission de parts en décembre 2017;
- une augmentation des distributions de DDI, contrebalancée en partie par :
- une augmentation des prélèvements sur la facilité de crédit au premier trimestre de 2018.

Distributions

Les tableaux suivants résument les distributions en trésorerie et hors trésorerie déclarées par EIPLP pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017.

Parts de catégorie A

	2018		2017	
	Distribution par part ¹	Total	Distribution par part ¹	Total
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf le taux de distribution)</i>				
Trimestres clos les 31 mars	0,6555	268	0,5760	220

¹ Les distributions sur les parts de catégorie A sont déclarées mensuellement et effectuées au comptant le mois suivant.

Parts de catégorie C

	2018		2017	
	Distribution par part ¹	Total	Distribution par part ¹	Total
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf le taux de distribution)</i>				
Trimestres clos les 31 mars	0,6402	284	0,5376	238

¹ Les distributions sur les parts de catégorie C sont déclarées mensuellement et effectuées au comptant le mois suivant.

Parts de catégorie D

	2018		2017	
	Distribution par part ¹	Total	Distribution par part ¹	Total
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf le taux de distribution)</i>				
Trimestres clos les 31 mars	0,6402	14	0,5376	6

¹ Les distributions sur les parts de catégorie D sont déclarées mensuellement et effectuées en nature au moyen de l'émission de parts de catégorie D additionnelles le mois suivant.

Droits de participation spéciaux – DDRP

	2018	2017
	Total ¹	Total ¹
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		
Trimestres clos les 31 mars	101	66

¹ Les distributions de DDRP sont déclarées mensuellement et effectuées en nature aux porteurs des DPS au moyen de l'émission de parts de catégorie D additionnelles le mois suivant.

Droits de participation spéciaux – DDI

	2018	2017
	Total ¹	Total ¹
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		
Trimestres clos les 31 mars	32	12

¹ Les distributions de DDI sont déclarées mensuellement et effectuées au comptant aux porteurs des DPS le mois suivant.

ENGAGEMENTS AU TITRE DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Nous avons signé des contrats totalisant 422 M\$ en vue de l'achat de services, de canalisations et d'autres matériaux qui devraient être payés au cours des cinq prochains exercices.

LITIGES

EIPLP et ses filiales font l'objet de diverses poursuites et procédures d'ordre judiciaire et réglementaire qui se produisent dans le cours normal des activités, notamment des interventions dans le cadre des instances réglementaires ainsi que des contestations des approbations réglementaires et des permis par des groupes d'intérêt. Bien qu'il soit impossible de prédire avec certitude le dénouement de ces poursuites et procédures, la direction est d'avis qu'il n'y aura pas de répercussions significatives sur la situation financière consolidée d'EIPLP ni sur ses résultats d'exploitation consolidés.

INFORMATION FINANCIÈRE TRIMESTRIELLE

	2018	2017				2016		
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>								
Produits	808	1 047	1 223	1 104	1 021	787	853	742
Bénéfice attribuable au commandité et aux commanditaires	42	332	487	431	363	890	221	172

Plusieurs facteurs ont une incidence sur la comparabilité de nos résultats financiers, notamment les fluctuations des prix du marché, comme les taux de change et les prix des marchandises, la cession de placements ou d'actifs et le calendrier de la mise en service de nouveaux projets.

Plusieurs facteurs peuvent influencer sur nos produits d'exploitation. Les produits tirés de nos actifs de transport régis par des accords reposant sur les mécanismes du marché évoluent en fonction des volumes transportés et des droits correspondants pour les services de transport. Pour les actifs exploités en vertu de contrats d'achat ferme, les produits sont fonction des modalités du contrat de service ou de capacité sous-jacent. Les produits tirés des actifs à tarifs réglementés sont quant à eux comptabilisés conformément aux droits établis par l'organisme de réglementation et, dans la plupart des cas, les accords fondés sur le coût du service tiennent compte du coût de fourniture de nos services majoré d'un taux de rendement approuvé par l'organisme de réglementation. De plus, les conditions météorologiques peuvent influencer sur nos ventes d'électricité.

Nous gérons activement notre exposition au risque de marché, notamment les prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change. Dans la mesure où les instruments dérivés utilisés pour gérer ces

risques ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture, les variations des gains et des pertes non réalisés liés à la juste valeur de ces instruments auront une incidence sur le bénéfice.

Outre les variations des gains et des pertes non réalisés dont il est question plus haut, les principaux éléments ayant influé sur nos résultats financiers s'établissent comme suit :

- Au premier trimestre de 2018, nous avons comptabilisé une perte de 98 M\$ relativement à la canalisation 10 de notre pipeline de pétrole brut et une perte de 22 M\$ relativement à l'installation de récupération de chaleur résiduelle de NRGreen située à Chickadee Creek, en Alberta.
- Nous avons émis 25,8 millions de parts de catégorie A à ECT en décembre 2017. Le produit a servi à financer notre programme de croissance du capital garanti.
- Les résultats du quatrième trimestre de 2016 comprennent un gain avant impôts de 850 M\$ lié à la cession des actifs de la région du sud des Prairies dans notre secteur Oléoducs.
- Les résultats du deuxième et du troisième trimestres de 2016 comprennent des coûts après impôts de 15 M\$ et de 13 M\$, respectivement, engagés pour le redémarrage de certains des pipelines et de certaines de nos installations à la suite des incendies de forêt dans le nord-est de l'Alberta.
- Nous avons émis 25,4 millions de parts de catégorie A à ECT en avril 2016. Le produit a servi à financer notre programme de croissance du capital garanti.
- Notre secteur Énergie verte est assujéti aux changements saisonniers. Cela s'explique par un régime des vents plus fort aux premier et quatrième trimestres et par un ensoleillement plus grand aux deuxième et troisième trimestres. Bien que ces variations aient un effet compensatoire, on s'attend généralement à ce que les produits et les bénéfices soient inférieurs au troisième trimestre en raison du plus faible régime des vents pendant cette saison.

Enfin, nous avons entrepris un important programme de croissance du capital au cours des dernières années et le moment de la construction et de l'achèvement des projets de croissance pourrait avoir une incidence sur la comparabilité des résultats trimestriels. Le rapport de gestion annuel de 2017 d'EIPLP renferme de plus amples renseignements sur nos initiatives d'expansion du capital, y compris le début de la construction et les dates de mise en service.

GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Le maintien d'un modèle d'affaires fiable et à faible risque est fondamental pour notre objectif consistant à verser des flux de trésorerie prévisibles aux associés. Le groupe du fonds gère activement les risques financiers et non financiers auxquels nous sommes exposés. Le groupe du fonds effectue une évaluation annuelle du risque d'entreprise afin de cerner tous les risques potentiels. Les risques sont classés en fonction de leur gravité et de leur probabilité, tant avant qu'après les mesures d'atténuation. De plus, le groupe du fonds a adopté une politique sur les flux de trésorerie à risque (« FTAR ») pour gérer l'exposition aux variations des taux d'intérêt, des taux de change et du prix des marchandises. Les FTAR sont une mesure statistiquement calculée qui quantifie l'incidence négative maximale sur les flux de trésorerie sur une période donnée en fonction d'un niveau de confiance statistique prédéfini. La limite des FTAR du groupe du fonds a été fixée à 2,5 % des FTD annuels prévisionnels du groupe du fonds.

Notre bénéfice, nos flux de trésorerie et les autres éléments de notre résultat global peuvent varier en raison de la fluctuation des taux d'intérêt, des taux de change et du prix des marchandises. Nous avons recours à une combinaison d'instruments dérivés admissibles et non admissibles pour gérer ces risques. Le rapport de gestion annuel de 2017 d'EIPLP renferme de plus amples renseignements sur notre gestion des risques liés aux instruments financiers.

INCIDENCE DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS SUR LES ÉTATS DES RÉSULTATS ET DU RÉSULTAT GLOBAL

Le tableau qui suit présente l'incidence avant impôts des couvertures de flux de trésorerie sur nos résultats consolidés et notre résultat global consolidé.

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		
Montant du gain (de la perte) non réalisé comptabilisé dans les autres éléments du résultat global		
Couvertures de flux de trésorerie		
Contrats de taux d'intérêt	9	(12)
Contrats sur marchandises	(2)	20
	7	8
Montant (du gain) de la perte reclassée du cumul des autres éléments du résultat global au résultat net <i>(partie efficace)</i>		
Contrats de taux d'intérêt ¹	6	5
Contrats sur marchandises ²	(1)	(2)
	5	3
Montant de la perte reclassée du cumul des autres éléments du résultat global au résultat net <i>(partie inefficace et montant exclu du test d'efficacité)</i>		
Contrats de taux d'intérêt ¹	—	1
	—	1
Montant du gain (de la perte) lié aux dérivés non admissibles constatés dans le résultat net		
Contrats de change ³	(305)	161
Contrats sur marchandises ²	13	(1)
	(292)	160

¹ Montants comptabilisés au poste « Charge d'intérêts » aux états consolidés des résultats.

² Montants comptabilisés aux postes « Transport et autres services » et « Ventes d'électricité » dans les produits, « Exploitation et administration » dans les charges et « Autres produits (charges) » aux états consolidés des résultats.

³ Montants comptabilisés aux postes « Transport et autres services » dans les produits et « Autres produits (charges) » aux états consolidés des résultats.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité représente le risque que nous ne puissions honorer nos obligations financières, y compris les engagements et les garanties, lorsque celles-ci deviennent exigibles. Pour gérer ce risque, nous prévoyons nos besoins en trésorerie à long terme et à court terme afin de déterminer si nous disposerons des fonds suffisants au moment opportun. Nous tirons des flux de trésorerie de nos activités d'exploitation, de l'émission de billets de trésorerie et de prélèvements effectués sur la facilité de crédit ainsi que de l'émission périodique de titres de créance en bourse et de parts aux associés. De plus, pour maintenir nos liquidités et pour atténuer le risque lié aux perturbations des marchés des capitaux, nous conservons une facilité de crédit bancaire engagée. Nous gérons activement nos sources de financement bancaire de manière à bénéficier des meilleurs taux et des modalités les plus avantageuses. Au besoin, des opérations intersociétés avec Enbridge ou d'autres entités liées pourraient donner accès à des liquidités supplémentaires.

RISQUE DE CRÉDIT

La conclusion d'instruments dérivés peut entraîner une exposition au risque de crédit en raison de la possibilité qu'une contrepartie au contrat ne respecte pas ses obligations contractuelles. Pour atténuer ce risque, nous concluons des opérations de gestion des risques principalement avec des institutions solvables affichant une notation de crédit de première qualité. Le risque de crédit lié aux contreparties à des dérivés est atténué au moyen de limites de crédit et d'exigences contractuelles, de conventions de compensation et du suivi constant du risque de crédit des contreparties à l'aide de services de notation du crédit externes et d'autres outils analytiques.

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

ADOPTION DE NOUVELLES NORMES

Clarification des directives sur la décomptabilisation et les ventes partielles d'actifs non financiers

Le 1^{er} janvier 2018, nous avons adopté l'Accounting Standards Update (« ASU ») 2017-05 selon une méthode rétrospective modifiée. La nouvelle norme précise le champ d'application des dispositions concernant les actifs non financiers et la façon de répartir la contrepartie selon chaque actif distinct dans le cadre d'opérations de vente partielle ou complète, et modifie la directive sur la décomptabilisation d'un actif non financier distinct dans le cadre d'opérations de vente partielle, de manière qu'une vente partielle à l'intérieur du champ d'application donne lieu à la comptabilisation d'un gain intégral ou d'une perte intégrale. L'adoption de cette mise à jour comptable n'a pas eu d'incidence significative sur nos états financiers consolidés.

Simplification du classement des flux de trésorerie

Le 1^{er} janvier 2018, nous avons adopté l'ASU 2016-15 de manière rétrospective. La nouvelle norme réduit les divergences dans les pratiques de classement à l'état des flux de trésorerie de certaines rentrées et sorties de trésorerie. La nouvelle directive vise huit éléments de présentation particuliers. Nous avons évalué chacun des huit éléments de présentation particuliers, et l'adoption de cette ASU n'a pas eu d'incidence significative sur nos états financiers consolidés.

Comptabilisation et évaluation des actifs et des passifs financiers

Le 1^{er} janvier 2018, nous avons adopté l'ASU 2016-01 de manière prospective. La nouvelle norme porte sur certains aspects de la comptabilisation, de l'évaluation et de la présentation des actifs et des passifs financiers ainsi que des informations à fournir à leur égard. Les placements dans des titres de capitaux propres, exclusion faite des participations comptabilisées à la valeur de consolidation et de celles qui sont consolidées, ne sont plus classés dans les titres détenus à des fins de transaction ni dans les titres disponibles à la vente. Tous les placements dans des titres de capitaux propres qui ont une juste valeur pouvant être déterminée facilement sont classés dans les placements à la juste valeur par le truchement du résultat net. Les placements dans des titres de capitaux propres dont la juste valeur ne peut être déterminée facilement sont évalués à la juste valeur et comptabilisés au coût moins la perte de valeur, le cas échéant, auquel sont ajoutés ou duquel sont déduits les changements résultant des variations des prix observables lors de transactions normales visant un placement identique ou similaire du même émetteur. Les placements dans des titres de capitaux propres évalués à la juste valeur sont passés en revue à chaque période de présentation de l'information financière pour déceler des indices de perte de valeur. La juste valeur des instruments financiers établie à des fins de présentation est déterminée selon la valeur de sortie, c'est-à-dire le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. L'adoption de cette mise à jour comptable n'a pas eu d'incidence significative sur nos états financiers consolidés.

Produits découlant de contrats conclus avec des clients

Le 1^{er} janvier 2018, nous avons appliqué l'ASU 2014-09 selon une méthode rétrospective modifiée aux contrats qui n'étaient pas achevés à la date d'application initiale. La nouvelle norme a été publiée dans le but de rehausser considérablement l'uniformité et la comparabilité des pratiques de comptabilisation des produits entre les entités et les secteurs. La nouvelle norme établit un modèle unique en cinq étapes fondé sur certains principes à appliquer pour tous les contrats conclus avec des clients et présente des exigences d'information nouvelles et accrues. Elle exige aussi le recours à davantage d'estimations et de jugements que les normes précédentes.

Lors de l'adoption de l'Accounting Standards Codification (« ASC ») 606, nous avons appliqué la même mesure de simplification relative aux modifications de contrats selon laquelle les contrats ayant été modifiés avant le 1^{er} janvier 2018 n'ont pas été retraités rétrospectivement. Nous avons plutôt reflété l'effet global de l'ensemble des modifications apportées avant le début de la première période de présentation au moment de l'identification des obligations de prestation remplies et non remplies, de la

détermination du prix de transaction et de la répartition du prix de transaction entre les obligations remplies et non remplies.

Le tableau ci-dessous présente l'incidence de l'adoption de l'ASC 606 au 1^{er} janvier 2018 sur les états consolidés de la situation financière d'EIPLP. Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, l'incidence de l'adoption de l'ASC 606 sur nos états consolidés des résultats n'était pas significative.

	Solde au 31 décembre 2017	Ajustements en raison de l'ASC 606	Solde au 1 ^{er} janvier 2018
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>			
Actif			
Montants reportés et autres actifs ^{1,2}	1 988	(179)	1 809
Immobilisations corporelles, montant net ²	23 622	90	23 712
Passif			
Comptes créditeurs et autres dettes ^{1,2}	914	62	976
Autres passifs à long terme ²	1 425	45	1 470
Impôts reportés ^{1,2}	2 327	(53)	2 274
Capitaux propres des associés ^{1,2}	(3 693)	(143)	(3 836)

1 *Produits auparavant comptabilisés pour un contrat particulier dans le secteur Oléoducs selon une méthode s'appuyant sur une formule. Selon la nouvelle norme de comptabilisation des produits, les produits sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée de l'entente afin de refléter le degré auquel l'obligation d'EIPLP de fournir jusqu'à un volume spécifié de capacité pipelinère pour la durée du contrat est remplie. Cette modification a occasionné ce qui suit :*

- a. *une diminution des actifs sous contrat, comptabilisée au poste « Montants reportés et autres actifs », de 188 M\$ au 1^{er} janvier 2018;*
- b. *une augmentation des comptes débiteurs et autres créances (produits reportés à court terme) de 58 M\$ au 1^{er} janvier 2018;*
- c. *une diminution des passifs d'impôts différés de 66 M\$ au 1^{er} janvier 2018;*
- d. *une diminution des capitaux des associés de 179 M\$ au 1^{er} janvier 2018 pour tenir compte de l'incidence des éléments ci-dessus.*

2 *Certains paiements reçus de clients pour compenser le coût de construction d'actifs requis pour la prestation de services à ces clients (désignés comme des apports de soutien à la construction) étaient auparavant comptabilisés en réduction des immobilisations corporelles, peu importe si les montants étaient imposés par la réglementation ou négociés auprès des clients. Selon la nouvelle norme de comptabilisation des produits, les apports de soutien à la construction négociés dans le cadre d'une entente de prestation de services de transport et d'autres services à un client sont réputés être des paiements anticipés pour des services futurs et doivent être comptabilisés dans les produits lorsque ces services futurs sont fournis. Par conséquent, les apports de soutien à la construction négociés sont considérés comme des produits reportés et sont comptabilisés dans les produits sur la durée du contrat productif correspondant. Cette modification a occasionné ce qui suit :*

- a. *une augmentation des actifs sous contrat, comptabilisée au poste « Montants reportés et autres actifs », de 9 M\$ au 1^{er} janvier 2018;*
- b. *une augmentation des immobilisations corporelles de 90 M\$ au 1^{er} janvier 2018;*
- c. *une augmentation des passifs d'impôts différés de 13 M\$ au 1^{er} janvier 2018;*
- d. *une augmentation des autres passifs à long terme (produits reportés) de 45 M\$ au 1^{er} janvier 2018;*
- e. *une augmentation des comptes débiteurs et autres créances (produits reportés à court terme) de 4 M\$ au 1^{er} janvier 2018;*
- f. *une augmentation des capitaux des associés de 36 M\$ au 1^{er} janvier 2018 pour tenir compte de l'incidence des éléments ci-dessus.*

FUTURES MODIFICATIONS AUX CONVENTIONS COMPTABLES

Comptabilisation des contrats de location

L'ASU 2016-02 a été publiée en février 2016 en vue d'accroître la transparence et la comparabilité entre les organisations. Elle exige que les locataires aux termes de contrats de location-exploitation comptabilisent les actifs et passifs locatifs à l'état consolidé de la situation financière et qu'ils révèlent des renseignements clés additionnels au sujet des contrats de location. Par ailleurs, cette mise à jour remplace la définition actuelle de contrat de location et exige qu'une entente soit comptabilisée en tant que contrat de location lorsqu'un client a le droit d'obtenir la presque totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation d'un actif ainsi que le droit de superviser l'utilisation d'un actif. Nous dressons actuellement un inventaire de nos contrats de location afin de déterminer l'incidence de cette nouvelle norme sur nos états financiers consolidés. Nous adopterons cette nouvelle norme le 1^{er} janvier 2019 et nous évaluons actuellement les options quant aux mesures pratiques de transition auxquelles nous pouvons avoir recours relativement à cette mise à jour.

De plus, l'ASU 2018-01 a été publiée en janvier 2018 pour aborder les préoccupations des parties prenantes quant aux coûts et à la complexité du respect des dispositions transitoires des nouvelles exigences visant les contrats de location pour ce qui est des servitudes foncières. Les modifications prévoient une mesure pratique de transition facultative, soit de ne pas évaluer les servitudes foncières existantes ou échues qui n'ont auparavant pas été comptabilisées en tant que contrats de location aux termes des lignes directrices existantes. Nous avons l'intention de choisir cette mesure pratique relativement à l'adoption des nouvelles exigences visant les contrats de location.

PARTICIPATION DANS EIPLP

Le tableau qui suit présente les participations des associés dans EIPLP :

Au 27 avril 2018

(nombre de parts en circulation)

Parts de catégorie A

Détenues par Enbridge Income Partners GP Inc.	40 471
Détenues par Enbridge Commercial Trust	408 045 956
	<hr/>
	408 086 427

Parts de catégorie C¹

Détenues par Enbridge Inc.	442 923 363
----------------------------	-------------

Parts de catégorie D²

Détenues par Enbridge Inc.	24 045 238
----------------------------	------------

Part de catégorie E

Détenue par Enbridge Inc.	1
---------------------------	---

Droits de participation spéciaux - DPS

Détenus par Enbridge Inc.	1 000
	<hr/>

¹ Les parts de catégorie C peuvent, au gré du porteur, être échangées, en totalité ou en partie, contre des parts privilégiées d'ECT, des parts du fonds ou des actions ordinaires d'Enbridge Income Fund Holdings Inc.

² Les parts de catégorie D peuvent, au gré du porteur, être échangées contre des parts de catégorie C à compter du quatrième anniversaire de l'année d'émission.

ENBRIDGE INCOME PARTNERS LP
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
(NON AUDITÉS)

31 mars 2018

ENBRIDGE INCOME PARTNERS LP ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
<i>(non audités; en millions de dollars canadiens)</i>		
Produits d'exploitation		
Transport et autres services	706	933
Ventes d'électricité	82	77
Produits - sociétés affiliées	20	11
Total des produits d'exploitation	808	1 021
Charges d'exploitation		
Exploitation et administration	207	221
Exploitation et administration, montant net - sociétés affiliées	97	109
Amortissement	178	159
Coûts environnementaux, déduction faite des recouvrements	(10)	(4)
Perte de valeur d'actifs <i>(note 5)</i>	98	—
Total des charges d'exploitation	570	485
Bénéfices d'exploitation	238	536
Quote-part du bénéfice des satellites	44	59
Autres produits (charges)		
Produits d'intérêts - sociétés affiliées	9	15
Revenus de dividendes provenant de sociétés affiliées	10	10
Autres	5	(1)
Charge d'intérêts	(49)	(32)
Charge d'intérêts - sociétés affiliées	(67)	(66)
Bénéfice avant impôts	190	521
Charge d'impôts	(15)	(80)
Bénéfice	175	441
Distributions sur les droits de participation spéciaux		
Droits de distribution au rendement provisoire	(101)	(66)
Droits de distribution incitatifs	(32)	(12)
Bénéfice attribuable au commandité et aux commanditaires	42	363
Bénéfice attribuable au commandité	—	—
Bénéfice attribuable aux commanditaires	42	363
	42	363

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires.

ENBRIDGE INCOME PARTNERS LP ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
<i>(non audités; en millions de dollars canadiens)</i>		
Bénéfice	175	441
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts		
Variation du gain non réalisé sur les couvertures de flux de trésorerie	5	7
Reclassement dans le résultat de la perte sur les couvertures de flux de trésorerie	4	3
Écart de conversion	17	(4)
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts	26	6
Résultat global	201	447

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires.

ENBRIDGE INCOME PARTNERS LP ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

	Déficit du commandité	Capitaux propres des commanditaires - Enbridge Commercial Trust	Droits de participation spéciaux	Cumul des autres éléments du résultat global	Total
<i>(non audités; en millions de dollars canadiens)</i>					
31 décembre 2017	(8 758)	2 697	2 565	(197)	(3 693)
Adoption rétrospective d'une norme comptable (note 2)	—	(143)	—	—	(143)
Répartition des bénéfices	—	23	—	—	23
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts	—	—	—	26	26
Ajustement de la valeur de rachat attribuable aux parts de catégories C et D	—	636	—	—	636
Distributions	—	(268)	—	—	(268)
31 mars 2018	(8 758)	2 945	2 565	(171)	(3 419)

	Déficit du commandité	Capitaux propres des commanditaires - Enbridge Commercial Trust	Droits de participation spéciaux	Cumul des autres éléments du résultat global	Total
<i>(non audités; en millions de dollars canadiens)</i>					
31 décembre 2016	(8 758)	—	2 565	(196)	(6 389)
Répartition des bénéfices	—	174	—	—	174
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts	—	—	—	6	6
Ajustement de la valeur de rachat attribuable aux parts de catégories C et D	—	698	—	—	698
Distributions	—	(220)	—	—	(220)
31 mars 2017	(8 758)	652	2 565	(190)	(5 731)

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires.

ENBRIDGE INCOME PARTNERS LP

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
<i>(non audités; en millions de dollars canadiens)</i>		
Activités d'exploitation		
Bénéfice	175	441
Ajustements pour rapprocher les bénéfices aux rentrées nettes liées aux activités d'exploitation :		
Amortissement	178	159
(Recouvrement) charge d'impôts reportés	(29)	57
Variations (du gain) de la perte non réalisée sur les instruments dérivés, montant net (note 10)	292	(160)
Distributions en trésorerie supérieures (inférieures) à la quote-part du bénéfice des satellites	10	(11)
Perte de valeur d'actifs (note 5)	98	—
(Gain) perte non réalisée sur un prêt intersociétés libellé en devises	(13)	6
Autres	10	5
Variations de l'actif et du passif d'exploitation	77	65
Rentrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	798	562
Activités d'investissement		
Dépenses en immobilisations	(334)	(401)
Financement de coentreprises	4	(39)
Placements à long terme	7	—
Placements à long terme soumis à restrictions	(12)	(13)
Nouveaux actifs incorporels	—	(1)
Effet à recevoir à long terme d'une société affiliée	5	4
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	(330)	(450)
Activités de financement		
Prêts à des sociétés affiliées, montant net	(162)	237
Variation nette des billets de trésorerie et des prélèvements sur les facilités de crédit	281	108
Remboursements sur les débentures et les billets à terme	(9)	—
Distributions aux associés	(552)	(468)
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(442)	(123)
Incidence de la conversion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie libellés en devises	1	—
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, montant net	27	(11)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	17	122
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	44	111
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie		
Montants courus hors trésorerie au titre des immobilisations corporelles	243	303

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires.

ENBRIDGE INCOME PARTNERS LP

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

	31 mars 2018	31 décembre 2017
<i>(non audités; en millions de dollars canadiens)</i>		
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	44	17
Comptes débiteurs et autres créances	496	525
Montants à recevoir de sociétés affiliées	116	141
Prêts à des sociétés affiliées	3	3
	659	686
Immobilisations corporelles, montant net	23 576	23 622
Effet à recevoir à long terme d'une société affiliée	726	710
Placement dans une société affiliée	514	514
Placements à long terme	420	431
Placements à long terme soumis à restrictions	148	135
Montants reportés et autres actifs	1 825	1 988
Actifs incorporels, montant net	105	107
Écart d'acquisition	29	29
Impôts reportés	110	109
Actifs détenus en vue de la vente <i>(note 5)</i>	88	—
Total des actifs	28 200	28 331
Passif et capitaux propres		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et autres dettes	783	914
Montants à payer à des sociétés affiliées	388	314
Distributions à payer aux sociétés affiliées	233	188
Intérêts à payer	55	62
Prêts de sociétés affiliées <i>(note 12)</i>	393	555
Tranche à court terme de la dette à long terme	318	327
	2 170	2 360
Dettes à long terme	6 424	6 132
Autres passifs à long terme	1 787	1 425
Prêts de sociétés affiliées <i>(note 12)</i>	5 801	5 801
Impôts reportés	2 270	2 327
	18 452	18 045
Éventualités		
Parts de catégorie C <i>(note 8)</i>	12 074	12 947
Parts de catégorie D <i>(note 8)</i>	618	557
Part de catégorie E	475	475
	13 167	13 979
Capitaux propres		
Déficit de capitaux du commandité	(8 758)	(8 758)
Capitaux propres des commanditaires	2 945	2 697
Droits de participation spéciaux	2 565	2 565
Cumul des autres éléments du résultat global <i>(note 9)</i>	(171)	(197)
	(3 419)	(3 693)
Total des passifs et capitaux propres	28 200	28 331

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

(non audités)

1. MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités ci-joints d'Enbridge Income Partners LP (« EIPLP ») ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis d'Amérique (« PCGR des États-Unis ») pour l'information financière consolidée intermédiaire. Ils ne comprennent pas toute l'information ni toutes les notes exigées conformément aux PCGR des États-Unis à l'égard d'états financiers consolidés annuels et il faut donc les lire en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités d'EIPLP et les notes y afférentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. De l'avis de la direction, les états financiers consolidés intermédiaires renferment tous les ajustements récurrents habituels nécessaires en vue de la présentation équitable de la situation financière d'EIPLP ainsi que des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie pour les périodes intermédiaires visées. Les présents états financiers consolidés intermédiaires respectent les mêmes grandes conventions comptables que celles incluses dans les états financiers consolidés annuels d'EIPLP pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, sauf en raison de l'adoption de nouvelles normes (note 2) et de l'inclusion de la dette bancaire dans les montants présentés au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, dont il est question ci-dessous. Certains chiffres correspondants ont été retraités de manière à être comparables avec les chiffres de la période à l'étude. Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en dollars canadiens.

Avec prise d'effet au 30 septembre 2017, EIPLP a regroupé avec la trésorerie et les équivalents de trésorerie des éléments auparavant présentés dans la dette bancaire et liés à des comptes bancaires faisant l'objet d'une convention de gestion centralisée de la trésorerie. Aux 31 mars 2017 et 31 décembre 2017, une dette bancaire de respectivement 304 M\$ et 77 M\$ avait été regroupée avec la trésorerie et les équivalents de trésorerie dans les états consolidés des flux de trésorerie et les états consolidés de la situation financière d'EIPLP. Les rentrées de trésorerie nettes liées aux activités de financement qui figurent aux états consolidés des flux de trésorerie pour le trimestre clos le 31 mars 2017 ont diminué de 133 M\$ pour tenir compte de ce changement.

Les activités et les résultats d'EIPLP pour les périodes intermédiaires peuvent être soumis aux fluctuations saisonnières comme l'offre et la demande de pétrole brut ou de gaz naturel et pourraient ne pas être représentatifs des résultats annuels.

2. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

ADOPTION DE NOUVELLES NORMES

Clarification des directives sur la décomptabilisation et les ventes partielles d'actifs non financiers

Le 1^{er} janvier 2018, EIPLP a adopté l'Accounting Standard Update (« ASU ») 2017-05 selon une méthode rétrospective modifiée. La nouvelle norme précise le champ d'application des dispositions concernant les actifs non financiers et la façon de répartir la contrepartie selon chaque actif distinct dans le cadre d'opérations de vente partielle ou complète, et modifie la directive sur la décomptabilisation d'un actif non financier distinct dans le cadre d'opérations de vente partielle, de manière qu'une vente partielle à l'intérieur du champ d'application donne lieu à la comptabilisation d'un gain intégral ou d'une perte intégrale. L'adoption de cette mise à jour comptable n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés d'EIPLP.

Simplification du classement des flux de trésorerie

Le 1^{er} janvier 2018, EIPLP a adopté l'ASU 2016-15 de manière rétrospective. La nouvelle norme réduit les divergences dans les pratiques de classement à l'état des flux de trésorerie de certaines rentrées et sorties de trésorerie. La nouvelle directive vise huit éléments de présentation particuliers. EIPLP a évalué

chacun des huit éléments de présentation particuliers, et l'adoption de cette ASU n'a pas eu d'incidence significative sur ses états financiers consolidés.

Comptabilisation et évaluation des actifs et des passifs financiers

Le 1^{er} janvier 2018, EIPLP a adopté l'ASU 2016-01 de manière prospective. La nouvelle norme porte sur certains aspects de la comptabilisation, de l'évaluation et de la présentation des actifs et des passifs financiers ainsi que des informations à fournir à leur égard. Les placements dans des titres de capitaux propres, exclusion faite des participations comptabilisées à la valeur de consolidation et de celles qui sont consolidées, ne sont plus classés dans les titres détenus à des fins de transaction ni dans les titres disponibles à la vente. Tous les placements dans des titres de capitaux propres qui ont une juste valeur pouvant être déterminée facilement sont classés dans les placements à la juste valeur par le truchement du résultat net. Les placements dans des titres de capitaux propres dont la juste valeur ne peut être déterminée facilement sont évalués à la juste valeur et comptabilisés au coût moins la perte de valeur, le cas échéant, auquel sont ajoutés ou duquel sont déduits les changements résultant des variations des prix observables lors de transactions normales visant un placement identique ou similaire du même émetteur. Les placements dans des titres de capitaux propres évalués à la juste valeur sont passés en revue à chaque période de présentation de l'information financière pour déceler des indices de perte de valeur. La juste valeur des instruments financiers établie à des fins de présentation est déterminée selon la valeur de sortie, c'est-à-dire le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. L'adoption de cette mise à jour comptable n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés d'EIPLP.

Produits découlant de contrats conclus avec des clients

Le 1^{er} janvier 2018, EIPLP a appliqué l'ASU 2014-09 selon une méthode rétrospective modifiée aux contrats qui n'étaient pas achevés à la date d'application initiale. La nouvelle norme a été publiée dans le but de rehausser considérablement l'uniformité et la comparabilité des pratiques de comptabilisation des produits entre les entités et les secteurs. La nouvelle norme établit un modèle unique en cinq étapes fondé sur certains principes à appliquer pour tous les contrats conclus avec des clients et présente des exigences d'information nouvelles et accrues. Elle exige aussi le recours à davantage d'estimations et de jugements que les normes précédentes.

Lors de l'adoption de l'Accounting Standards Codification (« ASC ») 606, EIPLP a appliqué la même mesure de simplification relative aux modifications de contrats selon laquelle les contrats ayant été modifiés avant le 1^{er} janvier 2018 n'ont pas été retraités rétrospectivement. EIPLP a plutôt reflété l'effet global de l'ensemble des modifications apportées avant le début de la première période de présentation au moment de l'identification des obligations de prestation remplies et non remplies, de la détermination du prix de transaction et de la répartition du prix de transaction entre les obligations remplies et non remplies.

Le tableau ci-dessous présente l'incidence de l'adoption de l'ASC 606 au 1^{er} janvier 2018 sur les états consolidés de la situation financière d'EIPLP. Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, l'incidence de l'adoption de l'ASC 606 sur les états consolidés des résultats d'EIPLP n'était pas significative.

	Solde au 31 décembre 2017	Ajustements en raison de l'ASC 606	Solde au 1 ^{er} janvier 2018
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>			
Actifs			
Montants reportés et autres actifs ^{1,2}	1 988	(179)	1 809
Immobilisations corporelles, montant net ²	23 622	90	23 712
Passif			
Comptes créditeurs et autres dettes ^{1,2}	914	62	976
Autres passifs à long terme ²	1 425	45	1 470
Impôts reportés ^{1,2}	2 327	(53)	2 274
Capitaux propres des associés ^{1,2}	(3 693)	(143)	(3 836)

1 *Produits auparavant comptabilisés pour un contrat particulier dans le secteur Oléoducs selon une méthode s'appuyant sur une formule. Selon la nouvelle norme de comptabilisation des produits, les produits sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée de l'entente afin de refléter le degré auquel l'obligation d'EIPLP de fournir jusqu'à un volume spécifié de capacité pipelinère pour la durée du contrat est remplie. Cette modification a occasionné ce qui suit :*

- a. *une diminution des actifs sous contrat, comptabilisée au poste « Montants reportés et autres actifs », de 188 M\$ au 1^{er} janvier 2018;*
- b. *une augmentation des comptes débiteurs et autres créances (produits reportés à court terme) de 58 M\$ au 1^{er} janvier 2018;*
- c. *une diminution des passifs d'impôts différés de 66 M\$ au 1^{er} janvier 2018;*
- d. *une diminution des capitaux des associés de 179 M\$ au 1^{er} janvier 2018 pour tenir compte de l'incidence des éléments ci-dessus.*

2 *Certains paiements reçus de clients pour compenser le coût de construction d'actifs requis pour la prestation de services à ces clients (désignés comme des apports de soutien à la construction) étaient auparavant comptabilisés en réduction des immobilisations corporelles, peu importe si les montants étaient imposés par la réglementation ou négociés auprès des clients. Selon la nouvelle norme de comptabilisation des produits, les apports de soutien à la construction négociés dans le cadre d'une entente de prestation de services de transport et d'autres services à un client sont réputés être des paiements anticipés pour des services futurs et doivent être comptabilisés dans les produits lorsque ces services futurs sont fournis. Par conséquent, les apports de soutien à la construction négociés sont considérés comme des produits reportés et sont comptabilisés dans les produits sur la durée du contrat productif correspondant. Cette modification a occasionné ce qui suit :*

- a. *une augmentation des actifs sous contrat, comptabilisée au poste « Montants reportés et autres actifs », de 9 M\$ au 1^{er} janvier 2018;*
- b. *une augmentation des immobilisations corporelles de 90 M\$ au 1^{er} janvier 2018;*
- c. *une augmentation des passifs d'impôts différés de 13 M\$ au 1^{er} janvier 2018;*
- d. *une augmentation des autres passifs à long terme (produits reportés) de 45 M\$ au 1^{er} janvier 2018;*
- e. *une augmentation des comptes débiteurs et autres créances (produits reportés à court terme) de 4 M\$ au 1^{er} janvier 2018;*
- f. *une augmentation des capitaux des associés de 36 M\$ au 1^{er} janvier 2018 pour tenir compte de l'incidence des éléments ci-dessus*

FUTURES MODIFICATIONS AUX CONVENTIONS COMPTABLES

Comptabilisation des contrats de location

L'ASU 2016-02 a été publiée en février 2016 en vue d'accroître la transparence et la comparabilité entre les organisations. Elle exige que les locataires aux termes de contrats de location-exploitation comptabilisent les actifs et passifs locatifs à l'état consolidé de la situation financière et qu'ils révèlent des renseignements clés additionnels au sujet des contrats de location. Par ailleurs, cette mise à jour remplace la définition actuelle de contrat de location et exige qu'une entente soit comptabilisée en tant que contrat de location lorsqu'un client a le droit d'obtenir la presque totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation d'un actif ainsi que le droit de superviser l'utilisation d'un actif. EIPLP dresse actuellement un inventaire de ses contrats de location afin de déterminer l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés. EIPLP adoptera cette nouvelle norme le 1^{er} janvier 2019 et EIPLP évalue actuellement les options quant aux mesures pratiques de transition auxquelles elle peut avoir recours relativement à cette mise à jour.

De plus, l'ASU 2018-01 a été publiée en janvier 2018 pour aborder les préoccupations des parties prenantes quant aux coûts et à la complexité du respect des dispositions transitoires des nouvelles

exigences visant les contrats de location pour ce qui est des servitudes foncières. Les modifications prévoient une mesure pratique de transition facultative, soit de ne pas évaluer les servitudes foncières existantes ou échues qui n'ont auparavant pas été comptabilisées en tant que contrats de location aux termes des lignes directrices existantes. EIPLP a l'intention de choisir cette mesure pratique relativement à l'adoption des nouvelles exigences visant les contrats de location.

3. PRODUITS

PRODUITS DÉCOULANT DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

Principaux produits et services

Trimestre clos le 31 mars 2018 <i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Oléoducs	Énergie verte	Chiffres consolidés
Produits tirés du transport ¹	964	—	964
Produits tirés du stockage et d'autres produits ²	23	—	23
Ventes d'électricité ³	—	86	86
Total des produits découlant de contrats conclus avec des clients	987	86	1 073
Autres produits ⁴	(268)	3	(265)
Total des produits	719	89	808

1 L'obligation de prestation comprend le transport de pétrole brut.

2 L'obligation de prestation comprend le stockage de pétrole brut.

3 L'obligation de prestation comprend la livraison d'électricité provenant d'installations de production d'énergie renouvelable.

4 Comprennent les gains (pertes) à la valeur du marché dans le cadre de notre programme de couverture.

Soldes des contrats

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Comptes débiteurs	Actifs sous contrat	Passifs sous contrat
Solde au 1 ^{er} janvier 2018	449	255	371
Solde au 31 mars 2018	471	256	396

Aux termes des contrats de transport à long terme, les paiements sont reçus des clients mensuellement.

Les actifs sous contrat représentent le montant des produits ayant été comptabilisés à titre de paiements anticipés au titre des obligations de prestation qu'EIPLP a remplies (ou partiellement remplies) et avant le moment où le droit à la contrepartie d'EIPLP devient inconditionnel. Les montants inscrits dans les actifs sous contrat sont virés aux comptes débiteurs lorsque le droit à la contrepartie d'EIPLP devient inconditionnel.

Les passifs sous contrat visent principalement les droits de rattrapage et les produits reportés. Les produits constatés pendant la période à l'étude visant les droits de rattrapage et les produits reportés qui existaient au 31 décembre 2017 se chiffrent à 11 M\$. Les augmentations des passifs sous contrat provenant des sommes reçues, déduction faite des montants constatés dans les produits au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, ont été de 36 M\$ pour le trimestre.

Calendrier de comptabilisation des produits

Trimestre clos le 31 mars 2018 <i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Oléoducs ¹	Énergie verte ²	Total
Produits tirés des produits et services transférés progressivement	987	86	1 073

1 Produits tirés du transport de pétrole brut par pipelines et du stockage.

2 Produits tirés des ventes d'électricité.

Comptabilisation des produits découlant d'obligations de prestation non remplies

Les produits découlant des obligations de prestation qui devraient être remplies au cours de périodes futures totalisent 16,6 G\$, dont des montants de respectivement 1,0 G\$ et 1,1 G\$ devraient être comptabilisés à ce titre au cours de la période de neuf mois qui sera close le 31 décembre 2018 et pour l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2019.

Les produits exclus des montants susmentionnés fondés sur les exemptions facultatives aux termes de l'ASC 606, comme il est expliqué ci-dessous, représentent une partie significative du total des produits d'EIPLP et des produits découlant de contrats conclus avec des clients. Certains produits tels que les coûts d'exploitation imputés aux expéditeurs sont comptabilisés au montant auquel nous avons le droit de facturer à nos clients. Ces produits ne sont pas inclus dans le montant des produits qui seront ultérieurement comptabilisés relativement aux obligations de prestation non remplies susmentionnées. La contrepartie variable est exclue des montants précités compte tenu de l'incertitude de contrepartie connexe, qui se dissipe généralement lorsque les volumes et les prix réels sont déterminés. De plus, les montants précités ne tiennent pas compte de l'incidence de l'indexation de certains droits en fonction de l'inflation aux termes des contrats puisqu'il n'est pas possible d'estimer les taux d'inflation futurs avec exactitude. Enfin, les produits découlant de contrats conclus avec des clients assortis d'une durée prévue initiale d'un an ou moins sont exclus des montants susmentionnés.

JUGEMENTS SIGNIFICATIFS EXERCÉS DANS LA COMPTABILISATION DES PRODUITS

Contrats de transport à long terme

Dans le cas des contrats de transport à long terme, les jugements significatifs visent la période pour laquelle les produits sont constatés et le fait de savoir si le contrat confère des droits de rattrapage aux expéditeurs. Les produits de transport tirés des contrats de service garanti sont constatés au prorata sur la période contractuelle. Les produits de transport tirés des contrats de service interruptible ou fondé sur le volume sont constatés lorsque les services sont rendus.

Estimation de la contrepartie variable

Les produits tirés d'ententes fondées sur une contrepartie variable ne sont constatés que lorsque le montant de la contrepartie variable peut être estimé au prix d'un effort raisonnable. Il s'agit du moment de la vente ou du transport des volumes réels et de la détermination des droits réellement perçus.

Comptabilisation et évaluation des produits

Obligations de prestation remplies progressivement

Dans le cas des ententes prévoyant le transport de pétrole brut selon lesquelles les services de transport sont simultanément reçus et consommés par l'expéditeur ou le client, EIPLP constate les produits progressivement au moyen d'une méthode de sortie en fonction des volumes des marchandises livrées ou transportées.

Détermination des droits

Les prix des services de transport sont déterminés en fonction du coût en capital des pipelines et des infrastructures connexes requises pour fournir de tels services majoré d'un taux de rendement sur le capital investi établi par voie de négociations avec les clients ou des processus réglementaires pour les activités assujetties à la réglementation des tarifs.

4. INFORMATIONS SECTORIELLES

En date du 31 décembre 2017, EIPLP a révisé la présentation de ses informations sectorielles selon une méthode rétrospective pour présenter le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement pour chaque secteur plutôt que le bénéfice avant intérêts et impôts.

Les informations sectorielles des trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017 s'établissent comme suit :

Trimestre clos le 31 mars 2018	Oléoducs	Gazoducs	Énergie verte	Éliminations et divers	Chiffres consolidés
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>					
Produits	719	—	89	—	808
Exploitation et administration	(296)	—	(8)	—	(304)
Coûts environnementaux, déduction faite des recouvrements	10	—	—	—	10
Perte de valeur d'actifs	(98)	—	—	—	(98)
	335	—	81	—	416
Quote-part du bénéfice des satellites	—	64	(20)	—	44
Autres produits (perte)	—	(1)	—	25	24
Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement	335	63	61	25	484
Amortissement					(178)
Charge d'intérêts					(116)
Charge d'impôts					(15)
Distributions sur les droits de participation spéciaux					(133)
Bénéfice attribuable au commandité et aux commanditaires					42
Dépenses en immobilisations	332	—	2	—	334

Trimestre clos le 31 mars 2017	Oléoducs	Gazoducs	Énergie verte	Éliminations et divers	Chiffres consolidés
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>					
Produits	938	—	83	—	1 021
Exploitation et administration	(311)	—	(16)	(3)	(330)
Coûts environnementaux, déduction faite des recouvrements	4	—	—	—	4
	631	—	67	(3)	695
Quote-part du bénéfice des satellites	—	58	1	—	59
Autres produits	19	1	—	4	24
Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement	650	59	68	1	778
Amortissement					(159)
Charge d'intérêts					(98)
Charge d'impôts					(80)
Distributions sur les droits de participation spéciaux					(78)
Bénéfice attribuable au commandité et aux commanditaires					363
Dépenses en immobilisations	400	—	1	—	401

TOTAL DE L'ACTIF

	31 mars 2018	31 décembre 2017
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		
Oléoducs	24 923	25 061
Gazoducs	396	386
Énergie verte	2 132	2 156
Éliminations et divers	749	728
	28 200	28 331

5. ACTIF DÉTENU EN VUE DE LA VENTE

Au 31 mars 2018, EIPLP avait respecté la condition énoncée dans l'entente visant la vente de la canalisation 10 de son pipeline de pétrole brut (« canalisation 10 »), qui fait partie du réseau principal au Canada du secteur Oléoducs. La canalisation 10 a son point de départ près de Hamilton, en Ontario, et aboutit aux environs de Buffalo, dans l'État de New York. EIPLP détient le tronçon canadien de la

canalisation 10 et Enbridge Energy Partners, L.P., une filiale d'Enbridge Inc. (« Enbridge »), est propriétaire du tronçon américain.

EIPLP prévoit clôturer la vente de la canalisation 10 dans un délai d'un an, sous réserve des approbations réglementaires et de certaines conditions préalables à la clôture. Ainsi, EIPLP a classé la canalisation 10 en tant qu'actif détenu en vue de la vente et l'a évalué à sa valeur comptable ou à sa juste valeur déduction faite des coûts de vente, selon le moins élevé des deux montants. Il en est résulté une perte de 98 M\$ incluse dans le poste « Perte de valeur » aux états consolidés des résultats pour le trimestre clos le 31 mars 2018.

6. PLACEMENTS À LONG TERME

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, NRGreen Power Limited Partnership (« NRGreen ») a constaté une perte de valeur avant impôts pour l'installation de récupération de chaleur résiduelle Chickadee Creek (« Chickadee Creek ») située en Alberta de 43 M\$ (22 M\$ attribuable à EIPLP). Chickadee Creek récupère la chaleur résiduelle du pipeline Alliance et vend l'électricité ainsi produite au réseau électrique de l'Alberta au prix du marché. EIPLP détient une participation de 50 % dans NRGreen, qui est incluse dans le secteur Énergie verte. La charge de perte de valeur est comptabilisée au poste « Quote-part du bénéfice des satellites » d'EIPLP aux états consolidés des résultats.

7. DETTE

FACILITÉ DE CRÉDIT

	Échéance	31 mars 2018		
		Total des facilités	Prélèvements ¹	Montant disponible
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>				
Pipelines Enbridge Inc.	2019	3 000	1 730	1 270

¹ Compte tenu des montants prélevés sur la facilité de crédit et des émissions de billets de trésorerie qui sont garantis par la facilité de crédit.

La facilité de crédit sert de filet de sécurité au programme de billets de trésorerie et la filiale d'EIPLP, Pipelines Enbridge Inc. (« EPI »), peut en prolonger l'échéance, qui est actuellement juillet 2019.

Au 31 mars 2018, des billets de trésorerie et des prélèvements sur la facilité de crédit de 1 730 M\$ (1 438 M\$ au 31 décembre 2017) étaient appuyés par les montants disponibles aux termes d'une facilité de crédit à long terme engagée. Par conséquent, ils ont été classés dans la dette à long terme.

CLAUSES RESTRICTIVES

EPI se conformait à toutes les conditions de sa convention de facilité de crédit engagée et de sa convention de fiducie au 31 mars 2018.

8. CAPITAUX PROPRES DES ASSOCIÉS

PARTS ÉCHANGEABLES

Parts de catégorie C

	2018		2017	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Trimestres clos les 31 mars <i>(en millions de dollars canadiens; nombre de parts en millions)</i>				
Solde au début de la période	443	12 947	443	15 104
Répartition des bénéfices	—	18	—	184
Distributions sur les parts de catégorie C	—	(284)	—	(238)
	443	12 681	443	15 050
Ajustement à la juste valeur de marché	—	(607)	—	(677)
Solde à la fin de la période	443	12 074	443	14 373

Parts de catégorie D

	2018		2017	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Trimestres clos les 31 mars <i>(en millions de dollars canadiens; nombre de parts en millions)</i>				
Solde au début de la période	19	557	10	341
Parts de catégorie D émises ¹	3	103	2	72
Répartition des bénéfices	—	1	—	5
Parts de catégorie D distribuées ²	1	(14)	—	(6)
	23	647	12	412
Ajustement à la juste valeur de marché	—	(29)	—	(21)
Solde à la fin de la période	23	618	12	391

¹ Parts de catégorie D émises au moment du paiement des droits de distribution au rendement provisoire.

² Pour le trimestre clos le 31 mars 2017, 0,2 million de parts de catégorie D ont été émises au moment du paiement des distributions sur les parts de catégorie D.

9. COMPOSANTES DU CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Les variations du cumul des autres éléments du résultat global pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017 s'établissent comme suit :

	Couvertures de flux de trésorerie	Écart de conversion cumulatif	Total
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>			
Solde au 1 ^{er} janvier 2018	(230)	33	(197)
Autres éléments du résultat global conservé dans le cumul des autres éléments du résultat global	7	17	24
Autres éléments du résultat global reclassé dans le bénéfice			
Contrats de taux d'intérêt ¹	6	—	6
Contrats sur marchandises ²	(1)	—	(1)
	12	17	29
Incidence fiscale			
Impôts sur les bénéfices sur les montants conservés dans le cumul des autres éléments du résultat global	(2)	—	(2)
Impôts sur les bénéfices sur les montants reclassés dans le bénéfice	(1)	—	(1)
	(3)	—	(3)
Solde au 31 mars 2018	(221)	50	(171)

	Couvertures de flux de trésorerie	Écart de conversion cumulatif	Total
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>			
Solde au 1 ^{er} janvier 2017	(269)	73	(196)
Autres éléments du résultat global conservé dans le cumul des autres éléments du résultat global	10	(4)	6
Autres éléments du résultat global reclassé dans le bénéfice			
Contrats de taux d'intérêt ¹	6	—	6
Contrats sur marchandises ²	(2)	—	(2)
	14	(4)	10
Incidence fiscale			
Impôts sur les bénéfices sur les montants conservés dans le cumul des autres éléments du résultat global	(3)	—	(3)
Impôts sur les bénéfices sur les montants reclassés dans le bénéfice	(1)	—	(1)
	(4)	—	(4)
Solde au 31 mars 2017	(259)	69	(190)

¹ Montants comptabilisés au poste « Charge d'intérêts » aux états consolidés des résultats.

² Montants comptabilisés au poste « Ventes d'électricité » aux états consolidés des résultats.

10. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUE DE MARCHÉ

Les variations des taux de change, des taux d'intérêt et du prix des marchandises (collectivement, le « risque de marché ») ont une incidence sur le bénéfice, les flux de trésorerie et les autres éléments du résultat global d'EIPLP. Des politiques, des processus et des systèmes officiels ont été conçus en vue d'atténuer de tels risques.

Les types de risques de marché auxquels EIPLP est exposée et les instruments de gestion des risques pour les réduire sont résumés ci-après. Pour gérer les risques qui suivent, EIPLP a recours à une combinaison d'instruments dérivés admissibles et non admissibles.

Risque de change

EIPLP génère certains produits, constate des charges et détient des placements et des filiales libellés en monnaies autres que le dollar canadien. Par conséquent, le bénéfice, les flux de trésorerie et les autres éléments du résultat global d'EIPLP sont exposés aux fluctuations découlant de la variabilité des taux de change.

EIPLP a mis en place une politique dans le cadre de laquelle elle dote d'une couverture un niveau de flux de trésorerie minimum libellé en devises pour un horizon prévisionnel de cinq ans. EIPLP a recours à une combinaison d'instruments financiers admissibles et non admissibles pour les produits et les charges libellés en devises prévus ainsi que pour gérer la variabilité des flux de trésorerie.

Risque de taux d'intérêt

Le bénéfice, les flux de trésorerie et les autres éléments du résultat global d'EIPLP sont exposés aux fluctuations des taux d'intérêt à court terme en raison de l'ajustement périodique des taux d'intérêt sur sa dette à taux variable, soit essentiellement ses billets de trésorerie. Pour se prémunir contre l'effet des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt, EIPLP a recours à des swaps taux fixe-taux variable. EIPLP a mis en place un programme qui lui permet d'atténuer de façon importante la volatilité des taux d'intérêt à court terme sur sa charge d'intérêts à l'aide de swaps taux variable-taux fixe au taux de swap moyen de 2,4 %.

Le bénéfice, les flux de trésorerie et les autres éléments du résultat global d'EIPLP sont également exposés aux fluctuations des taux d'intérêt à long terme en raison des titres de créance à taux fixe qu'EIPLP émettra. Pour se prémunir contre l'effet des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt, EIPLP a recours à des swaps sur taux d'intérêt différés. EIPLP a mis en place un programme qui lui permet d'atténuer de façon importante la volatilité des taux d'intérêt à long terme sur certains titres de créance qu'elle prévoit émettre à l'aide de swaps taux variable-taux fixe au taux de swap moyen de 3,0 %.

Le portefeuille de titres de créance à taux fixe et à taux variable d'EIPLP est géré par le groupe du fonds, qui comprend également Enbridge Commercial Trust (« ECT ») et le fonds.

Risque lié au prix des marchandises

Le bénéfice, les flux de trésorerie et les autres éléments du résultat global d'EIPLP sont exposés aux variations des prix des marchandises en raison de ses participations dans certains actifs et placements. Ces marchandises comprennent principalement le pétrole brut et l'électricité. EIPLP a recours à des instruments financiers dérivés pour fixer une partie de la valeur des positions à prix variables qui résultent d'opérations physiques visant ces marchandises. Pour gérer le risque de variation du prix des marchandises, EIPLP peut avoir recours à une combinaison d'instruments dérivés admissibles et non admissibles.

TOTAL DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Le tableau ci-après présente la valeur comptable des instruments dérivés d'EIPLP et les postes des états consolidés de la situation financière où ils sont comptabilisés. Aux 31 mars 2018 ou 31 décembre 2017, EIPLP n'avait aucune couverture de juste valeur ou d'investissement net.

EIPLP a généralement pour politique de conclure des contrats distincts de l'International Swaps and Derivatives Association, Inc., ou des contrats sur dérivés similaires avec la majorité de ses contreparties sur dérivés financiers. Ces contrats prévoient le règlement net d'instruments dérivés en cours avec certaines contreparties en cas de faillite ou d'autres incidents de crédit graves, et réduiraient donc l'exposition d'EIPLP au risque de crédit sur des positions en cours sur des actifs dérivés financiers avec les contreparties dans ces situations particulières. Le tableau ci-après présente également le règlement maximal qui pourrait être reçu advenant ces circonstances particulières. Tous les montants bruts sont présentés dans les états consolidés de la situation financière.

	Instruments dérivés utilisés comme couvertures de flux de trésorerie	Instruments dérivés non admissibles	Total brut des instruments dérivés tel qu'il est présenté	Montants disponibles à des fins de com- pensation	Total net des instruments dérivés
31 mars 2018					
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>					
Comptes débiteurs et autres créances					
Contrats de change	—	44	44	(35)	9
Contrats de taux d'intérêt	6	—	6	(6)	—
Contrats sur marchandises	—	—	—	—	—
	6	44	50 ¹	(41)	9
Montants reportés et autres actifs					
Contrats de change	1	11	12	—	12
Contrats de taux d'intérêt	1	—	1	—	1
Contrats sur marchandises	19	—	19	(19)	—
	21	11	32	(19)	13
Comptes créditeurs et autres dettes					
Contrats de change	—	(131)	(131)	35	(96)
Contrats de taux d'intérêt	(83)	—	(83)	6	(77)
Contrats sur marchandises	(2)	(25)	(27)	—	(27)
	(85)	(156)	(241) ²	41	(200)
Autres passifs à long terme					
Contrats de change	—	(1 145)	(1 145)	—	(1 145)
Contrats de taux d'intérêt	(12)	—	(12)	—	(12)
Contrats sur marchandises	—	(117)	(117)	19	(98)
	(12)	(1 262)	(1 274)	19	(1 255)
Total des actifs (passifs) dérivés, montant net					
Contrats de change	1	(1 221)	(1 220)	—	(1 220)
Contrats de taux d'intérêt	(88)	—	(88)	—	(88)
Contrats sur marchandises	17	(142)	(125)	—	(125)
	(70)	(1 363)	(1 433)	—	(1 433)

31 décembre 2017 (en millions de dollars canadiens)	Instruments dérivés utilisés comme couvertures de flux de trésorerie	Instruments dérivés non admissibles	Total brut des instruments dérivés tel qu'il est présenté	Montants disponibles à des fins de com- pensation	Total net des instruments dérivés
Comptes débiteurs et autres créances					
Contrats de change	—	77	77	(69)	8
Contrats de taux d'intérêt	6	—	6	(6)	—
Contrats sur marchandises	2	—	2	(2)	—
	8	77	85 ¹	(77)	8
Montants reportés et autres actifs			(143)		
Contrats de change	1	18	19	—	19
Contrats de taux d'intérêt	1	—	1	—	1
Contrats sur marchandises	17	—	17	(16)	1
	19	18	37	(16)	21
Comptes créditeurs et autres dettes					
Contrats de change	—	(143)	(143)	69	(74)
Contrats de taux d'intérêt	(90)	—	(90)	6	(84)
Contrats sur marchandises	—	(29)	(29)	2	(27)
	(90)	(172)	(262) ²	77	(185)
Autres passifs à long terme					
Contrats de change	—	(868)	(868)	—	(868)
Contrats de taux d'intérêt	(14)	—	(14)	—	(14)
Contrats sur marchandises	—	(126)	(126)	16	(110)
	(14)	(994)	(1 008)	16	(992)
Total des actifs (passifs) dérivés, montant net					
Contrats de change	1	(916)	(915)	—	(915)
Contrats de taux d'intérêt	(97)	—	(97)	—	(97)
Contrats sur marchandises	19	(155)	(136)	—	(136)
	(77)	(1 071)	(1 148)	—	(1 148)

1 Montant comptabilisé au poste « Comptes débiteurs et autres créances » (11 M\$ en 2018; 7 M\$ au 31 décembre 2017) et au poste « Montants à recevoir de sociétés affiliées » (39 M\$ en 2018; 78 M\$ au 31 décembre 2018) aux états consolidés de la situation financière.

2 Montant comptabilisé au poste « Comptes créditeurs et autres dettes » (37 M\$ en 2017; 41 M\$ au 31 décembre 2017) et au poste « Montants à payer à des sociétés affiliées » (204 M\$ en 2018; 221 M\$ au 31 décembre 2017) aux états consolidés de la situation financière.

Le tableau suivant présente les échéances et le montant nominal ou la quantité théorique visés par les instruments dérivés d'EIPLP.

31 mars 2018	2018	2019	2020	2021	2022	Par la suite
Contrats de taux d'intérêt - emprunts à court terme (en millions de dollars canadiens)	950	561	334	38	25	166
Contrats de taux d'intérêt - dette à long terme (en millions de dollars canadiens)	1 170	400	125	—	—	—
Contrats de change - contrats à terme en dollars américains - vente (en millions de dollars américains)	1 695	1 807	2 060	1 687	1 675	3 489
Contrats de change - contrats à terme en dollars américains - achat (en millions de dollars américains)	459	2	1	—	—	—
Contrats sur marchandises - pétrole brut (en millions de barils)	—	(1)	—	—	—	—
Contrats sur marchandises - électricité (en mégawattheures (« MWh »)) ¹	32	31	35	(3)	(43)	(43)

31 décembre 2017	2018	2019	2020	2021	2022	Par la suite
Contrats de taux d'intérêt - emprunts à court terme (en millions de dollars canadiens)	1 227	81	25	25	25	166
Contrats de taux d'intérêt - dette à long terme (en millions de dollars canadiens)	1 170	400	125	—	—	—
Contrats de change - contrats à terme en dollars américains - vente (en millions de dollars américains)	2 107	1 807	2 060	1 687	1 675	1 820
Contrats de change - contrats à terme en dollars américains - achat (en millions de dollars américains)	414	2	2	—	—	—
Contrats sur marchandises - électricité (en MWh) ¹	30	31	35	(3)	(43)	(43)

¹ Comprennent par la suite une moyenne de (43) MWh entre 2023 et 2025.

Incidence des instruments dérivés sur les états des résultats et du résultat global

Le tableau qui suit présente l'incidence avant impôts des couvertures de flux de trésorerie sur le résultat net et le résultat global consolidés d'EIPLP.

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
(en millions de dollars canadiens)		
Montant du gain (de la perte) non réalisé comptabilisé dans les autres éléments du résultat global		
Couvertures de flux de trésorerie		
Contrats de taux d'intérêt	9	(12)
Contrats sur marchandises	(2)	20
	7	8
Montant (du gain) de la perte reclassée du cumul des autres éléments du résultat global au résultat net (partie efficace)		
Contrats de taux d'intérêt ¹	6	5
Contrats sur marchandises ²	(1)	(2)
	5	3
Montant de la perte reclassée du cumul des autres éléments du résultat global au résultat net (partie inefficace et montant exclu du test d'efficacité)		
Contrats de taux d'intérêt ¹	—	1
	—	1

¹ Montants comptabilisés au poste « Charge d'intérêts » aux états consolidés des résultats.

² Montants comptabilisés aux postes « Transport et autres services » et « Ventes d'électricité » dans les produits et « Autres produits (charges) » aux états consolidés des résultats.

EIPLP estime qu'un montant de 4 M\$ constaté dans le cumul des autres éléments du résultat global résultant des couvertures de flux de trésorerie sera viré au résultat dans les 12 prochains mois. Les montants réels reclassés au résultat dépendront des taux de change, des taux d'intérêt et des prix des marchandises en vigueur au moment où les contrats dérivés en cours viendront à échéance. Au 31 mars 2018, la durée maximale des couvertures en cours d'EIPLP à l'égard de la variabilité des flux de trésorerie était de 33 mois pour toutes les opérations prévues.

Dérivés non admissibles

Le tableau suivant présente les gains et pertes non réalisés associés aux variations de la juste valeur des dérivés non admissibles d'EIPLP.

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		
Contrats de change ¹	(305)	161
Contrats sur marchandises ²	13	(1)
Total du gain (de la perte) non réalisé lié à la variation de la juste valeur des dérivés	(292)	160

¹ Montants comptabilisés aux postes « Transport et autres services » dans les produits (perte de 299 M\$ en 2018; gain de 158 M\$ en 2017) et « Autres produits (charges) » (perte de 6 M\$ en 2018; gain de 3 M\$ en 2017) aux états consolidés des résultats.

² Montants comptabilisés aux postes « Transport et autres services » (perte de 1 M\$ en 2018; gain de 3 M\$ en 2017) et « Ventes d'électricité » (gain de 2 M\$ en 2018; gain de 2 M\$ en 2017) dans les produits et au poste « Exploitation et administration » dans les charges (gain de 12 M\$ en 2018; perte de 6 M\$ en 2017) aux états consolidés des résultats.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité représente le risque qu'EIPLP ne puisse honorer ses obligations financières, y compris les engagements et les garanties, lorsque celles-ci deviennent exigibles. Afin d'atténuer ce risque, EIPLP prévoit ses besoins en trésorerie à long terme et à court terme afin de déterminer si elle disposera des fonds suffisants au moment opportun. EIPLP tire des flux de trésorerie de ses activités d'exploitation, de l'émission de billets de trésorerie et de prélèvements sur sa facilité de crédit ainsi que de l'émission périodique de titres de créance en bourse et de parts à ses associés. De plus, pour maintenir ses liquidités et pour atténuer le risque lié aux perturbations des marchés des capitaux, EIPLP conserve une facilité de crédit bancaire engagée. EIPLP gère activement ses sources de financement bancaire de manière à bénéficier des meilleurs taux et des modalités les plus avantageuses. Au besoin, des opérations intersociétés avec Enbridge ou d'autres entités liées pourraient donner accès à des liquidités supplémentaires.

RISQUE DE CRÉDIT

La conclusion d'instruments dérivés peut entraîner une exposition au risque de crédit en raison de la possibilité qu'une contrepartie au contrat ne respecte pas ses obligations contractuelles. Pour atténuer ce risque, EIPLP conclut des opérations de gestion des risques principalement avec des institutions solvables affichant une notation de crédit de première qualité. Le risque de crédit lié aux contreparties à des dérivés est atténué au moyen de limites de crédit et d'exigences contractuelles, de conventions de compensation et du suivi constant du risque de crédit des contreparties à l'aide de services de notation de crédit externes et d'autres outils analytiques.

EIPLP a, eu égard à des instruments dérivés, des concentrations du risque de crédit ainsi qu'une exposition à ce risque auprès des institutions suivantes :

	31 mars 2018	31 décembre 2017
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		
Institutions financières au Canada	1	8
Institutions financières aux États-Unis	1	—
Institutions financières en Europe	12	17
Autres ¹	6	9
	20	34

¹ Le poste « Autres » comprend principalement Enbridge et ses sociétés affiliées.

Les actifs dérivés sont ajustés au titre du risque de non-exécution des contreparties d'EIPLP selon les écarts de leurs swaps sur défaillance et sont reflétés dans la juste valeur. Pour les passifs dérivés, le risque de non-exécution d'EIPLP est pris en considération dans le cadre de l'évaluation.

Le risque de crédit découle aussi des comptes clients et des autres effets à recevoir à long terme. Ce risque est atténué au moyen de limites de crédit et d'exigences contractuelles, d'évaluations de la notation et de conventions de compensation. En règle générale, EIPLP crée une provision pour les comptes débiteurs impayés depuis plus de 30 jours et les classe dans les comptes en souffrance. Le risque de crédit maximal ayant trait aux actifs financiers autres que des instruments dérivés est leur valeur comptable.

ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR

Les actifs et passifs financiers d'EIPLP évalués à la juste valeur sur une base récurrente comprennent des instruments dérivés. EIPLP fournit également la juste valeur d'autres instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur. La juste valeur des instruments financiers est établie selon les meilleures estimations de la valeur de marché par EIPLP, d'après les modèles ou les techniques d'évaluation généralement reconnus. Elle s'appuie sur les prix et les taux pouvant être observés sur le marché. Lorsque ces valeurs ne sont pas disponibles, EIPLP a recours à l'analyse des flux de trésorerie actualisés d'après les courbes de taux applicables en fonction des données observables du marché pour estimer la juste valeur.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

EIPLP répartit ses instruments dérivés évalués à la juste valeur selon trois niveaux établis en fonction du caractère observable des données entrant dans l'évaluation.

Niveau 1

Le niveau 1 comprend les dérivés évalués à la juste valeur en fonction des cours non ajustés s'appliquant à des actifs et des passifs identiques sur des marchés actifs et accessibles à la date d'évaluation. Par marché actif pour un dérivé, il faut entendre un marché où des opérations sont conclues à une fréquence et à des volumes suffisants pour procurer de manière constante de l'information sur les cours. EIPLP n'a pas d'instruments financiers évalués au moyen de données de niveau 1.

Niveau 2

Le niveau 2 comprend des évaluations de dérivés établies au moyen de données directement ou indirectement observables, sauf les prix cotés inclus dans le niveau 1. Les dérivés de cette catégorie sont évalués au moyen de modèles ou d'autres techniques d'évaluation standards dans le secteur, techniques qui sont dérivées de données observables sur le marché. Ces techniques d'évaluation utilisent des données comme les prix cotés sur le marché à terme, la valeur temps, les facteurs de volatilité et les prix cotés par les courtiers qui peuvent être observés ou corroborés sur le marché pour toute la durée du dérivé. Les dérivés évalués au moyen des données de niveau 2 comprennent les dérivés cotés hors bourse comme les contrats de change à terme de gré à gré et les swaps de taux d'intérêt pour lesquels il est possible d'obtenir des données observables.

EIPLP a également classé la juste valeur du placement qu'elle détient dans une société affiliée et de sa dette à long terme dans le niveau 2. La juste valeur est calculée selon les prix cotés sur le marché pour des instruments dont le rendement et l'échéance sont similaires et qui présentent un risque de crédit comparable.

Niveau 3

Le niveau 3 comprend des évaluations de dérivés basées sur des données qui sont moins observables, qui ne sont pas disponibles ou pour lesquelles les données observables ne permettent pas d'étayer en grande partie la juste valeur des dérivés. En général, les dérivés évalués au moyen des données de niveau 3 portent sur des opérations à plus longue échéance, qui sont conclues sur des marchés moins actifs ou à des endroits pour lesquels il est impossible d'obtenir de l'information sur le prix, ou à l'égard desquelles aucun prix coté par les courtiers n'a de force exécutoire pour justifier une classification de niveau 2. EIPLP a élaboré des méthodes axées sur les normes du secteur pour établir la juste valeur de ces dérivés au moyen d'une extrapolation des prix et des taux futurs observables. Les dérivés évalués au moyen de données de niveau 3 se composent de contrats dérivés à long terme sur l'électricité, de swaps de base, de swaps de marchandises, de swaps d'électricité ou d'énergie ainsi que d'options.

EIPLP utilise les données les plus observables disponibles pour estimer la juste valeur de ses dérivés. Si possible, EIPLP estime la juste valeur de ses dérivés en s'appuyant sur les prix cotés sur le marché. En l'absence de prix cotés sur le marché, EIPLP utilise les estimations de courtiers indépendants. Dans le cas des instruments dérivés cotés hors bourse classés dans les niveaux 2 et 3, EIPLP a recours à des techniques d'évaluation standards pour calculer la juste valeur estimative. Ces méthodes font appel aux flux de trésorerie actualisés pour les contrats à terme et les swaps, et au modèle d'évaluation de Black-Scholes-Merton pour les options. Selon le type d'instrument dérivé et la nature du risque sous-jacent, EIPLP se servira des cours observables sur le marché (taux d'intérêt, taux de change et prix des marchandises) et de la volatilité comme principales données dans le contexte de ces techniques d'évaluation. Enfin, EIPLP tient compte de ses propres écarts de swap sur défaillance de crédit et de ceux de ses contreparties pour estimer la juste valeur.

Juste valeur des dérivés

EIPLP a classé ses actifs et passifs dérivés évalués à la juste valeur comme suit :

31 mars 2018	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total brut des instruments dérivés
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>				
Actifs financiers				
Actifs dérivés à court terme				
Contrats de change	—	44	—	44
Contrats de taux d'intérêt	—	6	—	6
Contrats sur marchandises	—	—	—	—
	—	50	—	50
Actifs dérivés à long terme				
Contrats de change	—	12	—	12
Contrats de taux d'intérêt	—	1	—	1
Contrats sur marchandises	—	—	19	19
	—	13	19	32
Passifs financiers				
Passifs dérivés à court terme				
Contrats de change	—	(131)	—	(131)
Contrats de taux d'intérêt	—	(83)	—	(83)
Contrats sur marchandises	—	(7)	(20)	(27)
	—	(221)	(20)	(241)
Passifs dérivés à long terme				
Contrats de change	—	(1 145)	—	(1 145)
Contrats de taux d'intérêt	—	(12)	—	(12)
Contrats sur marchandises	—	(1)	(116)	(117)
	—	(1 158)	(116)	(1 274)
Total des passifs financiers, montant net				
Contrats de change	—	(1 220)	—	(1 220)
Contrats de taux d'intérêt	—	(88)	—	(88)
Contrats sur marchandises	—	(8)	(117)	(125)
	—	(1 316)	(117)	(1 433)

31 décembre 2017	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total brut des instruments dérivés
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>				
Actifs financiers				
Actifs dérivés à court terme				
Contrats de change	—	77	—	77
Contrats de taux d'intérêt	—	6	—	6
Contrats sur marchandises	—	—	2	2
	—	83	2	85
Actifs dérivés à long terme				
Contrats de change	—	19	—	19
Contrats de taux d'intérêt	—	1	—	1
Contrats sur marchandises	—	—	17	17
	—	20	17	37
Passifs financiers				
Passifs dérivés à court terme				
Contrats de change	—	(143)	—	(143)
Contrats de taux d'intérêt	—	(90)	—	(90)
Contrats sur marchandises	—	(5)	(24)	(29)
	—	(238)	(24)	(262)
Passifs dérivés à long terme				
Contrats de change	—	(868)	—	(868)
Contrats de taux d'intérêt	—	(14)	—	(14)
Contrats sur marchandises	—	(1)	(125)	(126)
	—	(883)	(125)	(1 008)
Total des passifs financiers, montant net				
Contrats de change	—	(915)	—	(915)
Contrats de taux d'intérêt	—	(97)	—	(97)
Contrats sur marchandises	—	(6)	(130)	(136)
	—	(1 018)	(130)	(1 148)

Le tableau qui suit présente les données non observables importantes qui ont servi à l'évaluation de la juste valeur des instruments dérivés du niveau 3.

31 mars 2018	Juste valeur	Données non observables	Prix minimal	Prix maximal	Prix moyen pondéré	Unité de mesure
<i>(juste valeur en millions de dollars canadiens)</i>						
Contrats sur marchandises - financiers ¹						
Électricité	(117)	Prix à terme de l'électricité	35,44	76,27	51,90	en dollars le MWh

¹ Les contrats à terme sur marchandises avec livraison physique et financiers sont évalués en ayant recours à une méthode axée sur le marché.

En cas d'ajustement, les importantes données non observables mentionnées dans le tableau qui précède auraient une incidence directe sur la juste valeur des instruments dérivés de niveau 3 d'EIPLP. Les importantes données non observables utilisées pour mesurer la juste valeur des instruments dérivés de niveau 3 comprennent les prix à terme des marchandises et, dans le cas des contrats d'option, la volatilité des prix. Des variations des prix à terme des marchandises pourraient entraîner des écarts importants entre les justes valeurs des instruments dérivés du niveau 3 d'EIPLP. Des variations à la volatilité des prix modifieraient la valeur des contrats d'option. En général, la modification d'une estimation des prix à terme des marchandises n'a pas de rapport avec celle de l'estimation de la volatilité des prix.

Les variations de la juste valeur nette des actifs et des passifs dérivés dont l'évaluation est classée dans le niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs s'établissent comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		
Montant net des passifs dérivés de niveau 3 au début de la période	(130)	(181)
Total des gains (pertes) non réalisés		
Compris dans le résultat ¹	15	(4)
Compris dans les autres éléments du résultat global	(2)	19
Montant net des passifs dérivés de niveau 3 à la fin de la période	(117)	(166)

¹ Montants comptabilisés au poste « Transport et autres services » dans les produits et au poste « Exploitation et administration » dans les charges aux états consolidés des résultats.

EIPLP a pour politique de comptabiliser les transferts au dernier jour de la période. Il n'y avait aucun transfert entre les niveaux aux 31 mars 2018 ou 2017.

Juste valeur d'autres instruments financiers

EIPLP a des placements à long terme soumis à des restrictions détenus en fiducie totalisant 148 M\$ au 31 mars 2018 (135 M\$ au 31 décembre 2017) qui sont comptabilisés à leur juste valeur.

Au 31 mars 2018, la dette à long terme d'EIPLP avait une valeur comptable de 6 761 M\$ (6 476 M\$ au 31 décembre 2017) avant les frais d'émission de titres de créance et une juste valeur de 7 185 M\$ (6 942 M\$ au 31 décembre 2017).

Au 31 mars 2018, EPI, une filiale d'EIPLP, détenait un placement de 514 M\$ (514 M\$ au 31 décembre 2017) dans des actions privilégiées de catégorie A sans droit de vote et rachetables d'Enbridge Employee Services Canada Inc. EIPLP a constaté ce placement dans une société affiliée comme titres de créance disponibles à la vente, qu'elle comptabilise à leur juste valeur, les variations de la juste valeur étant portées au cumul des autres éléments du résultat global. Au 31 mars 2018, la juste valeur de ce placement se rapprochait du prix d'acquisition et de la valeur de rachat.

EIPLP détient des parts de catégorie A de certaines filiales d'Enbridge qui procurent des distributions fixes et déterminées selon un calendrier préétabli et qui représentent les flux de trésorerie liés aux capitaux propres tirés de la base tarifaire principale du tronçon américain du pipeline Southern Lights jusqu'au 30 juin 2040. Au 31 mars 2018, le placement d'EIPLP avait une valeur comptable de 746 M\$ (729 M\$ au 31 décembre 2017), montant inclus dans l'effet à recevoir à long terme d'une société affiliée aux états consolidés de la situation financière, et une juste valeur de 688 M\$ (658 M\$ au 31 décembre 2017).

La juste valeur des autres passifs et actifs financiers, autres que ceux présentés ci-dessus, se rapproche de leur coût en raison de la courte période jusqu'à leur échéance.

11. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le taux d'imposition effectif pour le trimestre clos le 31 mars 2018 était de 7,9 % (15,4 % en 2017). La baisse du taux d'imposition effectif d'une période à l'autre est principalement attribuable aux effets du traitement comptable propre aux activités à tarifs réglementés aux fins des impôts sur les bénéfices et à d'autres postes permanents relativement à des bénéfices moins élevés en 2018.

12. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

PRÊTS DE SOCIÉTÉS AFFILIÉES

Les prêts de sociétés affiliées ci-dessous sont appuyés par des conventions de prêts formelles.

	Échéance	31 mars 2018		31 décembre 2017	
		Taux d'intérêt moyen pondéré	Montant	Taux d'intérêt moyen pondéré	Montant
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>					
Enbridge	2020-2064	4,5 %	4 191	4,5 %	4 191
Enbridge	2025	4,0 %	124	4,0 %	124
Enbridge	Exigible	—	57	—	57
Enbridge Income Fund Holdings Inc.	Exigible	4,3 %	113	4,3 %	72
ECT	Exigible	2,7 %	223	2,4 %	426
ECT	2020	7,1 %	100	7,1 %	100
Enbridge	2045	4,0 %	734	4,0 %	734
Enbridge	2045	4,0 %	652	4,0 %	652
			6 194		6 356
Tranche à court terme des prêts de sociétés affiliées			(393)		(555)
			5 801		5 801

13. ÉVENTUALITÉS

LITIGES

EIPLP et ses filiales font l'objet de diverses poursuites et procédures d'ordre judiciaire et réglementaire qui se produisent dans le cours normal des activités, notamment des interventions dans le cadre des instances réglementaires ainsi que des contestations des approbations réglementaires et des permis par des groupes d'intérêt. Bien qu'il soit impossible de prédire avec certitude le dénouement de ces poursuites et procédures, le gérant est d'avis qu'il n'y aura pas de répercussions significatives sur la situation financière consolidée d'EIPLP ni sur ses résultats d'exploitation consolidés.

14. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Le 9 mai 2018, EIPLP a conclu des ententes visant la vente d'une participation de 49 % dans des installations éoliennes et solaires faisant partie du secteur Énergie verte (les « actifs ») à une partie non liée pour une contrepartie en trésorerie d'environ 1,05 G\$. EIPLP maintiendra une participation de 51 % dans les actifs et Enbridge continuera d'assurer la gestion et l'exploitation des actifs et de fournir des services administratifs connexes. L'opération est assujettie aux ajustements postérieurs à la clôture et aux conditions courantes dans les opérations de cette nature. La clôture devrait avoir lieu au troisième trimestre de 2018, sous réserve de l'obtention de toutes les approbations et de tous les consentements requis auprès des organismes de réglementation.

425 – 1st Street S.W., bureau 200
Calgary (Alberta) Canada T2P 3L8

Téléphone : 403-231-3900
Télécopieur : 403-231-3920
Sans frais : 866-859-5957

enbridgeincomefund.com